

**LE PC  
DEVANCE  
LES  
LIBÉRAUX  
DE  
11 P.C.**

page A 10



**LIBRE  
SERVICE**

**DANS LES LIBRE-SERVICE**

# ESSENCE PLUS CHÈRE CHEZ SHELL ET BP

■ Hier, en fin de journée, deux sociétés pétrolières vendaient l'essence plus chère dans leurs stations libre-service à Montréal. Après Shell, qui a haussé ses prix le matin, British Petroleum a décidé d'emboîter le pas. La guerre des prix dans la métropole semble sur le point de prendre fin. Mais la menace d'une autre grève des détaillants le 28 est toujours là.

page F 1

**25 cents**  
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 35¢

MONTRÉAL, MERCREDI 14 AVRIL 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, no 86, 112 PAGES, 9 CAHIERS •

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

# la presse

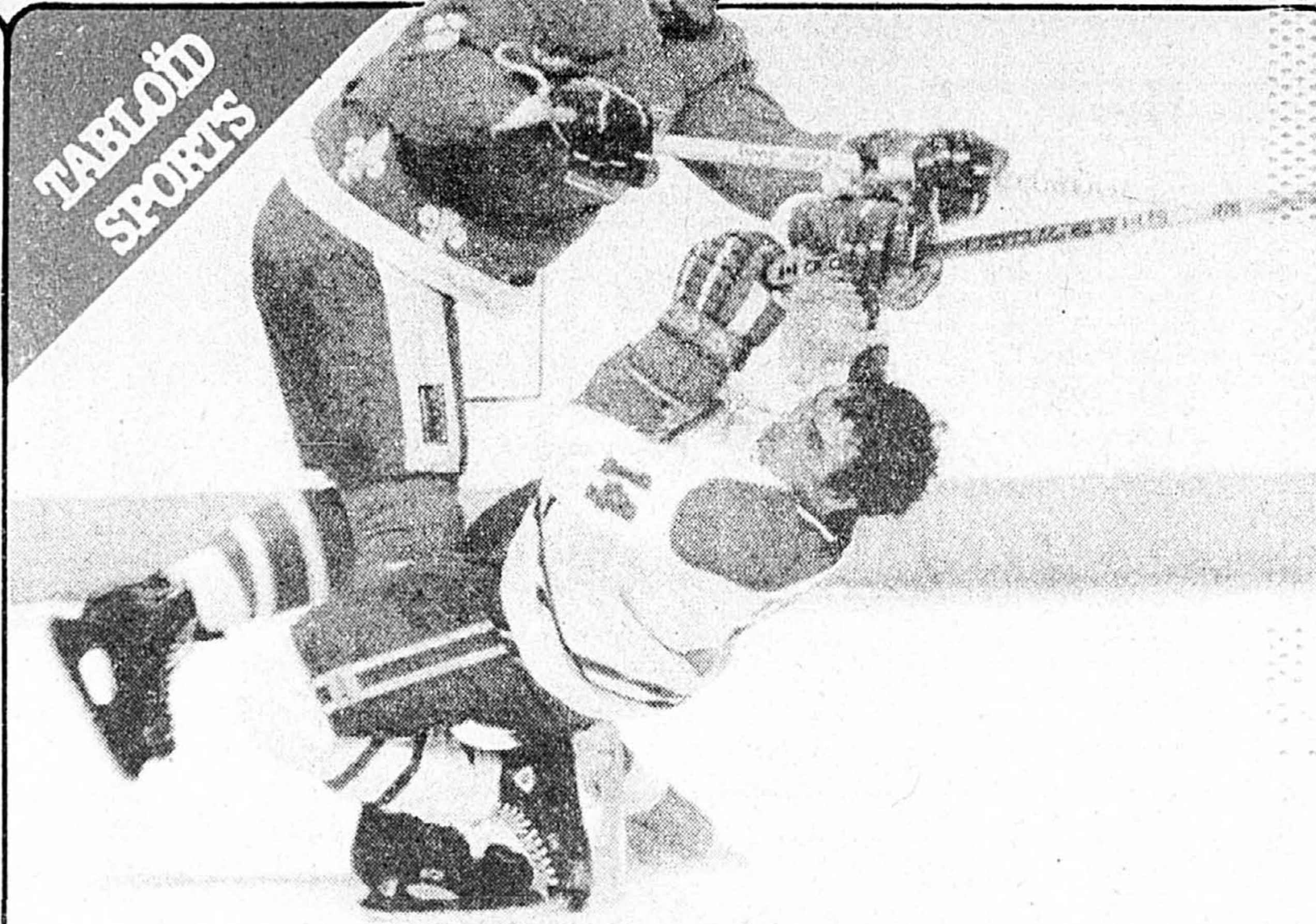
## AU QUÉBEC

# 3,470

# FAILLITES AU PREMIER TRIMESTRE

■ Il y a eu 3,470 faillites au Québec pendant le premier trimestre de 1982, ce qui représente une hausse de 25 p. cent par rapport à la même période, l'an dernier. Certains économistes prévoient même que dans le seul district de Montréal, le nombre de faillites pourrait atteindre 6,000 d'ici à la fin de l'année.

page F 1



**TABLOÏD  
SPORTS**

photo Denis Courville, LA PRESSE

# LE CANADIEN: C'EST FINI!

pages 2 à 5, 12 et 13

## TOUT SUR LES VÉLOS

page D 1

## VITESSE AMENDES MOINS ÉLEVÉES EN VILLE

■ Notre chroniqueur Guy Pinard a découvert des disparités considérables dans les amendes imposées par la Sûreté du Québec et par la police municipale aux automobilistes qui commettent la même infraction au code de la route. L'écart entre les amendes, pour excès de vitesse par exemple, peut parfois atteindre \$200. Cela s'explique par le fait que les règlements municipaux, moins sévères, ont préséance sur le Code de la sécurité routière.

page A 3

## ÉDITO CISJORDANIE, TERRE DE COLÈRE ET DE HAINE

PAR JEAN PELLERIN

page A 6



À Ottawa, on procède aux dernières réparations le long du chemin qu'empruntera la reine, samedi, pour proclamer la nouvelle constitution.

## LE PQ: PAS DE SAMEDI NOIR

■ Pas de journée de deuil ni de drapeaux en berne au Québec, samedi. Le PQ souhaite, au contraire, que les Québécois sortent leurs fleurdelisés et transforment cette journée de proclamation de la nouvelle constitution canadienne en une journée d'affirmation de la nation québécoise. Quant aux députés libéraux provinciaux, ils ont, semble-t-il, été tous invités au bal de vendredi soir. En revanche, aucun d'entre eux n'a été convié à participer officiellement à la cérémonie de proclamation, le lendemain.

page A 4

## LE MONDE LA MISSION HAIG DANS UNE IMPASSE

■ Le rejet «catégorique» par l'Argentine d'une proposition d'administration tripartite de l'archipel des Falkland a projeté hier dans une impasse la mission de «bons offices» du secrétaire d'État américain Alexander Haig.

page B 1

Le secrétaire d'État américain, Alexander Haig, trébuché en quittant le 10 Downing Street, hier, à Londres, après avoir eu de nouveaux entretiens avec le premier ministre Thatcher.



photo UPI

## Les jeunes marginaux

■ Les jeunes qui se cherchent du travail ne savent peut-être pas tous ce qu'ils veulent, mais ils savent très bien ce qu'ils ne veulent pas et ceux que la journaliste Huguette Roberge a rencontrés avaient une idée assez réaliste de leurs possibilités. Les jeunes sont conscients qu'ils ne savent rien faire, mais ils se demandent qui leur donnera la chance d'apprendre.

page C 7

**SOMMAIRE** 3

Annonces classées: E 8 à E 16  
Arts et spectacles: E 1 à E 3, E 5  
— Cinéma: E 4  
Carrières et professions: G 2 à G 4  
Décès, naissances, etc.: E 17  
Économie: F 1 à F 8  
Êtes-vous observateur?: E 12  
FEUILLETON: E 10  
Horoscope: E 12  
Le bridge: I 6  
Le monde: B 1, B 2, B 4  
Météo: A 2  
Mot mystère: E 11  
Pleins Feux: A 8  
Quoi faire aujourd'hui: E 4  
Télé-câble: E 1  
Télévision: E 5  
— Horaires: E 4  
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 8  
— Médecine: D 7

**TABLOÏD SPORTS**

Bandes dessinées: 18  
Mots croisés: 18



# On connaît not' monde!



# METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages C 4 - C 6

HUGUETTE RAYNO POURRAIT ÊTRE ACCUSÉE DE COMPLICITÉ

# Côté et Blais tenus criminellement responsables de la mort de Bolduc

Alain Côté et Pierre Blais, âgés respectivement de 23 et 24 ans, ont été tenus criminellement responsables de la mort de Lucien Bolduc, âgé de 32 ans.

Le verdict a été rendu hier midi, par le coroner Me Maurice Laniel, à l'issue d'une enquête de plus d'une heure qu'il présidait et au cours de laquelle quatre témoins ont été entendus, dont, Huguette Rayno, ex-chanteuse de cabaret.

**GEORGES LAMON**

Rappelons que la victime avait été abattue de deux balles tout comme sa soeur Yvette Bolduc à la suite de ce qui devait être une tentative de vol perpétrée par Côté et Blais, le 17 février à l'appartement du 2529, rue Frontenac, à Montréal. Lucien Bolduc expirait 24 heures plus tard à l'hôpital Notre-Dame tandis que sa soeur Yvette, âgée de 41 ans, s'en sortait avec des blessures superficielles.

Imperturbable dans son complet brun avec cravate, Yvette Bolduc a rappelé les circonstances de ce meurtre. Vers deux heures du matin deux hommes se sont présentés chez elle prétextant un accident de voiture survenu à son

mari. «J'ai répondu que je n'ai jamais été mariée et qu'il n'était pas question que je me marie un jour», a-t-elle précisé.

Après une brève visite à la salle de bains - attitude qui éveilla les soupçons d'Yvette Bolduc - Côté revint la main dans la poche droite; il s'ensuivit une discussion avec son frère qui venait de se lever et qui fut atteint d'un premier coup de feu. La dispute entre les deux hommes se solda par un autre coup de feu sur Bolduc. La soeur sauta sur Côté pour défendre son frère mais fut atteinte superficiellement de deux projectiles. Pendant ce temps, le complice Blais disparaissait; il fut suivi de près par Côté.

## Une dette de \$400

Quant à Huguette Rayno, extrêmement nerveuse, elle a expliqué, sous la protection de la cour, avoir effectivement donné à Côté le nom de Yvette Bolduc chez qui Côté pourrait aller voler les bijoux. Côté devait lui trouver les \$800 qu'elle devait à un usurier (\$400 plus les intérêts). Il avait même été question d'aller chez sa soeur. «J'ai dit que ma soeur était enceinte et avait déjà deux enfants». Son mari avait d'ailleurs refusé qu'elle prête encore de l'argent à sa soeur. Côté aurait «trouvé écoeurant que son beau-



L'ex-chanteuse Huguette Rayno était parmi les témoins. Ont également comparu Alain Côté (à gauche) et Pierre Blais.



photos Jean Goupil, LA PRESSE

frère refuse de lui prêter cet argent», en disant: «Moi, je vais lui arranger ça à ton beau-frère.»

En fait, c'est chez Joyce Beaudway que tout le complot se serait tramé la veille, en présence de Côté, Claude Duquette, ami de Huguette Rayno et de deux autres individus. C'est là que Huguette Rayno avait griffonné sur un bout de papier le nom et l'adresse des Bolduc.

Pourtant, lorsque le représentant du ministère public, Me André Vincent, impatient, presse de questions Joyce Beaudway, celle-ci ne peut répondre que par des: «Je ne sais pas, je ne m'en souviens pas, c'est possible, ça a pu arriver». Tout ce dont elle se souvient c'est qu'elle a prêté sa voiture à Côté et qu'il la lui a rendue le lendemain avec une bosse.

Enfin, Roméo Huard, lui, a bien assisté à une conversation entre Côté et Blais sur «un coup à faire», bien vu un bout de papier griffonné, mais a refusé de participer au coup.

Alain Côté et Pierre Blais devaient être formellement accusés aujourd'hui de meurtre au second degré; quant à Joyce Beaudway et Huguette Rayno, elles pourraient, selon Me Vincent, être inculpées de complicité dans ce meurtre.



## Christopher Plummer honoré à New York

L'acteur Christopher Plummer, originaire de Montréal (à droite), discute avec le consul général du Canada à New York, M. Ken Taylor, après avoir reçu le premier prix des Arts et Lettres du Canadian Club de New York. L'acteur a reçu cet honneur pour son interprétation de Iago dans la pièce «Othello», de Shakespeare.

Téléphoto CP

## SUITES DU VOL DES LISTES DU PQ

# Procès de l'agent Vermette: les membres du jury sont choisis

Sept femmes et cinq hommes auront à juger l'agent Claude Vermette, de la Gendarmerie royale du Canada, qui subit son procès en rapport avec le vol de la liste des membres du Parti québécois, survenu en janvier 1973.

Deux accusations précises pèsent contre Vermette. On lui reproche d'avoir, entre le mois d'août 1972 et le mois de janvier 1973, complété avec dix de ses confrères en vue de commettre ce vol; il est par ailleurs accusé de s'être introduit par effraction, le 8 janvier 1973, dans les locaux des Messageries Dynamiques, rue Jeanne-Mance, et d'y avoir volé les informations en question.

Le procès, présidé par le juge Claire Barrette-Joncas, a débuté

fort lentement par un choix méticuleux des douze personnes devant composer le jury, procédure qui a accaparé la plus grande partie de la journée d'hier. En après-midi, les jurés ont reçu immédiatement leur congé jusqu'à vendredi matin. Entretemps, les procureurs en présence, Mes Jean-Pierre Bonin pour la Couronne, et Mes Harvey Yarosky et Richard Mongeau en défense, ont amorcé un certain nombre de débats préliminaires, qui s'instruisent en l'absence du jury et qu'il est par conséquent interdit de rapporter.

Ces échanges juridiques sont suivis avec intérêt par un nombre inhabituel de journalistes, dont certains sont venus de l'extérieur du Québec pour couvrir ce procès fort particulier.

## \$10,000 CONSACRÉS À UN PROJET DE «TOURISME RELIGIEUX»

# 3,000 employés de la CECM visiteront les plus belles églises

La CECM consacrera \$10,000 à un projet de tourisme religieux pour ses employés: 3,000 d'entre eux visiteront ainsi les plus belles églises de la métropole au cours des deux prochains mois, où ils bénéficieront gratuitement des services de guides dès leur sortie d'autobus nolisés pour eux.

Prise à leur dernière assemblée régulière, cette décision des com-

**MARIO FONTAINE**

missaires survient quelques semaines après qu'on eût annoncé la suppression de 56 autobus d'écoliers dans un but d'économie,

et en même temps qu'ils ont accepté une autre enveloppe de \$3,500 pour promouvoir l'art religieux au primaire et permettre la visite de sanctuaires aux élèves du secteur anglais à l'occasion de leur communion solennelle.

Chez les adultes, le projet se déroulera sous la houlette de Tours Ecclesia, un organisme à but non lucratif spécialisé dans les visites commentées d'églises et de lieux de pèlerinage. Il s'adresse aussi bien aux directeurs d'écoles qu'aux professeurs de toutes les disciplines et au personnel de soutien (concierges, etc.), ainsi, bien sûr, qu'aux animateurs de pastorale.

D'après une description de son promoteur, le prêtre Roger Morancy, conseiller principal en éducation chrétienne de la commission, le projet vise notamment à «assurer un ressourcement spirituel au personnel des écoles», «assurer un climat chrétien au sein du personnel de chaque école par des rencontres favorisant l'échange, le dialogue et la prière», et à «sus-citer chez le personnel un réveil ou un approfondissement de la foi».

Les commissaires ont retiré ce préambule religieux avant d'accepter intégralement le projet, et l'ont plutôt enregistré sous le titre moins pieux de «visites gui-

dées d'églises». La réalité sera cependant la même: environ 3,000 des 11,500 employés de la CECM devraient accepter l'invitation et monter à bord d'autobus nolisés à 15h30 à tous les début de semaine de la fin-avril à la fin-juin, pour entreprendre leur tournée.

Ces adultes seront alors conduits à un certain nombre d'églises «reconnues par leurs richesses architecturales et artistiques et qui peuvent élever l'âme et la nourrir spirituellement», dit la publicité de Tours Ecclesia. Ils chemineront à travers un circuit intégré et polyvalent de 4 heures et demie, avec des visites commentées à l'intérieur de six églises et d'au moins autant d'autres temples aperçus en chemin.

Les élus de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont par ailleurs résolu de consacrer \$3,576 de crédits additionnels à l'organisation d'un concours d'art religieux pour les élèves de la première à la sixième année du primaire, secteur anglais. Le but de l'opération: promouvoir l'éveil au programme de l'enseignement de la religion.

Grâce au même budget, les enfants de sixième pourront «concrétiser leur foi» en visitant l'un des sanctuaires religieux de Montréal à l'occasion de leur communion solennelle.

## EN BRIEF

### Le corps d'un prêtre retrouvé dans un sac

Le corps nu et décomposé d'un prêtre de 64 ans, trouvé les mains liés dans le dos et la tête recouverte d'un sac en plastique, a été découvert lundi dans la garde-robe de la victime, dans son appartement de Tacoma. Le prêtre a été identifié comme étant l'abbé Eugène Kellenbenz, qui fut pendant de nombreuses années le directeur du département de musique du Collège St. Martin, à Lacey, Washington. Il n'avait plus donné signe de vie depuis le 19 mars, alors qu'il téléphona à l'hôpital où il était le responsable de la chapelle pour dire qu'il ne pouvait s'y rendre ce jour-là, ayant des choses personnelles à faire. Le cadavre a été retrouvé enroulé dans une couverture, derrière des boîtes et des valises. C'est l'odeur du corps en décomposition qui a incité les policiers à pénétrer dans l'appartement où ils ont fait leur terrible découverte.

### Le voleur s'est blessé avant de se faire prendre

Un individu a été arrêté hier à la Place Ville-Marie après un vol à main armée commis à la librairie Smith. Au cours de la bousculade qui s'ensuivit, l'homme s'est blessé lui-même aux jambes en tentant de ressortir son arme alors que des témoins l'avaient pris en chasse. Les policiers l'ont alors conduit à l'hôpital Royal Victoria où il a été traité, puis l'ont amené au poste 25 pour l'interroger. Il semblerait difficile d'identifier ce suspect à cause de ses nombreux «alias».



photo Yves Beauchamp

### Le feu ravage des commerces et des logements

Les pompiers ont mis sept heures hier à contrôler un incendie qui a détruit plusieurs commerces et logements rue Saint-Hubert, à la hauteur de Bélanger. Le feu s'est déclaré à la boutique Virage et s'est rapidement étendu à l'étage supérieur et aux maisons adjacentes. On estime les dommages à plusieurs centaines de milliers de dollars. L'incendie n'a pas fait de blessés, mais plusieurs personnes ont perdu leurs emplois tandis que d'autres ont perdu leurs biens personnels et leurs logements.

### Autoroute 40: Fermeture des sorties Langelier et Lacordaire-Viau

Le ministère des Transports du Québec avise les automobilistes que les sorties Langelier et Lacordaire-Viau du boulevard Métropolitain, (route 40), direction est, seront fermées à la circulation à compter de 7h ce matin jusqu'à la fin du mois de juin. Cette fermeture permettra aux ouvriers d'effectuer d'importants travaux de réfection sur cette voie rapide. En conséquence, on demande aux usagers de redoubler de prudence.

### Autoroute 10: fermeture du pont du Richelieu, voie est

L'Office des autoroutes du Québec avise les automobilistes que la voie est du pont de la rivière Richelieu, sur l'autoroute des Cantons de l'Est en direction de Sherbrooke, sera fermée à la circulation à partir de jeudi matin le 15 avril jusqu'au 18 juin prochain. Durant les travaux, la circulation sera détournée sur la voie ouest du pont. Pendant ce temps, les ouvriers procéderont à la réfection des joints de dilatation et poseront une nouvelle couche de revêtement bitumineux.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 0 Max.: 7  
Ensoleillé avec passages nuageux - Venteux - 50 km/h.  
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	-8	3
Outaouais	-2	7
Laurentides	-3	5
Cantons de l'Est	-2	7
Mauricie	-2	2
Québec	-3	2
Lac-Saint-Jean	-4	3
Rimouski	-3	2
Gaspésie	-3	2
Baie-Comeau	-4	1
Sept-Îles	-4	1

## La Quotidienne

Tirage d'hier  
1 0 9

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	9	14
Buffalo	10	16
Chicago	5	17
Miami	22	29
New York	7	16

## les capitales

	Min.	Max.
Amsterdam	1	7
Athènes	14	23
Acapulco	26	33
Berlin	2	7
Bruxelles	-1	10
Buenos Aires	24	27
Copenhague	1	7
Genève	2	13
Hong Kong	19	25
Le Caire	16	28
Lisbonne	14	22
Madrid	3	10

# Montréal et «ses» Expos: match juridique à finir

DEPUIS 1977, L'ENJEU A ATTEINT \$1.5 MILLION

Les Expos de Montréal sont de retour au stade du Parc olympique où ils affrontent les Pirates de Pittsburgh.

**YVON LABERGE**

Sur un autre front, celui juridique, ils sont confrontés depuis bientôt cinq ans à la Ville de Montréal. L'objet du litige: non-respect du bail signé en 1968 avec Montréal pour la location du stade du parc Jarry.

Intentée en août 1977 au montant de \$716,373, la poursuite de la Ville de Montréal se solde aujourd'hui à quelque \$1,5 million à cause des intérêts qui ont cours depuis.

En ce début de saison locale, l'avocat en chef de la Ville, Me Jean Pélouquin, a expliqué hier à LA PRESSE, sans jeu de mots,

que la balle est maintenant dans le camp des Expos.

Avant d'aller plus avant, rappelons qu'en octobre 1968, une entente signée devant notaire entre la Ville de Montréal et la direction des Expos convenait que le club de baseball louait le stade du parc Jarry jusqu'au 31 mars 1972. Par la suite, le bail pouvait être renouvelé durant 10 périodes additionnelles d'un an moyennant que la Ville soit avisée du contraire au moins trois mois avant le début de toute période de renouvellement. Cette période de renouvellement étant le 31 mars de chaque année.

En 1977, les Expos changeant de stade pour celui du Parc olympique n'ont avisé la Ville de Montréal du non-renouvellement du bail que le 24 mars seulement. Donc, l'entente signée en 1968 venait d'être brisée.

Le litige est devant la Cour supérieure depuis le 17 août 1977, comme le rappelait hier l'avocat en chef de la Ville. Depuis ce temps, les Expos contestent les intérêts qui s'accroissent et la Ville de Montréal espère un règlement hors cour. Les deux parties à la cause se sont échangées des informations depuis et, selon Me Pélouquin, il serait peut-être plus avantageux pour le club de baseball d'accepter les offres de la Ville.

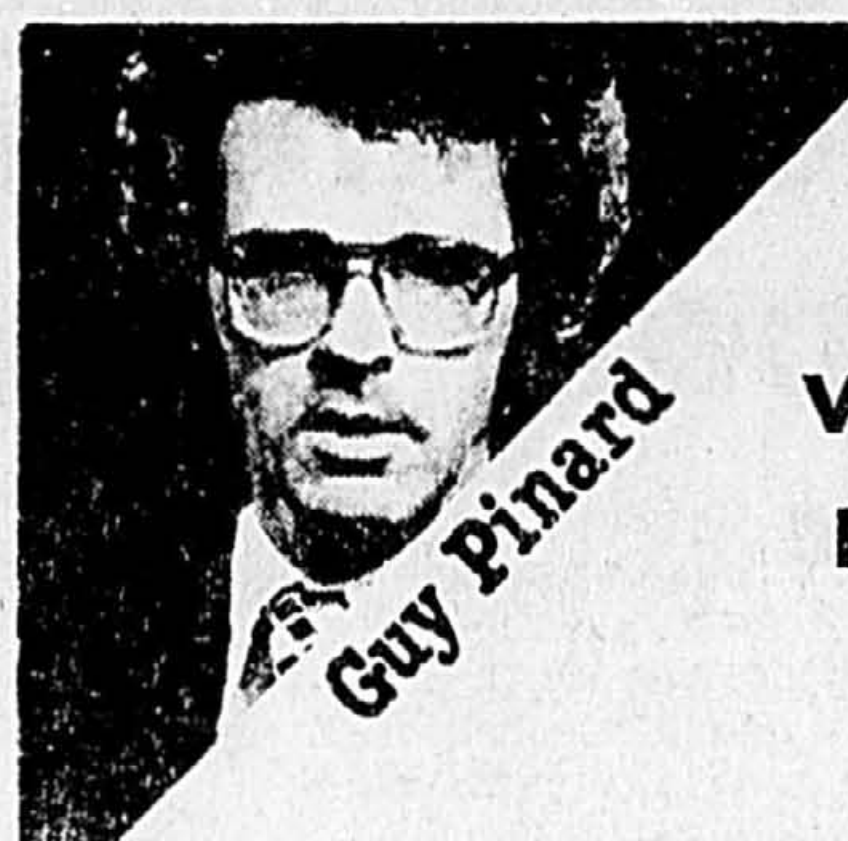
Mais une deuxième cause, celle-là en Cour d'appel, empêche les Expos d'en arriver à un règlement avec la Ville de Montréal. Elle met en cause la Communauté urbaine de Montréal et le Club de baseball Montréal Limitée. Avec la nouvelle loi provinciale de l'évaluation foncière, les Expos devaient payer la taxe foncière

sur la valeur locative du stade du parc Jarry. Ce qu'ils ont contesté en Cour provinciale où ils ont eu gain de cause. La CUM, non contente du jugement, l'a porté en appel.

Selon l'avocat en chef de la Ville, Me Jean Pélouquin, les Expos ont toujours voulu régler taxe avec la CUM et le loyer (avec la Ville de Montréal) en même temps. Ce qui peut retarder jusqu'à maintenant un règlement final avec Montréal.

Pour Me Pélouquin, le litige se règlera à l'avantage de la Ville de Montréal et des Montréalais puisque le risque de plaider est selon lui plus grand pour les Expos que pour Montréal. D'où le règlement hors cour prévisible.

Entretemps, le \$1,5 million est considéré par Montréal comme une créance à percevoir...



L'excès de vitesse: peines moins lourdes en ville que sur les routes

Supposez que vous roulez à 100 km/h dans une zone de 30 km/h.

Si vous commettez cette infraction sur une route patrouillée par la Sûreté du Québec, vous vous exposez à payer, conformément au nouveau Code de sécurité routière, une amende de \$230.

Mais pour la même infraction commise dans une des villes de la Communauté urbaine de Montréal, vous vous en tirez avec une amende de \$22 à \$30, selon les villes. En fait, à Montréal, l'importance de la vitesse excédant la limite permise n'a aucune influence sur l'amende. La même remarque vaut si l'infraction a été commise dans une zone d'école, par exemple. A Montréal, c'est \$30, et dans la plupart des autres villes de la CUM, c'est \$22, rien de plus!

Prenons maintenant l'exemple du dépassement d'un autobus d'écoliers dont les feux d'arrêt clignotent. Il ne vous en coûtera que \$22 si vous commettez l'infraction à Anjou, alors que la même infraction vous coûterait \$200 ou plus ailleurs sur le territoire de la CUM et au Québec, Anjou étant la seule ville de la CUM qui ait prévu une telle offense dans ses règlements municipaux.

Ces disparités sont possibles parce que les villes de la CUM exigent de leurs policiers qu'ils donnent toujours préséance au règlement municipal.

**Priorité au règlement municipal**

Le «Répertoire des règlements municipaux et du Code de la sécurité routière» distribué à tous les policiers de la CUM est explicite. Sur la couverture même de ce répertoire, en vigueur depuis le 1er mars 1982, le policier est alerté: «Dans tous les cas où cela est possible, vous devez procéder en vertu d'un règlement municipal». (souligné dans le texte). Et pour enfoncer le clou, on lui rappelle à la page «Informations et procédures» qu'il ne devra «utiliser le Code de sécurité routière que lorsque l'infraction constatée ne se trouve pas dans le règlement municipal concernée».

Ce répertoire permet donc aux automobilistes qui commettent des infractions sur le territoire de la CUM d'échapper aux rigueurs du Code de la sécurité routière dans la presque totalité des cas pour les infractions les plus courantes.

**Pitié pour les piétons**

Tout en étant reconnaissant envers le ministre des Transports d'avoir enfin eu une bonne pensée pour les piétons, un lecteur suggère à l'administration municipale de Montréal de prévoir de plus longues périodes de temps pour la traversée de la rue à différentes intersections. Il craint que les automobilistes fassent payer aux piétons ce droit de priorité que le ministre vient de leur reconnaître, surtout lorsque le feu passera au vert dans l'autre direction.

**Dans les administrations publiques**

Quand un logement est loué, on pourrait s'attendre à ce que le propriétaire en laisse l'usage au locataire. On voit mal en effet un proprio transformer le logement d'un locataire en chambre froide ou en salle de réception sous le nez du locataire.

En fait, c'est tellement logique que le notaire André Desmarais trouve dérisoire (il parle d'une vérité de la Police) l'article 8 du bail de la Régie du logement, lequel stipule que «le propriétaire ne peut, en cours de bail, transformer le logement ou l'utiliser à d'autres fins que celle pour laquelle il a été loué.»

## L'arme de Shayne était chargée, témoigne le juge agressé

«Il tenait ses deux mains devant lui, dans ma direction, et entre ses mains, il tenait une arme... Puis j'ai entendu deux déclis, comme si on percutait une arme qui n'est pas chargée», a raconté, hier, le juge Paul Martineau, appelé comme témoin au procès de Rory Shayne.

**MARIO ROY**

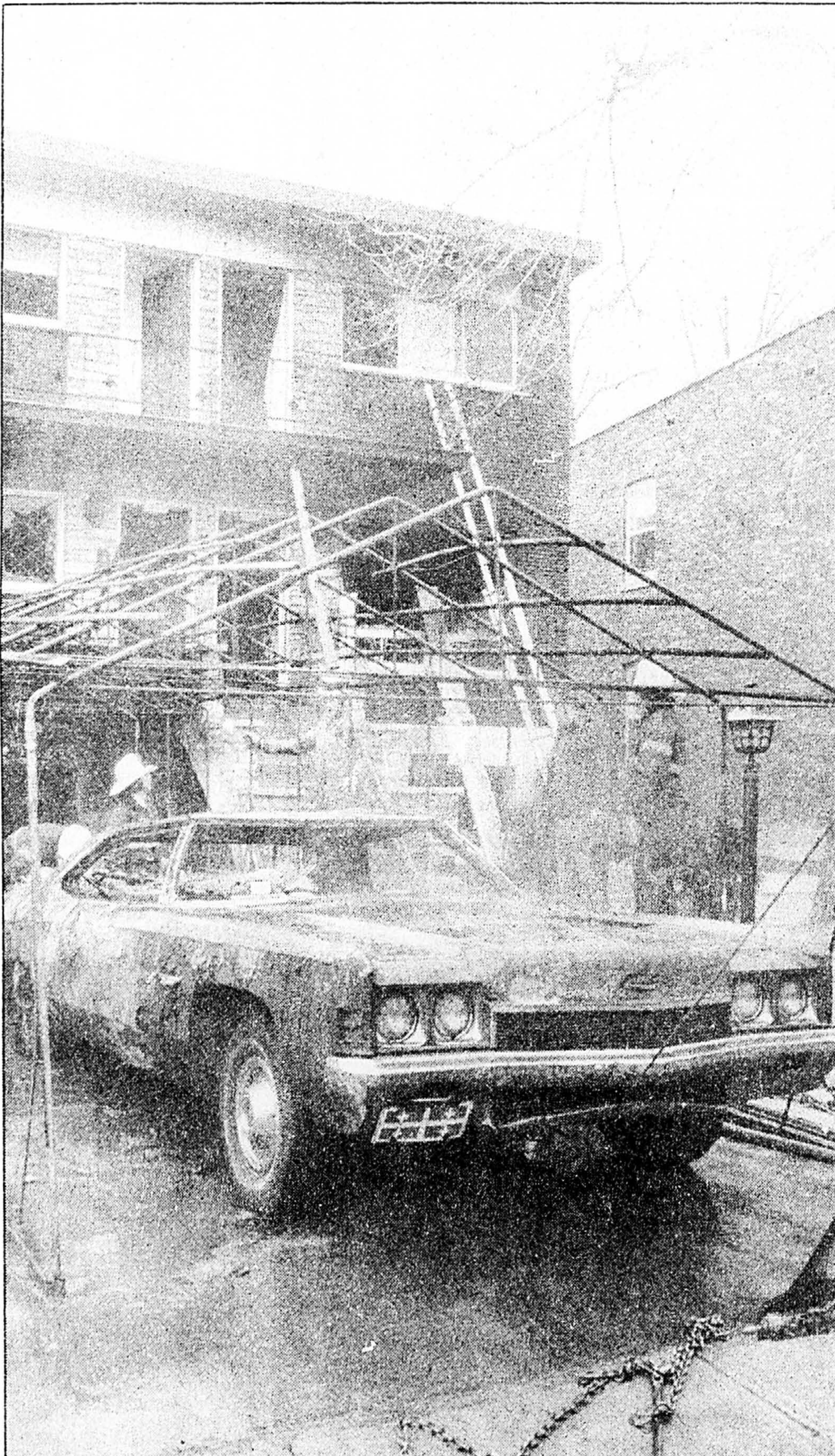
Représenté par Me Robert LaHaye, Shayne comparait en Cour d'assises sous des accusations d'enlèvement, de séquestration, de tentative d'évasion et d'utilisation d'arme à feu; il est aussi accusé de tentative de meurtre sur la personne du juge Martineau, de la Cour supérieure, devant qui il avait été amené, le 15 décembre dernier, pour que l'on fixe la date d'un procès ayant trait à une autre affaire criminelle. Le magistrat siégeait en salle 4.05 du Palais de justice de Montréal, une salle toute pareille à celle où Shayne est jugé aujourd'hui, et où s'étaient produits les événements qui devaient avoir le retentissement que l'on sait.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, le juge Martineau narre donc ces incidents, rappelant qu'aux tout premiers instants de ces péripéties, il avait été invité à se retirer par le huissier, lui-même alerté par les cris «C'est une prise d'otages!» provenant des cellules. Le magistrat s'apprête donc à sortir, mais est arrêté dans son élan par la voix de Shayne qui lui ordonne de n'en rien faire. «Je pensais qu'il avait une requête à me présenter», explique aujourd'hui le juge Martineau, qui, il est vrai, rapporte avoir à ce moment entendu une voix quelconque suggérer que Shayne ne possédait pas de munitions.

Or, cela est formellement démenti par André Lanctôt, directeur-adjoint des services de sécurité du Palais de justice, l'un des sept témoins entendus hier. C'est à lui qu'on a remis l'arme de Rory Shayne après que celui-ci eut été maîtrisé, et il est en mesure d'affirmer que cette arme était chargée de six projectiles.

Un expert en balistique de l'Institut de police scientifique, Gianfranco Cavallo, a ensuite été appelé à la barre. Il a pratiqué son art sur l'arme en question, un revolver de départ de fabrication italienne, de calibre .22, trafiqué de façon à pouvoir tirer de vrais projectiles. De la même façon, les munitions ont été trafiquées mais demeuraient imparfaites, la mise à feu ne se faisant, statistiquement, qu'à une pression sur quatre de la gâchette. Néanmoins, le petit revolver de moins de 100 millimètres de longueur constitue une arme mortelle pour une cible humaine située à une vingtaine de pieds.

Le procès de Shayne se poursuit ce matin devant le juge Kenneth McKay, ainsi que les huit femmes et quatre hommes qui composent le jury.



Les restes calcinés d'une automobile devant la maison.

Photo LA PRESSE

## SA FEMME ET SES ENFANTS EN FLORIDE

# Il meurt asphyxié dans sa cuisine

Un homme âgé d'une quarantaine d'années a perdu la vie dans un incendie survenu hier matin dans un duplex situé au 803, La Fayette, à Longueuil.

**GERMAIN TARDIF**

Le feu a pris naissance peu après 9 heures au sous-sol du logis du bas et a ravagé le rez-de-chaussée avant d'être maîtrisé, au bout

de 45 minutes, par les équipes des deux casernes de la ville qui comptaient 14 pompiers.

Le logis de la partie supérieure de l'immeuble a été surtout endommagé par l'eau et la fumée.

La victime, dont l'identité n'était pas encore divulguée hier soir, les parents n'ayant pas été informés de la tragédie, se trouvait apparemment dans la cuisine lorsqu'elle a été asphyxiée. Sa

femme et ses enfants se trouvent actuellement en Floride.

Le service de prévention des incendies de Longueuil a confié à la police municipale la tâche d'enquêter sur le sinistre, ceci pour deux raisons: d'abord il y eut perte de vie; ensuite la rapidité avec laquelle s'est déclaré et s'est propagé le feu motive une recherche de ces causes qui sont encore inconnues.

# Panegyrique émouvant de Drapeau aux funérailles de Pelletier

NEW YORK (PC) — Le maire Jean Drapeau a prononcé un panegyrique émouvant, hier, aux funérailles de son vieil ami, le chef d'orchestre Wilfrid Pelletier.

«C'est une bien triste journée pour moi», a dit M. Drapeau. «Je ne trouve pas facilement les mots pour exprimer ma douleur.»

M. Pelletier, qui avait fondé le Conservatoire de musique du Québec, était un musicien réputé à travers le monde. Sa carrière s'est étendue sur plus de 50 ans. Il est décédé vendredi dernier, à New York, à l'âge de 85 ans.

Des amis intimes des milieux de l'opéra ainsi que des représentants du gouvernement québécois assistaient à la cérémonie.

M. Pelletier n'avait jamais oublié ses origines québécoises, même s'il s'était surtout fait un nom en tant que chef d'orchestre du Metropolitan Opera, où il a dirigé de 1917 jusqu'à la fin des années 1940.

M. Drapeau a souligné que M. Pelletier avait mené une vie de dévouement, d'amour et de générosité, une vie tout en beauté.

M. Pelletier a été un véritable père pour des centaines de Canadiennes et de Canadiennes qui ont voulu faire carrière dans le domaine musical, a aussi noté M. Drapeau.

Le maestro a laissé des monuments artistiques, soit les orches-



Wilfrid Pelletier

tres qu'il a relancés au Québec et l'éveil à la musique qu'il a provoqué chez les Québécois.

Lui survivent sa femme, Rose Brampton, ancien soprano du Metropolitan, ainsi qu'un fils d'un mariage précédent.

M. Pelletier doit être mis en terre aujourd'hui, à Wayne, en Pennsylvanie, dans le lopin de la famille Brampton.

Le service d'inhumation aura lieu au cimetière de la vieille église épiscopale de St. David, à Wayne, où se trouvent les restes du héros de la révolution américaine, le général Anthony Wayne.

## Les députés du PLQ sont invités au gala seulement

OTTAWA (PC) — Tous les députés libéraux provinciaux du Québec ont été hier invités au gala donné vendredi soir dans le cadre des cérémonies destinées à marquer le rapatriement de la constitution, a-t-on fait savoir au bureau du premier ministre Trudeau.

En revanche toutefois il semble qu'aucun député provincial n'ait été invité formellement aux cérémonies de proclamation qui auront lieu le lendemain.

La rumeur voulant que seulement 25 députés libéraux provinciaux du Québec sur 43 aient été conviés à assister aux cérémonies à Ottawa a causé hier un certain émoi au bureau du premier ministre Trudeau, et, tôt en matinée, on s'empresse de préciser que «tous les députés libéraux du Québec avaient été invités, et que les invitations partaient dès aujourd'hui (hier)».

On devait par la suite rapidement nuancer cette information pour la reconfirmer en fin de journée.

### Certains déclinent

Des députés libéraux du Québec ont indiqué hier qu'ils déclinaient l'invitation qui leur sera faite de participer aux cérémonies qui marqueront, à Ottawa, la proclamation de la nouvelle constitution canadienne.

Si certains des députés de M. Claude Ryan se sont empressés d'accepter cette invitation, il y en a d'autres en effet considéré que le Québec n'a aucune raison de célébrer cet événement.

## LE PQ ET LA PROCLAMATION CONSTITUTIONNELLE Une marée de fleurdelisés pour montrer notre fierté

Le Parti québécois ne veut pas de journée de deuil ni de drapeaux en berne, samedi, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution canadienne par la reine Elisabeth.

PIERRE VENNET

Au contraire, le PQ voudrait que le Québec soit tapissé de drapeaux fleurdelisés, afin que cette journée en soit une «d'affirmation nationale» face à la proclamation d'une nouvelle constitution qui, à son avis, nie l'existence du peuple québécois.

Encore plus, donc, que la marche symbolique que le PQ organise pour le jour même, l'invitation à toute la population québécoise à arborer le drapeau fleurdelisé prend de l'importance pour le parti au pouvoir à Québec.

D'ailleurs, tous les participants à la marche de samedi, qui partira du parc Lafontaine, à Montréal, pour se terminer aux pieds du Mont-Royal, sont priés d'apporter un drapeau du Québec.

Quant à la population en général, on lui demande de porter une épinglette ou un macaron, d'apposer des collants sur leur voiture ou encore d'installer un drapeau à leur balcon ou à leur fenêtre.

Le PQ, qui avait déjà jonglé avec la location du Stade olympique, a préféré organiser une riposte «digne et frugale» de dire M. Simard.

On marchera donc sur Rachel, on écartera ensuite René Lévesque aux pieds du Mont-Royal, et



André Boulerice, président du PQ Montréal-centre, et le vice-président national, Sylvain Simard, ont dévoilé hier le projet du parti pour le jour de la proclamation constitutionnelle.

surtout on dépensera fort peu: la marche et le battage publicitaire qui la précédera ne coûteront, affirme Sylvain Simard, vice-président du parti, qui donnait hier une conférence de presse, que \$25,000.

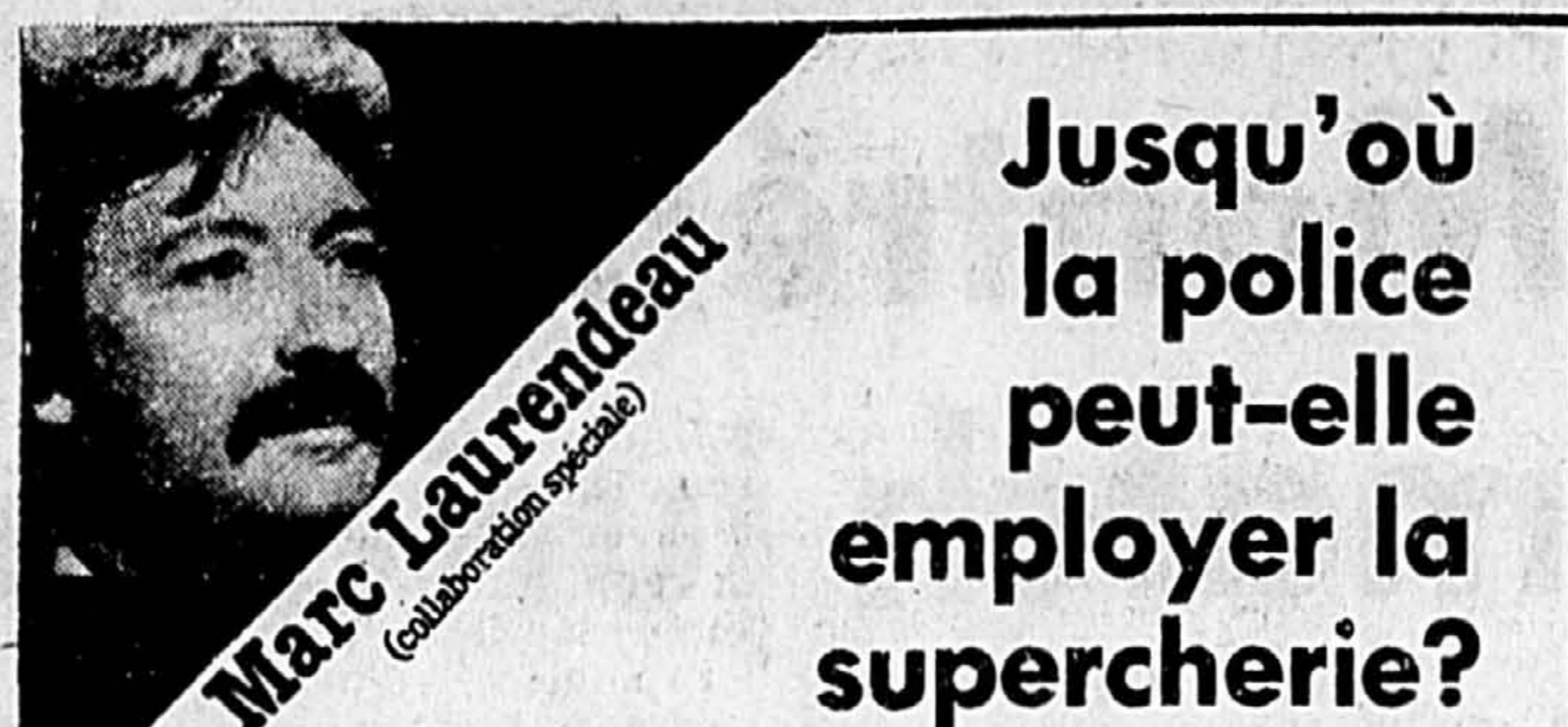
On ignorait toutefois hier si les agents de sécurité du premier ministre lui permettront de marcher au devant de la manif comme il en aurait l'intention. «S'il ne le fait pas, ce sera uniquement pour des raisons de sécurité bien compréhensibles», de dire le vice-président du parti, qui a ajouté que les «alliés naturels» du parti, à savoir les mouvements nationalistes et les centrales syndicales, avaient été invités à participer, de même que le chef libéral québécois Claude Ryan, dont il a

même loué l'attitude courageuse dans le cours du débat constitutionnel.

Pour le PQ, donc, a déclaré hier son vice-président, la journée de samedi ne marque pas une journée de deuil, mais au contraire, le début d'un combat.

«Nous sommes certains de gagner la guerre», devait-il conclure, précisant que le nombre de manifestants, samedi, n'avait aucune importance, bien que, bien sûr, on l'espère le plus nombreux possible.

«La marche du Pardon de Monseigneur l'archevêque de Montréal n'a attiré que 5,000 personnes. Elle est toutefois considérée par tous comme un succès. Ce qui importe, c'est la motivation.»



Marc Laurendeau (collaboration spéciale)

## Jusqu'ou la police peut-elle employer la supercherie?

Des policiers peuvent-ils recourir à l'imposture pour recueillir la confession d'un suspect? Cette question se pose à la suite d'une mise en demeure expédiée récemment au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, mettant en cause des policiers de la Sûreté du Québec et réclamant \$250,000 de dommages-intérêts. L'agent Bertrand Poirier s'est fait passer pour un psychiatre (le «docteur Poirier») tandis que le sergent Glenn Murray, portant un collet romain, a fait croire qu'il était un prêtre (l'«abbé Murray»).

Ce stratagème fut utilisé l'automne dernier contre M. Jean-Marie Clot, un cuisinier de 28 ans, accusé du meurtre de sa sœur, trouvée étranglée dans sa baignoire. Le prévenu venait de subir un long séjour dans un hôpital psychiatrique et possédait une foi chrétienne intense.

Le 6 octobre 1981, alors qu'un juge avait ordonné aux policiers de conduire Jean-Marie Clot à l'institut Pinel pour subir un examen mental médicalement recommandé, les policiers firent plutôt un arrêt au poste de la Sûreté de Sainte-Agathe et avisèrent le suspect qu'il allait être vu par un psychiatre et un prêtre. Au cours d'un interrogatoire de plus de six heures, effectué dans le sous-sol du poste de la SQ, le faux psychiatre et le faux prêtre obtinrent une confession incriminante pour le détenu.

### Un préjudice incommensurable

À la fin de janvier 1982, le juge Louis-Philippe Landry, de la Cour supérieure, acquitte Jean-Marie Clot, déclare invalides ses aveux mis en preuve et fustige la conduite des policiers qui ont eu recours à diverses manigances pour réaliser leur étonnant scénario. Ainsi, le prévenu fut géographiquement tenu à l'écart du secours de son avocat et de l'aide de sa famille, simplement grâce au choix du lieu où les policiers ont fait tenir l'enquête du coroner.

Plus tard, à l'approche de son procès en Cour supérieure, Jean-Marie Clot est l'objet d'une couverture assez envahissante des médias de sa région des Laurentides. Il affirme aujourd'hui en avoir subi un préjudice incommensurable. Non seulement a-t-il été privé pendant plusieurs mois de sa liberté mais il n'est plus capable, à cause de l'effritement de sa réputation, de se trouver d'emploi dans quelque poste que ce soit. Selon la jurisprudence, «le retrait d'une accusation n'efface pas entièrement le préjudice». Jean-Marie Clot entend donc poursuivre le Procureur général du Québec pour dommages.

### Le subterfuge du faux codétenu

L'utilisation d'une supercherie pose un problème de conscience à l'ensemble de la justice canadienne. De façon générale, les tribunaux admettent que des policiers emploient le subterfuge de faire jouer par un agent de police le rôle d'un codétenu en cellule, afin de recueillir des aveux. Clifford Olson, le célèbre auteur d'une sinistre lignée de meurtres d'enfants de la Colombie-Britannique, a lui-même, contre rémunération, colligé les admissions d'un compagnon de cellule et les a versées contre lui à l'occasion d'un procès. Les tribunaux canadiens acceptent comme valides les aveux faits à un policier qui personifie un détenu, car il s'agit, au sens de la jurisprudence la plus appropriée de la Cour suprême du Canada (affaire Rothmans mars 1981), de propos confiés à une personne qui n'est pas en autorité.

### Des personnes en autorité

Une confession accordée à une personne en autorité entraîne nécessairement, plus tard en cour, un petit procès à l'intérieur du procès, pour déterminer si cette confession fut libre et volontaire, faite sans promesses ni menaces. Dans le cas du policier personnifiant un codétenu, le prisonnier se confie sans qu'on lui laisse entendre que ses propos changeront le cours des choses.

La situation était tout à fait contraire dans l'affaire Jean-Marie Clot, alors que le prévenu pouvait croire à une forme de promesse implicite et que sa conduite aurait un résultat, né serait-ce que son soulagement psychologique et moral. Il ne pouvait pas se dérober aux policiers qui exerçaient une garde sur lui. Quant à l'agent Bertrand Poirier et au sergent Glenn Murray, respectivement déguisés en psychiatre et en prêtre, ils pouvaient appliquer une pression psychologique sur lui. Le choix des personnages n'était pas le fruit du hasard. Les policiers ne s'étaient pas déguisés en pompier ou en ballerine. Ils avaient opté pour les rôles sociaux les plus susceptibles d'influer sur la conduite du détenu.

Le juge Louis-Philippe Landry, dans sa décision, a souligné que la méthode employée était susceptible de jeter le discrédit sur l'administration de la justice. La preuve ainsi recueillie devait, à son avis, être rejetée.

### Les émissaires arabes fictifs

Cette étrange affaire possède aussi des analogies avec le scandale Abscam qui secoua l'opinion publique américaine et ébranla sa confiance envers les hommes politiques, à partir de l'hiver 1980. Ayant découvert, au cours d'une enquête sur la mafia en collet blanc de la Côte est américaine, que plusieurs politiciens fédéraux devaient nécessairement prêter leur concours législatif à des mesures favorisant des hommes d'affaires douteux, le FBI conçut un stratagème. Des agents du FBI, déguisés en émissaires arabes, prétendant agir au nom du sheik Kambir Abdul Rahman, négociant pétrolier fictif, incarné lui aussi par un agent du service secret intérieur, rencontrèrent divers sénateurs et représentants.

En échange de sommes d'argent considérables versées sur le champ (plus de \$500,000 furent ainsi donnés en pots-de-vin), les politiciens fédéraux et locaux promettaient certaines faveurs en matière d'immigration pour des ressortissants arabes. Le tout était filmé sur ruban magnétoscopique.

### Ne pas être «prédisposé»

Les congressmen incriminés tentèrent de soutenir qu'ils avaient été victimes d'un traquenard. D'autant plus que les policiers ne recueillaient pas ici seulement une confession, c'est-à-dire la preuve d'un crime, mais qu'ils avaient même occasionné sa commission. Aux États-Unis, comme devant les tribunaux canadiens d'ailleurs, il est possible d'obtenir un acquittement en faisant un plaidoyer d'«entrapment», c'est-à-dire en invoquant qu'on a été indûment pris dans un piège. Mais si le prévenu était «prédisposé» à commettre le crime, il ne peut soulever valablement l'«entrapment». Le chanteur Claude Dubois n'aurait pu le faire, par exemple, à l'égard de l'agent de la GRC qui s'était fait passer pour un trafiquant.

L'affaire Jean-Marie Clot est un dossier à suivre dans les prochains mois. Ceux qui croient aux libertés individuelles espèrent y trouver la confirmation du principe que les méthodes policières ne sont pas toutes légitimes et que la fin ne justifie pas nécessairement les moyens.

# Chez Sears...

15\$ à 30\$ de rabais sur l'entière collection de robes en crêpe

Robes ravissantes qui se portent au travail aussi bien qu'en soirée... maintenant à un prix plus que sensationnel! Robes de teintes unies ou à imprimés, à manches longues ou courtes, en soyeux crêpe de chine polyester. Entretien: laver, sécher machine. Tailles: Jeune Fille 10 à 18 et Demi-tailles 14-1/2 à 24-1/2. Tous les modèles et tailles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez chez Sears et profitez de cette affaire!

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Rayon 31, robes pour dames.

44,99\$

ch. Ord. 60\$—75\$

En vigueur du 14 avril au 17 avril ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Possibilité de crédit... appelez sans frais 1-800-361-3141



Les mentions «Reg.» ou «état» de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, Brossard, Mail Champlain, Anjou, Galeries d'Anjou, St-Jérôme, Carrefour du Nord St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

## SELON L'OLF

# Plusieurs organismes fédéraux nuisent à la francisation du Québec

QUEBEC (PC) — Plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral nuisent à la francisation du Québec, affirme le dernier rapport annuel de l'Office de la langue française. Certains vont même jusqu'à «recruter au Québec des unilingues anglophones tout en exigeant des francophones la connaissance de la langue anglaise pour travailler au Québec».

Ce rapport vient d'être déposé à l'Assemblée nationale par le ministre chargé de l'application de la Charte de la langue française, M. Camille Laurin.

PLÉBISCITE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

# Pour Ottawa, une simple consultation

Le gouvernement d'Ottawa ne se sentira pas lié par les résultats de la consultation populaire que tiendront aujourd'hui les 18,000 électeurs des Territoires du Nord-Ouest, en majorité des autochtones.

réflexions, mais je crains que de faux espoirs ne naissent quant à la signification du plébiscite qui ne représente à nos yeux qu'une simple indication dont on doit tenir compte. Le fédéral, toutefois, ne prend pas la chose à la légère.

**MAURICE JANNARD**  
de notre bureau d'Ottawa

Les électeurs auront à répondre à la question suivante: «Pensez-vous que les Territoires du Nord-Ouest devraient être divisés? Oui ou non?»

Ces territoires forment le tiers de toute la superficie du Canada et comptent 45,000 habitants. Les Inuit de la partie est veulent qu'ils soient scindés en deux, dans le but ultérieur de former deux provinces distinctes.

Il y a quelques jours le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, a exprimé la position d'Ottawa sur cette consultation:

«Les résultats de ce vote joueront un rôle important dans nos

**Un plébiscite**

Hier, un membre du cabinet du ministre Munro, M. Ronald Dennis, a déclaré à LA PRESSE que l'on ne pouvait ignorer la décision que prendront aujourd'hui les habitants du Nord canadien. «Le gouvernement, a-t-il dit, tiendra compte du résultat lorsqu'il devra décider de l'évolution politique future des Territoires du Nord-Ouest.»

La consultation d'aujourd'hui porte d'ailleurs le nom de plébiscite et non pas de référendum, ce dernier ayant une signification juridique importante.

Claire Barnabe, conseillère à Ottawa pour le ministère des Affaires intergouvernementales du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, précise: «Le vote

d'aujourd'hui n'a pas la même portée que le référendum québécois tenu il y a deux ans.» Les autochtones du Grand Nord veulent aussi demeurer au sein de la Confédération.

Par cette consultation, les autochtones entendent montrer à Ottawa qu'ils désirent plus de pouvoirs pour leur Assemblée législative, principalement dans le domaine des tribunaux et de la répartition des revenus des ressources.

Mme Barnabe se basant sur son expérience personnelle de plus de 15 ans dans les Territoires, et non sur un sondage scientifique, croit qu'aujourd'hui le «oui» l'emportera par une majorité de 54 pour cent.

La consultation est organisée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui a



John Munro

photo UPC

donné son accord il y a un an et où les résidents élisent 22 représentants à l'Assemblée législative.

**Le tableau politique**

Les TNO sont peuplés de trois nations autochtones bien distinctes. Dans la partie est, l'on retrouve les Inuit Tapirisat qui réclament la division de cette région depuis plusieurs années. Ils voteront massivement en faveur du oui.

La partie de l'Arctique-Ouest est sous le contrôle des Inuvialuit tandis que les Dénés se retrouvent dans la vallée du fleuve Mackenzie. Dans ces deux derniers groupes, Mme Barnabe croit que le oui sera plus mitigé.

Comme le plébiscite est ouvert à tous les habitants qui ont 19 ans et plus et qui ont résidé dans la région depuis trois ans au moins,

plusieurs Blancs (des travailleurs du sud) participeront à la consultation.

Tel qu'écrit dans le préambule qui accompagne le bulletin de vote, si le résultat est positif et que le fédéral accepte de diviser les TNO, une commission sera formée et en consultation avec les peuples autochtones elle recommandera l'établissement précis des nouvelles frontières.

Comme le souligne la parole du gouvernement des TNO, les autochtones ne s'entendent pas entre eux sur les frontières qui devraient marquer leur région respective.

Le bulletin de vote sera rédigé en sept langues différentes et il y aura 90 boîtes de scrutin réparties sur tout le territoire. Le résultat sera connu tard en soirée aujourd'hui.

## Ottawa reporte la taxe sur les ventes en gros

OTTAWA (PC) — Cédant aux pressions du milieu des affaires, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a annoncé hier qu'il reportait à plus tard, à six mois au moins, son intention de percevoir la taxe de vente fédérale au niveau du gros, ainsi qu'il l'avait annoncé dans son budget de novembre dernier.

C'est la quatrième fois que le gouvernement retraité partiellement au sujet de mesures de ce budget vertement critiqué et qui avait placé M. MacEachen dans l'eau chaude.

Le gouvernement se proposait de ne plus percevoir, à partir du 1er juillet, la taxe de vente fédérale au niveau du fabricant, mais au niveau du grossiste. Ce chan-

gement a maintenant été reporté au 1er janvier 1983.

Les milieux d'affaires et les députés de l'opposition avaient de façon générale condamné cette mesure, en affirmant qu'elle allait entraîner une hausse des coûts, dont une partie allait être reportée aux consommateurs.

L'an dernier, le gouvernement a perçu environ \$4.6 milliards avec cette taxe de vente.

M. MacEachen a qualifié d'exploratoire le début de janvier comme nouvelle date de la mise en vigueur de la mesure. Il a ajouté qu'il confirmerait cette date au cours de l'été, soit après que la population aura eu le temps de réagir à un avant-projet de la loi qui instaurera la nouvelle procédure et qu'il devrait faire connaître d'ici la fin du mois.

SÉPARATISTES DE L'OUEST ET DU QUÉBEC

## Le PQ n'envisage pas de rapprochement

Aucun rapprochement n'est envisagé, ni même ne semble envisageable entre les «séparatistes» de l'Ouest du Canada et ceux du Québec.

**PIERRE VENNET**

Le vice-président du Parti québécois, Sylvain Simard, qui donnait hier une conférence de presse, a indiqué qu'il est bien évident que son parti suit de près l'émergence du Western Canada Party

Concept, en Alberta, en Saskatchewan et en Alberta.

L'élection d'un député «séparatiste» de l'Ouest, à la législature albertaine, et le fait que le parti présente une quarantaine de candidats à la législature de la Saskatchewan sont vus par le PQ comme la confirmation de sa thèse selon laquelle le Canada est une entité artificielle, ne collant plus à la réalité. Selon Sylvain Simard, les gens de l'Ouest, tout comme le Québec, ne se reconnaissent plus dans un gouvernement central qui fixe ses priorités à partir des besoins de l'Ontario et dans le but de plaire aux intérêts de celui-ci.

Mais là s'arrêtent les affinités. En effet, de dire le vice-président du PQ, on retrouve chez les «séparatistes» de l'Ouest une grande frustration à l'idée que le Canada ait toléré en son sein le maintien d'une forte minorité francophone, bref un rejet de l'idée même qu'il puisse y avoir des Canadiens français avec certains droits.

LÉVESQUE PARLERA JEUDI

## Trudeau également à TVA?

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait savoir, hier, qu'il se réserve le droit d'un temps d'antenne équivalent pour répondre au premier ministre René Lévesque, qui doit prononcer un discours jeudi soir, sur le réseau de télévision privé TVA.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a dit que le réseau TVA a offert gracieusement un temps d'antenne équivalent de 30 minutes, soit la même durée qui a été offerte gratuitement à M. Lévesque. Mais la décision de répondre ou non ne sera prise qu'après que le chef du gouvernement québécois aura prononcé son discours tant attendu.

Ce discours, qui fait partie de la campagne du gouvernement québécois pour dénoncer l'accord constitutionnel signé entre Ottawa et les neuf autres provinces, coïncide à quelques heures près avec l'arrivée au Canada de la reine Elizabeth qui vient spécialement au Canada pour y promulguer la nouvelle constitution canadienne.



Pierre Foglia

LES QUÉBÉCOIS EN ALBERTA (8)

## Servantes... et épouses!

— Je compte travailler dans un mois environ. Je ne prévois absolument aucun problème pour me trouver un poste quand je serai prête... Quand je pense que la plupart des filles avec lesquelles j'ai fait mon cours d'infirmière sont en chômage à Montréal...

Outre des infirmières, j'ai rencontré plusieurs secrétaires durant mon séjour. Dans leur cas, évidemment, la maîtrise de l'anglais est requise. Mais le fait de maîtriser aussi le français leur donne un avantage professionnel appréciable, et un salaire qui approche parfois les \$30,000...

Genevieve, de Victoriaville, n'a pas voulu me dire combien elle gagnait, mais parce qu'elle parlait bien français, elle a été choisie entre 20 candidates anglophones pour travailler au siège social de Syncrude à Fort McMurray. Secrétaire au bureau d'accueil et de recrutement, elle sert aussi d'interprète quand se présentent des candidats unilingues francophones, ce qui arrive assez souvent...

Des secrétaires, des infirmières... et bien sûr des waitresses... Lise, de Québec, 18 ans, sert du spaghetti chez «Peppe's», le rendez-vous des Québécois à Calgary, un mauvais restaurant italien tenu par un Grec (eh oui, comme sur la rue Duluth!). Lise est arrivée en train il y a six mois, elle a trouvé du travail tout de suite, d'abord au comptoir de «Budget», puis dans la restauration. \$3.80 de l'heure, \$85 de tips par jour...

Rose-Marie, une anglophone de Montréal sert des pieds de cochons fumés (très bons d'ailleurs) au café «Praha», le seul restaurant «underground» d'Edmonton. Même salaire, mêmes pourboires que Lise.

Dominique, une fille que j'avais déjà croisée sur Saint-Denis, est barmaid au «Peter Pond», l'hôtel chic de Fort McMurray. Elle revenait tout juste de deux semai-

nes de vacances à Hawaï... et il lui reste assez d'argent pour dépenser, comme elle l'a toujours fait, les chums mal pris, qui sont aussi ses co-locataires.

Supposons maintenant une fille qui ne serait ni infirmière, ni secrétaire, ni waitress. Une fille qui sort de l'université avec un bac en sciences sociales par exemple, bref une fille qui ne sait rien faire... Eh bien elle trouverait quand même du travail en Alberta. Comme bonne!

Il y a une grande demande de personnel domestique en Alberta. Situation qui ne doit pas être étrangère au fait que 50% des femmes mariées albertaines sont sur le marché du travail. Les journaux sont pleins de petites annonces demandant des gardiennes, des bonnes, des cuisinières...

Sylvie, de Saint-Jean-Port-Joli, 22 ans, est logée et nourrie chez un couple d'ingénieurs qui lui verse un salaire hebdomadaire de \$85. En échange, elle se lève à 7 heures tous les matins, fait le ménage, la bouffe, torche les petits monstres et se couche trop fatiguée pour aller à ses cours d'anglais...

Il est temps que je repose ma question, et que j'y réponde cette fois correctement: la femme immigrante est-elle favorisée?... Apparemment oui. En fait, pas du tout.

Aussi bête que cela puisse paraître, l'immigrante tire ses privilèges (surtout celui d'avoir du travail) de son aléa comme femme. Autrement dit, plus l'homme est riche, plus il a besoin d'infirmières pour le soigner, de secrétaires pour faire sa job, de bonnes pour le servir.

Quant l'homme n'est pas assez riche pour se payer tout cela, quand par exemple, il s'agit d'un pauvre immigrant, alors il se contente d'avoir une blonde... et de la réclamer d'urgence à son chevet! C'est ainsi que bon nombre des Québécoises que j'ai rencontrées

en Alberta n'étaient ni infirmières, ni secrétaires, ni waitresses, ni rien. Rien que «la blonde de...», débarquée en catastrophe après les pressants appels d'un chum qui s'ennuyait de sa mère. Ah l'amour!...

Parlant de couple, il est à révéler qu'il est soumis à rude épreuve en exil. L'absence de support social et familial provoque bien des éclatements. Et même quelques dramatiques «capotages». Le docteur Jules Lamarque, responsable de l'aile psychiatrique du General Hospital de Calgary, m'a confirmé que l'augmentation du nombre des admissions à son département suivait une courbe alarmante. Ses nouveaux clients?... Des hommes incapables d'assumer l'échec de leur migration, mais surtout des femmes, mères de jeunes enfants, qui voient leur ménage sombrer et ne le supportent pas. Dans leur milieu d'origine, elles s'en sortaient avec une légère dépression, perdues à Calgary, leur état nécessite souvent l'hospitalisation.

Pour terminer, revenons aux immigrantes québécoises, autonomes et célibataires, ou presque... Ce qui est certain dans leur cas, c'est qu'elles n'ont pas à souffrir de la solitude, au contraire! «On se fait plus achaler qu'au Québec», se plaignent-elles, en déplorant que dans ce pays, les cowboys gardent leurs éperons pour cruser, qu'il est mal vu de danser seule, et dangereux d'afficher en public son homosexualité...

Durant mon séjour, les journaux faisaient grand tapage autour d'une jeune fille accusée d'avoir porté un T-shirt sur lequel était imprimé «Fuck and Die». Elle s'en est finalement tirée avec un sermon du juge qui, je suppose, a dû prendre en considération que pour une jeune fille résidant à Calgary, c'était effectivement les deux seules choses à faire.

Demain: «Les illuminés»

**30% DE RABAIS**

**OFFRE SPÉCIALE DU PRINTEMPS**

TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

DONNEZ À VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS

**AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON OU PATIO**

FAITS SUR MESURE

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

**\$499<sup>95</sup>** CHAQUE INSTALLATION

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grands et plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 57 ANS — MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portos ou que le soleil brule votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'environnement idéal. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

**NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS**

**Wm MORRIS & FILS LITEE**

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR — FÊTES 737-1960

ANCIENNEMENT SUR CÔTE DE L'ESSE MAINTENANT À UN SEUL ENDROIT À MONTRÉAL: 9162, BOUL. SAINT-LAURENT (ENTRE LEGENDRE ET CHAMBLÉ)

AUSSI PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM

(Application faite pour droit d'auteur)

**NE PARTEZ PAS SANS NOUS!**

- GROUPES
- FORAITS
- CROISIÈRES
- VACANCES

**VOYAGES VON DUPUIS**

1918, FRONTENAC, MTL H2K 2Z1  
FACE AU METRO FRONTENAC  
523-2143

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Louise Massue sera avec vous

**Giroux & Des Lauriers INC.**

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 METRO JEAN-TALON

1500 EST. RUE MONT-ROYAL 521-3164 METRO MONT-ROYAL

4029, RUE ONTARIO 521-9414 METRO PIE-IX

**pour monsieur à son travail ou son fils à l'école, rien n'égale**

**LE VRAI CONFORT DES NOUVEAUX Wallabees DE Clark's**

Magnifiques ces Wallabees. Plus confortables encore qu'ils n'en ont l'air. Du matériel de qualité et des piqûres à la main vous assurent un confort qui durera longtemps. Modèles pour hommes et dames en cuir ou en daim, à lacets ou moccasins.

Pour dames Pointures 5 à 11. Cuir veau et tons de brun ou blanc. Cuir daim en tons de sable, brun ou bleu. Étroits et moyens \$74<sup>95</sup>

Pour hommes Pointures 6 à 13. Cuir veau et tons de noir ou brun ou blanc. Cuir daim en tons de sable ou brun. Étroits et moyens \$79<sup>95</sup>

PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

**INVITATION MAIGRIR**

Démonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.

Le jeudi 29 avril à 20 h

**Clinique Domus Medica**

5555 est. rue Belanger, Montréal

S.V.P. appeler pour réservation 522-7347

Entrée libre 522-8623

Clement Patenaude, psychologue

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DOUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY éditorialiste en chef

## Cisjordanie, terre de colère et de haine

Le calme paraissait vouloir se rétablir en Cisjordanie la semaine dernière, et d'aucuns étaient en lieu d'espérer que les cérémonies des jours saints auraient eu pour effet d'accroître l'accalmie. C'était, hélas, faire abstraction d'un fanatisme doublé de féroces incompatibilités raciales et religieuses.

Monstres sans oreilles et sans raison, les fanatiques se manifestent dans tous les pays du monde. Israël tente de dissimuler les siens, mais les incidents révoltants survenus sur l'esplanade des mosquées d'Omar et d'El Aqsa, en plein jour de Pâques, en ont projeté un en gênante lumière. Il s'appelle Alan Harry Goodman. C'est un Américain israélien, originaire de Tenafly, New Jersey. Il fait partie de l'armée israélienne et c'est avec un M-16 américain qu'il a perpétré son crime. C'est navrant. D'autant plus navrant que tous ces faits se

conjuguent pour justifier les accusations à l'emperte-pièce des Palestiniens.

L'acte de Goodman lève le voile sur un coin peu glorieux du fanatisme israélien. Certes, ce fanatisme se terre, mais il n'atteste pas moins qu'Israël aussi est à la merci de groupuscules qui, d'une seule rafale de mitrailleuse, peuvent compromettre l'acquis de mois et d'années de négociations serrées et délicates.

Mais gardons-nous d'accabler Israël, même s'il nous est permis de penser que la politique du premier ministre Begin a trop souvent des impulsions casse-cou. Tous les pays ont leurs fanatiques. Nous avons les nôtres et nous savons qu'ils peuvent se manifester à l'occasion d'une simple fête populaire, ou encore, lors d'une grève. Or, Dieu sait quelles pensées sanguinaires peuvent nous traverser l'esprit dès que des inci-

dents fâcheux viennent troubler notre confort. Et pourtant, les incompatibilités que nous pouvons avoir avec nos semblables paraissent bien insignifiantes comparées à celles que des attentats quasi quotidiens alimentent au Moyen-Orient.

«Les Arabes tuent les Juifs tous les jours, a dit Goodman à la police; beaucoup de mes parents et amis ont été tués. Je dois les venger.» Ce n'est pas un fou qui parle ainsi, mais un homme que des tests psychologiques ont classé sain d'esprit. Preuve que le fanatisme rend aveugle sa victime.

Le fanatisme de Goodman a naturellement déchaîné celui des leaders palestiniens. Ces derniers ne veulent rien entendre. Israël a beau désavouer et condamner cet acte insensé, l'OLP persiste à en imputer la responsabilité à tout le mouvement sioniste. La Jordanie

qui, jadis, interdisait aux Juifs l'accès des lieux saints, fait un montage de ce qui vient de se passer et se dit prête à participer à toute action concrète visant à mettre fin aux agressions commises par Israël contre les lieux saints. À noter, en passant, que le roi Hussein, si allergique aux tables des négociations, se veut de toutes les croisades armées. Quant au roi du Maroc, il songe à faire appel à l'ONU.

La colère est mauvaise conseillère. Elle rend déraisonnable les éléments réputés les plus modérés. Une dizaine de maires (sur 25) de Cisjordanie avaient prêché la sédition et la révolte. Le gouvernement israélien les a relevés de leurs fonctions, ce qui a déclenché la crise. Des jeunes ont fait brûler des pneus pour bloquer la circulation. D'autres ont lancé des pierres et des bouteilles à la police. Des civils israéliens se sont mis de la partie. Il y eut des

morts de part et d'autre. On devine assez bien que, dans une atmosphère semblable, la pondération et le jugement trouvent difficilement leur compte. Les Arabes sont déchaînés. Les forces de l'ordre ont les nerfs en boule et ne savent plus où donner de la tête. Elles ont demandé au Conseil musulman de faire appel au clergé islamique pour qu'il tente d'apaiser les esprits, mais en vain. Le Conseil a préféré lancer, à tous les Arabes d'Israël, un appel à la grève générale.

Les autorités israéliennes sont seules à recommander la modération, mais l'intensité de la révolte des militants arabes nécessite le recours à des moyens violents, ce qui dévalorise totalement les appels de la Knesset.

La police et les militaires israéliens ne cherchent, en définitive, qu'à rétablir l'ordre, mais les moyens qu'ils doivent prendre pour y parvenir leur donne

l'apparence d'odieux oppresseurs aux yeux de ceux qui n'entrevoient la situation qu'à travers les simplifications des dépêches.

Les populations arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza auraient grandement besoin de responsables en mesure d'apaiser la colère aveugle et débillitante qui les habite. Certes, cette colère est un peu beaucoup le fruit d'une politique hasardeuse, de même que du coup de force d'une tête brûlée. Mais elle est démesurée. Hélas, il arrive que seuls les extrémistes palestiniens ont la faculté de commander aux masses, et ces gens-là n'ont qu'un objectif: faire constamment monter la vapeur et fomenter des troubles afin de démontrer que c'est Israël, et Israël seul, qui est la source de tous les maux au Moyen-Orient. Les tunnels de la haine sont sans issue.

JEAN PELLERIN

## Les Malouines deviennent le cauchemar de M. Haig

Le lundi de Pâques est en général jour de relâche. Mais pas pour Alexander Haig, secrétaire d'État américain, qui a tenté durant toute la journée de lundi et pendant une partie de la nuit de lundi à mardi de trouver une solution à la grande énigme de l'heure. Comment apaiser le conflit entre la Grande-Bretagne et l'Argentine à propos des îles Malouines, envahies le 2 avril par les Argentins, au nom, à ce que disent les Argentins eux-mêmes, du droit du propriétaire? Les Britanniques, ainsi qu'on a pu le voir, n'entendent nullement se résigner au fait accompli et à ce qu'ils appellent un «coup de force».

La journée du médiateur extraordinaire a été particulièrement frénétique lundi. La longueur des discussions avec le cabinet de Mme Thatcher donnait déjà une idée du caractère ardu du problème. A la fin de ses discussions à Londres, l'Américain se proposait de prendre l'avion pour Buenos Aires. Conformément à des méthodes établies par M. Kissinger, M. Haig ne répugne pas à faire la navette entre les pôles opposés pour tenter de trouver un langage commun.

Or, lundi soir, on devait apprendre que M. Haig renonçait à retourner à Buenos Aires pour faire part du résultat de ses consultations avec le gouvernement de Mme Thatcher. Pourquoi?

Il semble qu'une conversation téléphonique entre l'ambassade des États-Unis à Londres et le ministre des Affaires étrangères à Buenos Aires ait convaincu M. Haig que les propositions étudiées avec les Anglais n'étaient pas assez alléchantes pour qu'il aille les présenter en personne au gouvernement argentin.

C'est à ce moment-là que le pessimisme a gagné tous les observateurs et qu'on a commencé à conclure à l'échec de la mission Haig. Si celui-ci ne juge pas utile de faire le voyage jusqu'à Buenos Aires, c'est donc que sa mission est en panne. Et comme devait le signaler lui-même le secrétaire d'État, «pendant toutes ces péripéties, le temps fuit». Le temps fuit, c'est-à-dire qu'approche l'heure qui pourrait voir se produire un affrontement naval fatal.

M. Haig est donc rentré hier à Washington, sans passer par la capitale argentine, semble-t-il dans la pensée de faire rapport au président Reagan lui-même. Est-ce que cela signifie que les décisions qui restent à prendre sont trop importantes pour être annoncées par le secrétaire d'État et qu'elles relèvent du seul domaine du président? L'explication est vraisemblable.

Là-dessus est survenu un épisode curieux, au cours duquel l'Argentine a paru prendre appui sur la résolution des Nations

unies la condamnant, pour accuser la Grande-Bretagne d'intentions belliqueuses, au milieu de rumeurs contradictoires voulant tantôt que la flotte argentine se retire, tantôt qu'elle se tienne prête au combat. Il n'est pas contraire à la nature des choses que l'ONU soit appelée à fournir ses bons offices, sous une forme ou sous une autre. L'Organisation des États américains, de son côté, tout en évitant de prendre partie, s'est dite disposée à rechercher une solution sur la base d'une «coopération confiante».

La difficulté majeure et, pour l'heure, insurmontable, reste la souveraineté à exercer présentement sur les territoires contestés. Ni l'Argentine ni la Grande-Bretagne ne veut renoncer à planter son drapeau dans ces îles perdues.

Voilà la grande difficulté à court terme. Mais à long terme, M. Haig éprouvera peut-être d'autres ennuis. La présence de la flotte anglaise dans l'Atlantique-Sud dégarrit l'OTAN de sa principale force de frappe navale. Un peu plus ouvertement chaque jour, l'URSS prend fait et cause pour l'Argentine. Cela annonce-t-il un nouveau front dans le déroulement d'une guerre dont tout le monde ose espérer qu'elle restera froide? Ne pas poser cette question relèverait à tout le moins de la légèreté.

GUY CORMIER

EN DEUX MOTS M. MAC GULIGAN, VOTRE AVIS SUR LE CONFLIT GRANDE-BRETAGNE-ARGENTINE?



Droits réservés

## La hausse des prix chez Shell Canada

Comment expliquer le geste de Shell Canada qui vient de hausser le prix du litre d'essence à ses stations libre-service?

Y a-t-il un lien entre cette décision et la récente grève des détaillants d'essence à travers la province? Autre question: cette initiative d'une des plus grandes raffineries au pays signifie-t-elle la fin de la guerre des prix?

Dans le premier cas, la compagnie Shell semble vouloir insinuer qu'il ne faut faire aucun rapprochement entre la «grève» des détaillants et l'initiative qu'elle vient de prendre. Mais on a droit d'être sceptique à cet égard. La coïncidence, en tout cas, est étrange. Le moins qu'on puisse penser, c'est que l'action des détaillants a aidé à précipiter les choses.

En effet, quand les détaillants ont mis le Québec à sec durant les dernières semaines pour saisir brutalement l'opinion publique de l'injustice dont ils se disaient victimes (leur trop faible marge de profit sur la vente du carburant), leur objectif était notamment d'obtenir des compagnies qu'elles partagent plus équitablement avec eux le produit de cette vente. Celles-ci ont toujours prétendu qu'elles ne pouvaient réduire leurs propres profits qui étaient déjà trop bas.

En haussant les prix dans ses

libre-service, Shell permet du même coup aux détaillants de l'imiter et, donc, d'obtenir ce qu'ils désiraient. Car, dans bien des cas, c'est la concurrence que les libre-service livraient aux détaillants ordinaires qui forçaient ceux-ci à se contenter d'un profit très faible à la pompe.

Shell explique que les stocks accumulés de pétrole qui incitaient les compagnies à couper les prix sont maintenant épuisés. La situation revient en quelque sorte à la normale.

British Petroleum, qui formule à peu près les mêmes commentaires, a déjà fait savoir qu'elle hausserait elle aussi ses prix. Les autres compagnies devraient emboîter le pas à tour de rôle. Même Petro-Canada semble d'ailleurs accepter les explications de Shell.

À moins d'un revirement de situation vraiment imprévisible, on peut donc en déduire que c'est la fin de la guerre des prix. Les automobilistes ne se feront plus faire de cadeaux. Au contraire, ce sont eux qui régleront finalement la note de la dernière «grève» des détaillants. Ceux-ci en porteront, par contre, l'odieux, car le consommateur ne connaît que le pompiste. Les compagnies sont hors de sa portée.

VINCENT PRINCE

### LIBRE OPINION

## Claude Ryan, valeur d'avenir

Les signataires sont de jeunes libéraux qui militent au PLQ.

Il y a quatre ans le 15 avril, le Parti libéral du Québec entreprenait, avec l'élection de son nouveau chef, Claude Ryan, l'ambitieuse réforme du renouveau. Aussi croyons-nous opportun de mesurer le chemin parcouru afin de mieux évaluer

MICHEL CORBEIL  
MARTINE BERNIER  
SYLVAIN CHRISTIN  
ALAIN PAQUET

celui qui reste à faire avant l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement authentiquement libéral.

«L'élection d'un gouvernement majoritaire péquiste, écrivait Benoît Payeur en 1977, a marqué la fin d'une époque et d'un certain esprit dans les rangs du Parti libéral du Québec.» C'est la raison fondamentale pour laquelle la très grande majorité des délégués libéraux ont plébiscité celui qui les conviait à doter le parti d'une pensée articulée et cohérente, susceptible de recueillir l'adhésion de la majorité de la population québécoise. Fidèle à ses engagements, le nouveau leader se mit résolument à la tâche en activant les commissions d'étude, en accordant la priorité à la réflexion et en mettant en place des instruments de recherche et de documentation. Très rapidement le parti ac-

cueillit en son sein des catégories de citoyens qui n'y étaient pas suffisamment représentées et s'ouvrit davantage aux divers courants et organismes de notre société. Ainsi, en l'espace de quatre ans, les résultats concrets ne se sont point fait attendre: les effectifs ont quadruplé, une organisation efficace s'est ramifiée à travers toutes les régions, le mode de financement a été transformé de fond en comble et l'orientation politique du parti s'est entièrement renouvelée. De plus, en dirigeant et en finançant seul la campagne victorieuse des forces du NON lors du référendum du 20 mai 1980, le PLQ a réussi à ralentir considérablement l'action indépendantiste du Parti québécois; puis, en remportant à treize reprises les élections complémentaires qui se sont tenues entre juillet 1978 et avril 1982, le PLQ a démontré de façon non équivoque qu'il demeure la seule alternative au plus que décevant gouvernement péquiste.

Bien que cette extraordinaire lancée n'ait pas connu la consécration tant attendue le soir du 13 avril 1981, il n'en demeure pas moins qu'elle a permis au parti de faire des gains réels qui sont loin d'être négligeables: le pourcentage du vote populaire a augmenté de 13 points, passant de 33% en 1976 à 46% en 1981, tandis que le total des voix recueillies, de 1,135,056 qu'il était en 1976, connaissait une remar-

quable progression, atteignant en 1981 le nombre de 1,660,504. Ainsi, devancé par le Parti québécois par une marge d'à peine 113,414 voix sur un total de plus de 3,5 millions, le Parti libéral du Québec occupe toujours les banquettes de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

La maturité d'une formation politique se mesurant à l'acceptation, par toutes les instances concernées, de leurs responsabilités respectives, et à leur capacité d'adaptation aux exigences de la réalité d'une société en profonde mutation, il importe donc aux militants libéraux de faire preuve de pondération et de relever sereinement le large et exigeant défi auquel ils sont confrontés: celui de l'identification en profondeur du PLQ à la réalité québécoise d'aujourd'hui, dans toutes ses dimensions.

Au-delà de l'élargissement et du rajeunissement de la base militante ainsi que de l'élaboration d'une toute nouvelle approche globale de la problématique québécoise et canadienne, loin des slogans faciles, les libéraux québécois doivent admettre que, dans la foulée de la Révolution tranquille qu'ils ont favorisée dans les années 60, des milliers de leurs concitoyens se définissent de plus en plus comme Québécois. «Ce changement traduit sans doute chez plusieurs une option arrêtée en direction de la séparation, disait Claude Ryan

en septembre 81. Chez d'autres, il exprime plutôt l'émergence d'une conscience québécoise, une culture québécoise, une fierté québécoise, d'un sentiment d'appartenance à une société et à un peuple distincts, d'une volonté de vie originale dont l'inspiration première est notre attachement profond à la culture française. Non seulement notre parti ne doit-il pas refuser ces réalités nouvelles, mais il doit faire en sorte qu'elles s'affirment avec la pleine et légitime participation de tous les Québécois, sans distinction d'origine, sans exclusivisme et sans mesquinerie. Si nous savons favoriser et susciter la participation de tous les Québécois à ce mouvement d'affirmation de la conscience et de la culture québécoises, l'affirmation sera plus riche, plus nuancée, plus généreuse, plus respectueuse de la diversité, plus ouverte sur les réalités du monde nord-américain qui nous entoure. Notre défi consiste non pas à étouffer ou à contenir dans des bornes étroites la recherche vitale d'un peuple qui veut définir et affirmer son identité, mais à l'assumer activement et généreusement de manière qu'elle soit vraiment la démarche de tous les Québécois et qu'elle puisse se concilier harmonieusement avec l'adhésion libre au fédéralisme canadien et l'acceptation réaliste des réalités de notre contexte nord-américain.»

Ainsi, par-delà la question

LA MANIFESTATION ANTI-RAPATRIEMENT

«Très mauvaise idée»

M. René Lévesque  
Premier ministre du Québec  
M. le Premier ministre,

Il paraît que vous auriez décidé, mal inspiré comme d'habitude par les danseurs de menuet qui vous tiennent lieu de conseillers politiques, de participer vous-même à une grande manifestation contre le rapatriement de la constitution canadienne dans les rues de Montréal le 17 avril. C'est une très mauvaise idée, une idée dangereuse. Le «Canada Bill», si je comprends bien, est une espèce d'emmanchure politique concoctée et agréée entre pays étrangers, en l'occurrence le Canada et l'Angleterre. Nous n'avons d'aucune façon participé à l'élaboration et à la finalisation de cet accord. C'est clair, c'est limpide; pour moi en tout cas cela ne nous regarde pas et je me demande pourquoi vous cherchez tant à y mettre votre nez (et votre cigarette). Un homme d'Etat responsable n'agit pas de cette façon.

En ces temps de crise sociale et économique peut-être sans

précédent au Québec, le chef du gouvernement, élu démocratiquement par l'ensemble de la population, doit en priorité s'occuper de SES affaires, qui vont assez mal merci et laisser les «étrangers» s'arranger avec «leur» constitution.

En ce qui a trait à l'idée de la souveraineté du Québec, nous sommes dans un trou noir, dans le néant, et, pour l'instant, il n'y a rien, absolument rien à faire. A ce sujet, la plus élémentaire lucidité politique vous commande de rester peinarés jusqu'à nouvel ordre. Patience, le monde bouge, le temps aussi, nous aurons notre tour.

Dangereuse aussi cette idée à cause de tous les groupes de citoyens qui contestent, non sans raison, vos politiques et à qui cette manifestation donnerait une chance inespérée de manifester de façon spectaculaire leur colère, en même temps, dans les mêmes rues, dans les mêmes parcs. Saupoudrez le tout de quelque agitateur fédéral et vous voyez le désastre! Je divague, j'hallucine, je déraile? Peut-être. Pourtant on a déjà vu

ça, souvenez-vous. D'ailleurs l'expérience devrait vous avoir enseigné que dans le combat qui les oppose au Québec, les fédéraux ont souvent privilégié cette tactique profitable qui consiste à frapper d'abord, quitte à s'expliquer plus tard, plusieurs années plus tard...

Non, ça sent mauvais ce truc-là et moi, pour un, je ne participerai pas à une manifestation où il y a risque d'affrontement, à un moment de notre Histoire où la solidarité est capitale. Et je demande, par la présente, aux Québécoises et à tous les Québécois d'y penser deux fois avant d'aller parader dans les rues de Montréal le 17 avril.

Ce jour-là, c'est en silence que je regarderai le Pierre Elliott faire ses simagrées devant la reine d'Angleterre. Le silence, quand il est discret, il est éloquent. Et efficace. Il stimule votre juste indignation, il cache bien la détermination qui vous porte, ce qui énerve l'adversaire qui ne peut en mesurer la profondeur.

Jean-Claude BOURBONNAIS  
Montréal



Un premier ministre mal conseillé?

Pour «civiliser» le droit de grève

Bientôt reprendra l'affrontement cyclique entre les négociateurs du gouvernement québécois et ceux des syndicats des secteurs public et parapublic. Parmi les moyens d'éviter coups et blessures à beaucoup de monde, j'en suggère deux qui m'apparaissent à la fois simples et efficaces:

1. On se souviendra de la loi patronnée par M. Pierre-Marc Johnson qui obligeait les syndicats au vote de grève secret. De savantes études indiquent peut-être précisément le nombre de grèves ainsi évitées; le gros bon sens, et un tant soit peu d'expérience syndicale, nous orientent qu'il y en a sûrement une quantité appréciable. Dans la même foulée, je crois que le gouvernement devrait adopter une loi à l'effet que tout vote de grève se fasse par référendum de 9 à 5 une même journée. Certains syndiqués préfèrent puiser leurs informations à l'assemblée générale, c'est leur droit le plus strict; d'autres éprouvant le besoin d'aller s'y faire «chauffer à blanc» (ou «à rouge»), c'est leurs affaires. Mais l'obligation de subir une assemblée générale (quelquefois si longue que les plus modérés la quittent avant le vote de grève) est un prix assez désagréable à payer pour exercer un droit démocratique fondamental! Paternalisme odieux? Despotisme machiavélique? A moins que ce ne soit un relent du temps où les syndicats naissants n'utilisaient pas encore l'imprimerie? En tout cas, l'évidence demeure: le référendum obligatoire permettrait de se passer de toutes ces grèves que la majorité des syndiqués ne veulent pas.

2. Récemment, les professeurs du Cégep de Rosemont semblaient remettre en cause leur affiliation syndicale. Je ne connais pas l'étendue ni le dénouement de leurs démarches. Bien sûr, on peut en tout temps changer de centrale... théorique-

ment. En pratique, lorsqu'on considère la somme d'énergie requise, de subtils embûches légales, de querelles internes, etc., impliquée par un tel geste, l'obstacle s'avère disproportionné par rapport au but de la démarche envisagée. Entre autres raisons parce que les exécutifs locaux en place se sentiraient la cible d'une révolution de palais ou de quelque putsch à odeur «petite bourgeoisie nauséabonde». Et comme il se trouve que vous vivez tous les jours avec ces gens-là, vous vous dites que, tout compte fait, cette démarche coûte bien cher.

Pourquoi ne pas civiliser par une loi gouvernementale ce désir légitime de pouvoir changer de centrale sans mobiliser mer et monde? Le syndicalisme public et parapublic serait beaucoup plus près de ses membres s'il devait tenir à date fixe, disons chaque 5 ans, une élection statutaire portant sur le choix de la centrale, entendu qu'un des choix consisterait en un syndicat-maison (en cas d'absence de majorité absolue, on procéderait à un second tour). Cela d'ailleurs se fait déjà d'une certaine manière dans les syndicats de la construction. Cette méthode m'apparaît un heureux compromis entre d'une part l'actuelle formule Rand, par laquelle l'unité de travail est représentée par la centrale élue à majorité... en pratique pour une petite éternité, et d'autre part le système français, qui permet à plusieurs syndicats d'agir parallèlement dans cette unité de travail.

Souhaitons à M. Pierre-Marc Johnson, successeur de M. Pierre-Marc Johnson au ministère du Travail, la même lucidité et le même courage que son prédécesseur avait manifestés en travaillant dans cette direction.

Michel FRANKLAND  
Montréal

Daniel Johnson avait bien raison de dire: «Égalité ou indépendance»

À l'occasion du rapatriement de la constitution canadienne, permettez-moi de vous adresser les commentaires suivants.

Depuis qu'en 1968 j'ai quitté la Suisse pour m'établir au Canada, je n'ai jamais pu accepter que selon la constitution du pays les francophones hors Québec aient beaucoup moins de droits que les anglophones du Québec.

Il me semblait évident qu'une communauté linguistique minoritaire, comme les francophones du Canada, ne pouvait vraiment survivre que si elle obtenait l'égalité juridique avec la communauté anglophone.

Je me consolais en me disant qu'il s'agissait de textes anciens, que les francophones ne pouvaient vraiment espérer davantage au milieu du siècle

passé et que la nouvelle constitution qui se mijotait allait logiquement corriger une injustice aussi criante.

Le Canada a maintenant une nouvelle constitution; les francophones hors Québec n'ont en pratique obtenu aucun droit nouveau, et les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec ont été diminués. Je m'attendais certes à une attitude aussi arrogante, méprisante, voire raciste de la part du Canada anglais et de ses chefs politiques. Comment qualifier cependant l'attitude des députés francophones à Ottawa sans risquer une poursuite judiciaire? Enchâsser dans la nouvelle constitution l'infériorité juridique de sa propre communauté linguistique, alors que l'on dispose de la balance du pou-

voir: il faut le faire. Existe-t-il dans l'histoire de la démocratie parlementaire en temps de paix un précédent à un tel geste de soumission? Sûrement pas.

«Vous étiez négatifs au départ...»

La constitution arrivera le 17 avril; nos dirigeants du Québec ne seront pas à Ottawa pour nous représenter. Il me semble que le NON au référendum indiquait clairement que nous désirions en majorité le rapatriement de la constitution. Vous n'avez pas eu de mandat d'agir de la sorte. Comme d'habitude, nous allons passer pour une bande de caves.

Vous n'êtes pas d'accord sur la façon dont ça été fait? De toute manière, que ce soit fait d'une façon ou de l'autre, vous étiez négatifs au départ. Ce que vous voulez c'est l'indépendance. Nous on ne la veut pas. Avec l'attitude que vous avez, l'économie n'est pas prête de s'améliorer. Tant que vous serez là, nous allons nous enfoncer encore plus dans le bourbier où nous sommes.

Micheline DESCHÈNES  
Lac Masson

Je persiste à croire, naïvement peut-être, qu'il existe une troisième voie entre l'indépendance que le peuple québécois est encore loin d'accepter, si l'on se fie aux récents sondages, et l'acte de soumission que veut imposer au Québec le Canada anglais avec l'aide d'une députation francophone invertébrée.

Il ne fait cependant aucun doute que les francophones québécois, qui ont la chance d'être majoritaires dans leur province, n'accepteront plus très longtemps d'être traités en citoyens canadiens de deuxième classe et que, n'en déplaise au Canada anglais et à ses valets francophones, l'avenir du Québec réside encore dans le slogan de l'ancien premier ministre Daniel Johnson: EGALITE ou INDÉPENDANCE.

Il n'est d'ailleurs pas exclu que le Canada anglais, forcé un jour de choisir entre ces deux options, se rapproche de plus en plus de la thèse de la souveraineté-association du Parti québécois. Mais il faut pour cela que la voix du Québec français se fasse enfin entendre très fort à Ottawa par des députés qui, sans aucun complexe d'infériorité, sauront, après tant d'années d'«à-plat-ventrisme», se tenir debout devant le Canada anglais.

Michel GALLAY  
Montréal

Une autre suggestion

Monsieur le Premier ministre, Suite aux coupures dites «aveugles» dans tous les secteurs qui nous amènent à des situations ridicules (comme le rationnement des serviettes hygiéniques dans certains hôpitaux) et en attendant une profonde réforme administrative qui arrêterait la saignée des «indiens» pour ne laisser que les chefs, puis-je me permettre, monsieur le Premier ministre, de vous apporter quelques suggestions?

Lors de la prochaine négociation avec les employés(es) des secteurs public et parapublic, pourquoi ne pas leur garantir leurs droits acquis et leur sécurité d'emploi en échange d'un gel des salaires pour les employés(es) gagnant moins de 30,000.00\$ et d'une baisse proportionnelle de salaire s'échelonnant entre 5 et 10% pour ceux (celles) qui gagnent plus de 30,000.00\$. Il est bien

entendu que ces mesures toucheraient tous les employés de l'État, y compris les députés, médecins, haut fonctionnaires, policiers etc. Il est peu probable qu'il s'en suivrait beaucoup de démissions. Ceci permettrait peut-être:

- d'éviter une hausse d'impôt;
- de garder des petites gens au travail au lieu de les retrouver sur le bien-être social (ce qui coûterait encore plus cher à l'État);
- de ne pas couper de services pour lesquels la population paie si cher;
- de boucler les budgets des commissions scolaires et des hôpitaux;
- de réduire l'écart qui ne cesse de croître entre riches et pauvres;
- d'être plus compétitif avec le secteur privé;
- de vous redonner une popularité qui ne cesse de s'effriter.

Si vous commencez par une baisse de tous les salaires de l'Assemblée nationale, y compris le vôtre, monsieur le Premier ministre, les gens croiraient à votre bonne foi et vous appuyeraient.

Yves Brefton  
Saint-Jude

**la presse**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont rigoureusement réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b>	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b>	285-7111
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7205
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	
<b>PROMOTION</b>	285-7100	<b>GRANDES ANNONCES</b>	285-7202
<b>COMPTABILITÉ</b>	285-6892	Détailants National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

(Suite de la page A 6)

constitutionnelle et même la question linguistique, devons-nous réaffirmer notre loyauté première au Québec, à défaut de quoi nous risquons de compromettre irrémédiablement notre identité provinciale en assimilant le Parti libéral du Québec à l'aile québécoise du Parti libéral du Canada. Or, fait d'importance, notre double attachement au Québec et au Canada a toujours été tel que notre loyauté au premier n'a jamais effacé le second. Nous sommes cependant convaincus que le pilier essentiel du Canada demeure la dignité du Québec et que cette dernière passe par l'équilibre entre les positions extrêmes des ultra-nationalistes et des ultra-fédéralistes. Cette voie du juste milieu et du compromis véritable, nous l'avons empruntée depuis le 15 avril 1978 en capitalisant sur les admirables qualités de force morale, de vigueur intellectuelle, d'expérience, de maturité, d'indépendance d'esprit, de crédibilité, de sincérité, de désintéressement et d'intégrité de Claude Ryan.

Pour regagner la confiance populaire perdue, les libéraux québécois doivent également comprendre qu'il n'y a pas de place pour l'improvisation et que cette reconquête exige un profond changement d'attitudes. Amorcé solidement au printemps de 1978, ce changement doit cependant garder son rythme et s'approfondir. C'est la raison pour laquelle la prise de conscience et l'organisation pratique d'une indispensable solidarité dans ce changement requièrent plus de notre ouverture d'esprit, de nos facultés

d'adaptation que de notre opportunisme.

Il nous faut donc résister vigoureusement aux appels à la facilité de celles et ceux qui ont toujours confondu intérêts et convictions et répondre aux invitations, celles-là nombreuses, qui nous pressent d'inscrire notre action dans une perspective d'équilibre. A n'en point douter, ce long et patient labeur ne peut, à moyen terme comme à long terme, qu'être le plus fructueux pour le PLQ et le Québec tout entier. QUÉBEC D'ABORD! n'est pas un appel antifédéraliste mais une exigence d'une majorité de Québécois et c'est notre détermination à la concrétiser qui aura valeur dissuasive face aux racourcis péquistes.

Il est vrai que le militantisme politique a parfois ses raisons que la raison ne connaît pas. A l'heure où les militants du Parti libéral du Québec sont en face d'un choix crucial pour leur avenir, certains esprits pratiquent une remise en question qui relève davantage de l'exorcisme que d'une réflexion sérieuse. L'inconscience tranquille, ils oublient trop facilement que le RENOUVEAU est une entreprise de longue haleine, un défi des plus exigeants qui, sans être jamais totalement relevé, nécessite à la fois ardeur, détermination et constance. En effet, bien plus que d'offrir des structures d'accueil diversifiées, que de débarrasser les associations locales de leurs pesanteurs notables ou que de raffiner les techniques d'organisation, il est d'abord et avant tout un appel à la vigueur et à la rigueur intellectuelles; il consiste surtout à axer toutes les interventions de l'Opposition sur une critique acérée mais construc-

structure acérée mais constructive de l'action gouvernementale.

Critiquer le pouvoir de façon systématique, le harceler et le dénigrer sans cesse n'est plus le propre de la femme et de l'homme politiques modernes qui doivent absolument sortir des sentiers battus par les politiciens de jadis. La population, plus informée et plus critique que jamais auparavant, ne veut plus d'une action politique qui s'apparente à une amicale de chaises berçantes et qui, inévitablement, se traduit par l'avisement d'une base militante grégaire, prête à gober le meilleur et le pire avec une totale absence de discernement. Conscients qu'un appui à certaines actions gouvernementales n'est nullement un crime de lèse-parti, les libéraux québécois ne peuvent pas se payer le luxe de retourner en arrière pour véhiculer une vision de la politique qui fait choisir le contenant avant le contenu, la démonstration pipée plus que l'attitude.

Le Québec nous attend, le Canada également, et il n'en tient qu'à nous seuls, militants du PLQ, de démontrer une fois pour toutes un sens de l'éthique et de l'Etat qui confirme que ce n'est point dans la seule synthèse d'intérêts étroitement partisans qu'une collectivité se forge une âme et un vouloir-vivre communs.

«La crise qui ébranle le PLQ, écrivait le directeur du Devoir, déborde largement de la question du leadership, (...) un élément seulement dans un ensemble de questions plus larges, complexes et difficiles.» Le choix d'avenir que nous aurons à effectuer nous fera manoeuvrer

dans un passage fort étroit, entre les thèses péquistes et celles des libéraux fédéraux. Il n'en demeure pas moins que nous n'avons pas les moyens de renier l'avenir en manifestant de nouveau le séculaire et stérile réflexe qui est nôtre et qui consiste, après chaque revers électoral, à faire porter l'odieuse de la défaite par le seul chef (lorsqu'il ne nous a pas abandonnés!). C'est pourquoi, comme l'écrivait Robert Décaray, «ceux qui voient en Ryan le mal premier de son parti devraient se rendre compte, au fil des jours, à quel point cette vision est superficielle. Le mal est plus profond, il touche au cœur même du parti. (...) La présence d'un Claude Ryan (...) est peut-être un luxe dont le Parti libéral ne devrait pas se passer.»

D'ailleurs, une honnête analyse des événements de la campagne électorale du mois d'avril 1981 indique très clairement, selon André Bernard et Bernard Descoteaux dans un ouvrage paru chez HMH l'an dernier, que «plus que d'un nouveau chef, c'est de nouvelles stratégies de communications, de techniques électorales plus modernes dont le Parti libéral semble avoir besoin, tout comme d'un nouveau programme.»

Nous citerons encore Yvan Allaire, professeur à l'UQAM et conseiller au PLQ: «Dans les prochains mois, les membres du PLQ auront à décider si Claude Ryan n'aura été qu'un court épisode dans la vie politique québécoise, une pierre tombant sans bruit et sans laisser de traces dans les courants tumultueux de notre vie politique, ou s'il peut être le porte-parole efficace

d'une conception nouvelle de la politique et d'une option profondément en accord avec les aspirations d'une bonne partie de la population.»

Nous inscrivons, sans hésitation aucune, notre préférence dans la seconde alternative très justement décrite par M. Allaire. Nous considérons que le chemin parcouru avec Claude Ryan s'est avéré des plus fructueux et que celui que nous entendons faire avec lui est rempli de promesses pour celles et ceux qui ont foi en l'avenir et qui font preuve d'acuité en reconnaissant que c'est par des idées qu'on combat d'autres idées.

En ce sens, nous croyons que si les libéraux du Québec s'engagent avec conviction et bonne foi, avec cœur et pragmatisme, dans l'articulation d'une vision claire du Québec de demain au sein du Canada, ils seront en mesure, avec Claude Ryan, de la traduire en une réalité durable. Notre parti a été fort dans le passé et il a rendu des services signalés au Québec chaque fois qu'il a réussi à concilier dans une synthèse originale les valeurs de liberté et d'égalité, les valeurs québécoises et les valeurs canadiennes.

Parce que le RENOUVEAU s'inscrit dans la parfaite continuité de cette grande tradition libérale, nous sommes d'avis que les militants du PLQ doivent tout faire pour que le parti demeure un forum d'idées au sein duquel la puissance de l'accélérateur soit plus grande que celle des freins.

Voilà pourquoi, non pas en désespoir de cause mais bel et bien à cause de l'espoir, nous réitérons notre appui à Claude Ryan.

RÉGENT ST-PIERRE INC.  
C. Martin jr & cie

SORTEZ SANS EFFORT



Nouvelles chaises motorisées. Plus fortes, mieux conçues. Choix complet de chaises roulantes en magasin. Service de démonstration gratuit à domicile.

**ÉQUIPEMENT MÉDICAL**  
**VENTE ou LOCATION**  
(avec option d'achat)

Heures: sam. au ven. 9h00 à 17h30  
lundi 9h00 à 15h00

RÉGENT ST-PIERRE INC.  
4338, rue Saint-Denis, Montréal  
Depuis plus de 75 ans 849-2407

## Le scandale du Watergate et le caractère de Nixon

(N.D.L.R. La meilleure assurance que possède Richard Nixon d'occuper une place dans l'histoire des États-Unis émane de ses réalisations dans le domaine de la politique étrangère. L'architecte et le principal exécutif de cette politique fut Henry Kissinger, secrétaire d'État à partir de 1973, qui dut faire face à la démoralisation suscitée par la guerre du Vietnam et le scandale du Watergate. Bien qu'il se soit tenu à l'écart du Watergate, il en donne, dans cet extrait de ses mémoires, «Years of Upheaval», un compte rendu pénétrant, et fait une analyse perspicace du caractère de Nixon).

### LES MÉMOIRES DE KISSINGER



Le samedi 14 avril 1973, Leonard Garment, l'un des rares républicains libéraux que Nixon avait inclus dans son entourage, vint me voir, à mon bureau de la Maison Blanche, et ce qu'il m'annonça anéantit immédiatement tout espoir que j'aurais pu entretenir envers un déroulement normal du second mandat du président.

Le «Watergate» était sur le point d'éclater, et ses ramifications allaient bien au-delà d'un simple raid dans les locaux du Comité démocrate national: il y avait eu d'autres raids, sanctionnés par la Maison Blanche pour diverses raisons, dont certaines demeurent obscures à ce jour. Mais, on avait également projeté de kidnapper des organisateurs éventuels de manifestations contre la convention républicaine nationale, et de les envoyer en Amérique centrale; des prostituées devaient être utilisées pour compromettre des délégués à la convention démocrate nationale. Garment me souligna que «cette sordide affaire» avait de nombreuses dimensions, et qu'il était impossible qu'elle ait vu le jour sans la coopération des échelons les plus élevés de l'administration.

J'étais atterré: pendant quatre ans, j'avais espéré, après l'horreur du Vietnam, en l'avènement d'une Amérique enfin unie; et maintenant, par suite d'actes insensés, la discorde allait de nouveau envahir une société déjà affaiblie par 10 années de bouleversements.

J'aurais dû pourtant me douter de quelque chose dès le début de 1973, en observant le comportement de Nixon lui-même: je trouvais de plus en plus difficile d'amener le président à s'intéresser à la politique étrangère, alors qu'auparavant, il s'y plongeait fréquemment, ne serait-ce que pour se distraire un peu de l'administration du gouvernement, qui l'ennuyait de plus en plus.

#### Pour comprendre le Watergate

L'essentiel de la volumineuse documentation relative au Watergate considère cette affaire comme une aberration personnelle de Nixon et, en réalité, le Watergate n'aurait pu exister sans la personnalité particulière du président. Mais les historiens ne comprendront jamais le Watergate s'ils font fi de l'influence destructrice

de la guerre du Vietnam sur la politique, l'esprit et l'unité du pays.

Ceux d'entre nous qui avions travaillé avec Nixon pendant cinq ans et demi trouvâmes impossible de participer à la vague d'indignation qui souleva les organes d'information en juillet 1974. Nous n'excusons pas les activités révélées par le Watergate, mais nous avions une perspective différente, et nous pouvions comprendre comment une sérieuse erreur avait pu se transformer en un désastre national.

Mieux que personne, nous savions que Nixon, bien plus que de mentir, s'était convaincu de l'utilité de ces manœuvres; à plusieurs reprises, nous avions nous-mêmes été manipulés par le président, qui n'avait pas hésité à nous dresser les uns contre les autres. Nous étions tous trop familiers avec l'impossibilité, pour Nixon, de se confier totalement en qui que ce soit: ses conseillers même les plus proches n'étaient jamais certains de connaître toutes les ramifications de son esprit, et, en conséquence, ils ne savaient pas comment lui venir en aide.

Aucun président moderne n'aurait pu être moins fait pour la vie politique: terriblement timide, Nixon avait horreur de faire de

nouvelles connaissances, et ce n'est que dans l'anonymat des grandes foules qu'il se sentait à l'aise. Craignant toujours d'être rejeté, extrêmement fier et manquant de confiance en lui-même, il ne pouvait pas plus admettre sa dépendance envers l'approbation des autres que s'en passer.

Le dénouement survint le 24 juillet, lorsque la Cour suprême décréta que le privilège exécutif ne pouvait l'emporter sur l'administration impartiale de la justice: le président était enjoint de remettre les 64 rubans sonores requis en vue du procès de six ex-conseillers de la Maison Blanche. Pour ceux d'entre nous qui connaissions la façon de s'exprimer de Nixon, ce jugement marquait la fin du président: si les rubans n'étaient pas légalement fatals, ils le seraient politiquement.

#### L'héritage de Richard Nixon

A sa manière, dans le domaine de la politique étrangère, Nixon sut relever le défi que lui avait lancé son destin. Il comprit ce qui se passait dans le monde, et il comprit avant tout que la crédibilité de son pays ne devait pas être mise en doute, particulièrement par ses chefs. Il lutta pour sauvegarder l'honneur des États-Unis dans la jungle du Vietnam, où ses prédécesseurs avaient engagé nos troupes, convaincu qu'il n'avait pas le droit d'abandonner ceux qui comptaient sur nous.

Il affirma bravement, envers et contre tous, l'impossibilité d'un ordre international qui exclurait la Chine, où vit le quart de l'espèce humaine. Contrairement aux convictions de certains de ses prédécesseurs, il perçut que la résistance à l'agression communiste requiert une fondation psychologique faisant des États-Unis le défenseur d'une structure pacifiste accessible même à nos adver-

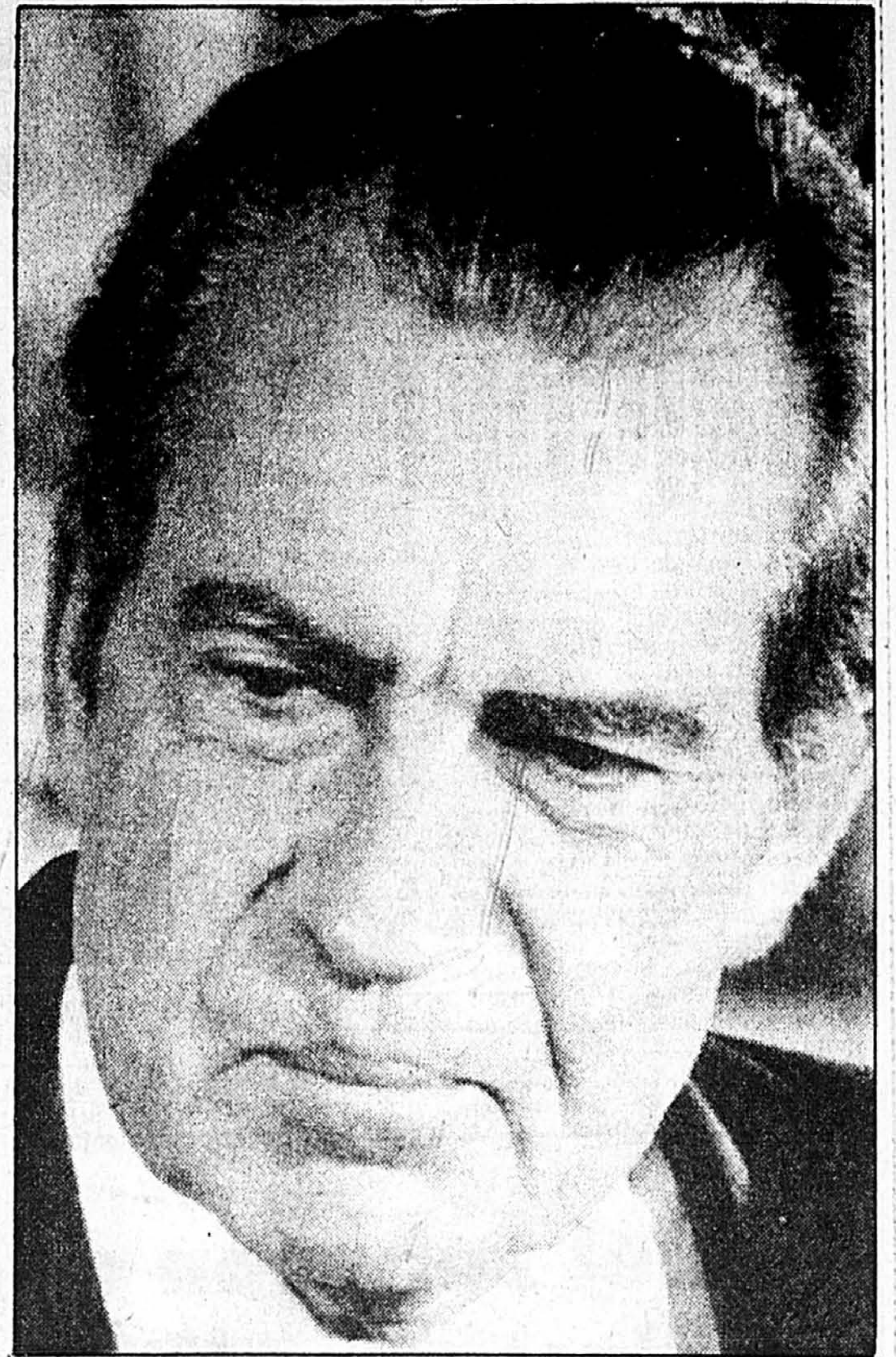


photo PA

Le président Nixon, au temps du Watergate.

saires, pour autant que leurs ambitions cèdent le pas aux impératifs de la coexistence.

Et il avait commencé de faire comprendre aux Américains la valeur de leur participation aux développements mondiaux, afin qu'ils cessent enfin d'osciller entre la croisade et l'abdication, entre l'impétuosité et la naïveté.

Nixon fit plus qu'il ne le crut lui-même: près d'une décennie après

le Watergate, notre politique internationale (Chine, Moyen-Orient, SALT, politique énergétique, nouvelles initiatives avec nos alliés) repose encore sur les fondements établis durant ces années de bouleversements.

#### DEMAIN: la France et la diplomatie américaine

## Les Allemands de l'Ouest se résignent à une troisième baisse de leur pouvoir d'achat

(VIENNE) — Pour une troisième année consécutive, les Allemands de l'Ouest subiront une baisse de leur pouvoir d'achat. Le revenu réel avait diminué de 0,5 p. cent en 1980 et de 1,4 p. cent en 1981. Or, on ne prévoit aucune amélioration en 1982. Tout au plus, le niveau actuel des revenus se

#### ALBERT JUNEAU

collaboration spéciale  
stabilisera. Mais un phénomène nouveau s'est produit cette année en Allemagne lors des négociations collectives annuelles. Pour la première fois, la partie syndicale a accepté délibérément une baisse de niveau de vie pour ses membres. Elle a laissé tomber un des droits qui, jusqu'à maintenant, fut jalousement défendu: la sauvegarde du pouvoir d'achat des travailleurs.

#### Sauver les emplois

Le syndicat de la métallurgie, le plus puissant et le plus combatif, vient en effet de conclure un accord avec l'organisation des em-

ployeurs, par lequel il obtient une hausse de salaire de 4,2 p. cent pour l'année 1982, alors que l'augmentation des prix, telle que prévue par le syndicat lui-même, sera d'environ 5 p. cent à 6 p. cent. L'entente est intervenue presque en douceur, alors qu'on prévoyait de longues négociations. Ainsi, c'est de sang-froid et sans combattre, que les métallurgistes ont accepté une diminution de leur revenu réel.

On aurait pu s'attendre à des divisions dans l'organisation syndicale. C'est bien l'inverse qui s'est produit. Des petites entreprises de métallurgie rejettent l'accord au sommet, évoquant leur faible capacité de concurrence. Quelques grèves sont en cours ici et là. On entrevoit néanmoins un compromis qui reflète l'esprit de la convention pilote.

La nouvelle stratégie syndicale découle en ligne droite de la montée rapide et ininterrompue du chômage depuis un an. Le nombre de chômeurs a presque doublé en 1981 et cette tendance continue de plus belle en 1982. Les métallur-

gistes, qui ont été gravement touchés par les licenciements, veulent donc, avant tout, sauver leur emploi. Mais ils sont aussi très sensibles aux problèmes de l'industrie — c'est là une des caractéristiques du syndicalisme allemand. Ils reconnaissent que la métallurgie allemande doit accroître sa productivité pour améliorer sa position concurrentielle sur les marchés internationaux.

L'attitude des métallurgistes n'est pas marginale. D'autres syndicats sont prêts à s'imposer des réductions de salaires encore plus importantes. C'est le cas par exemple dans le secteur de l'industrie chimique, où le syndicat propose de renoncer à toute augmentation de salaire durant trois mois. L'épargne ainsi accumulée servirait à créer un fonds pour la sécurité de l'emploi. En outre, les travailleurs qui le désirent pourraient prendre leur retraite à 59 ans, avec une pension équivalente à 75 p. cent du revenu moyen. Toutefois, l'industrie devrait s'engager à conserver le même nombre d'employés durant au moins qua-

tre ans. Mais ce projet ne fait pas l'unanimité dans l'organisation syndicale. Certains craignent que les travailleurs ne perdent trop à l'échange.

#### Partie difficile dans le secteur public

Mais il y a un secteur où la stratégie syndicale n'a pas bougé. C'est celui des services publics. Le syndicat du transport et des communications, en particulier, mène une lutte serrée pour conserver le pouvoir d'achat de ses membres. Le président, l'inébranlable M. Kluncker, s'est montré jusqu'à maintenant intraitable. Le gouvernement a adopté au départ une position ferme en proposant une réduction de salaire des fonctionnaires d'environ 1 p. cent. Il souhaite appliquer cette politique à tous les services publics. La grève est interdite aux fonctionnaires mais elle est permise aux autres employés du secteur public.

Le syndicat des transports, de son côté, veut une augmentation de 6,5 p. cent. Dans une entrevue

qu'il donnait récemment à l'hebdomadaire «De Zeit», M. Kluncker affirmait que la hausse de salaire dans les services publics doit être égale à celle accordée dans le secteur privé. Or, le revenu moyen brut actuel dans les services publics dépasse déjà de 8 p. cent celui de l'industrie. Le syndicat récusé tous les arguments qui sont avancés pour justifier un ralentissement des dépenses salariales dans les organismes publics. Il doute que l'État soit en mesure de combattre plus efficacement le chômage en grugeant sur les salaires des fonctionnaires, comme il rejette sans détour l'idée d'une baisse de salaire comme contrepartie à la sécurité d'emploi dans les services publics. Les négociations sont en cours depuis plus d'un mois et l'issue apparaît encore incertaine.

Tout cela ne facilitera pas la tâche du gouvernement de M. Schmidt qui est déjà aux prises avec de sérieuses contraintes financières. Le ministre des finances vient d'annoncer, en effet, que le déficit budgétaire pour le

seul État fédéral atteindra 30 à 35 milliards de marks en 1982, par rapport aux 26 milliards prévus. Plus encore, en 1983, les trois niveaux de gouvernement (fédéral, lander et municipalités) prévoient un trou de 15 milliards de marks en raison d'un ralentissement de l'activité économique. La hausse d'un point de la TVA, qui doit entrer en vigueur en juillet 1983, ne suffirait pas à combler ce déficit.

Le gouvernement tente de couper les dépenses, mais il se bute à de vives protestations. La semaine dernière, il a tenté de faire adopter une nouvelle réglementation visant à contraindre les chômeurs à accepter un emploi exigeant moins de qualification. Il a dû finalement faire marche arrière à la suite de la forte opposition des syndicats.

Ainsi, même s'il est prêt à faire des concessions importantes sur les salaires, le mouvement syndical allemand n'est pas disposé à lâcher le morceau: il tient à préserver l'essentiel des progrès sociaux et économiques des dernières décennies.



# 6/36

## ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE...

UNE CAGNOTTE DE

# 50 000\$

### POUR LES 'MISE-TÔT'!

À tous ceux et celles qui jouent au 6/36, une grande nouvelle: misez plus tôt, du samedi au mercredi soir minuit, et participez au tirage 'MISE-TÔT', en plus du tirage habituel.

Le tirage 'MISE-TÔT' offre une cagnotte de 50 000\$ juste pour vous... à condition de miser tôt!

C'est simple, y'a rien d'autre à faire que de miser plus tôt au 6/36... et si vous retrouvez les 4 numéros du tirage 'MISE-TÔT' dans votre choix de numéros, vous partagez la cagnotte de 50 000\$.

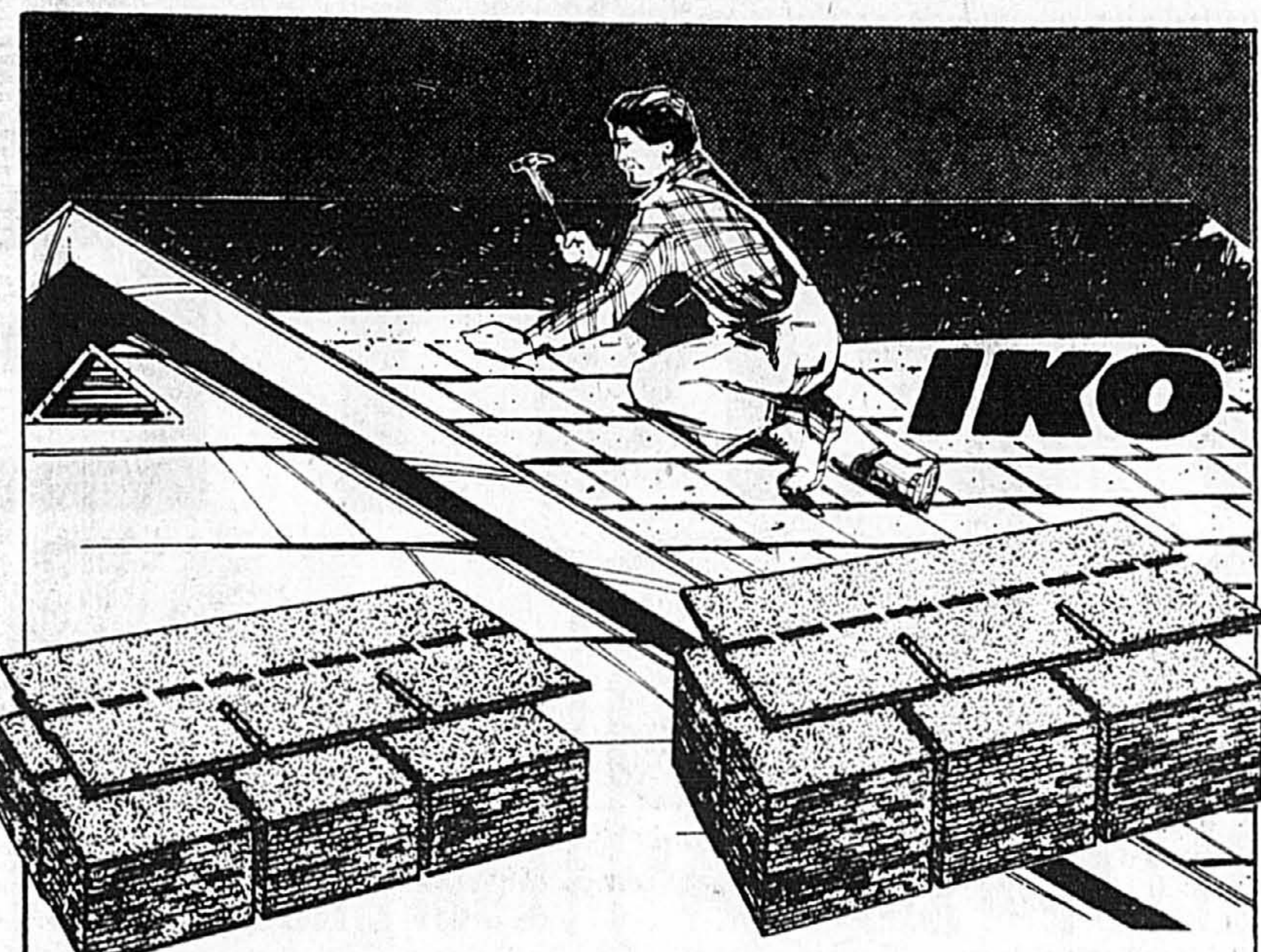
Finies les longues files d'attente avec 'MISE-TÔT'.

Plus tôt vous misez, plus vite vous êtes servis et en plus... il y a une cagnotte de 50 000\$ pour les 'MISE-TÔT' chanceux!

**on l'a la réponse!**  
 bien mieux renseigné  
 pour bien mieux rénover

# BMR

## Rajeunir maison et jardin à bons prix!



### BARDEAUX D'ASPHALTE

Noirs lustrés. 1 paquet couvre 3m<sup>2</sup>  
**BARDEAUX # 10**  
 Les bardeaux de poids standard les plus vendus.

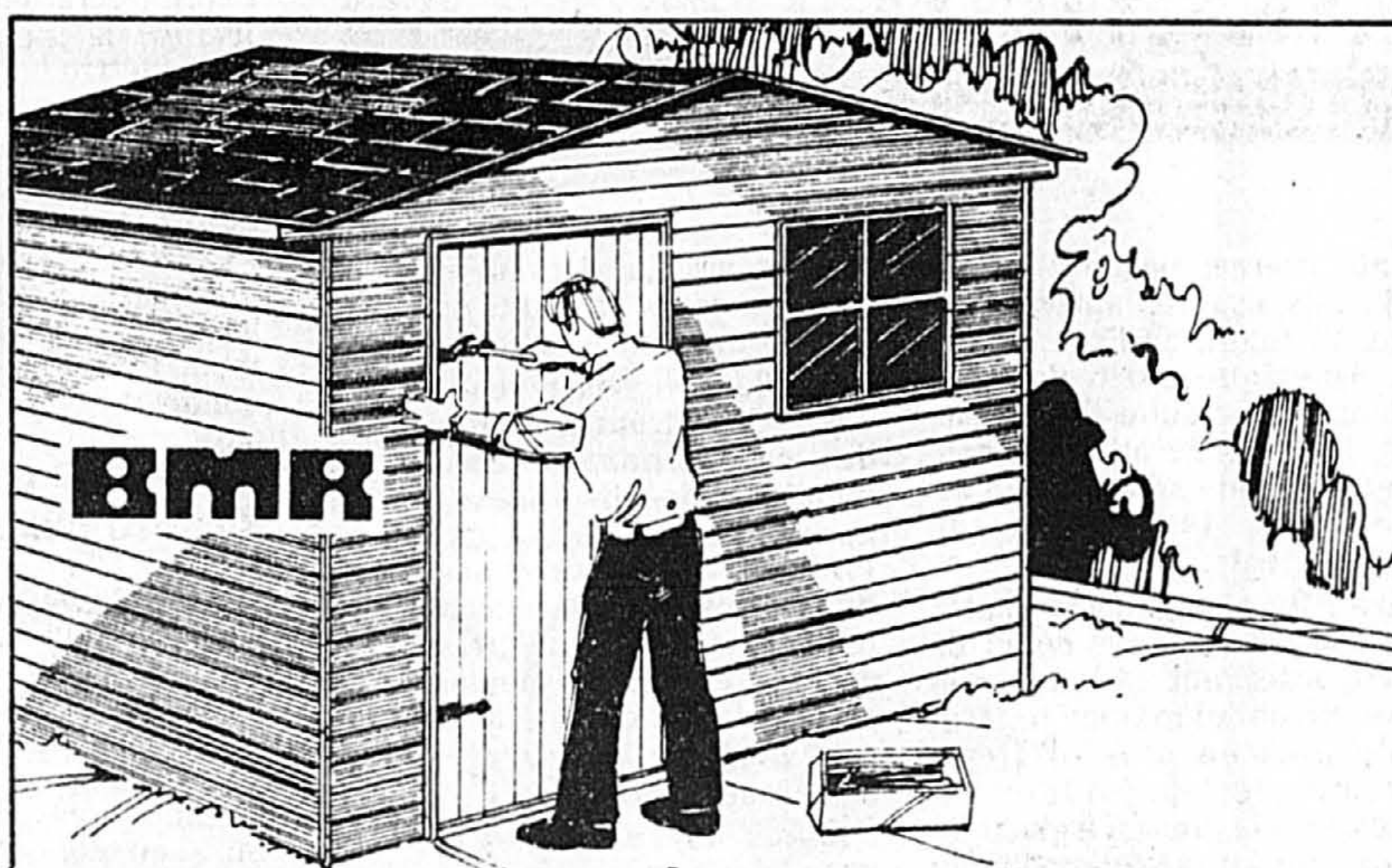
PRIX BMR

**7<sup>94</sup>**  
 PAQ.

**BARDEAUX # 15 ARMOUR.**  
 Augmentez la durée de votre toit de 50% en ne payant que 20% de plus.

PRIX BMR

**9<sup>53</sup>**  
 PAQ.



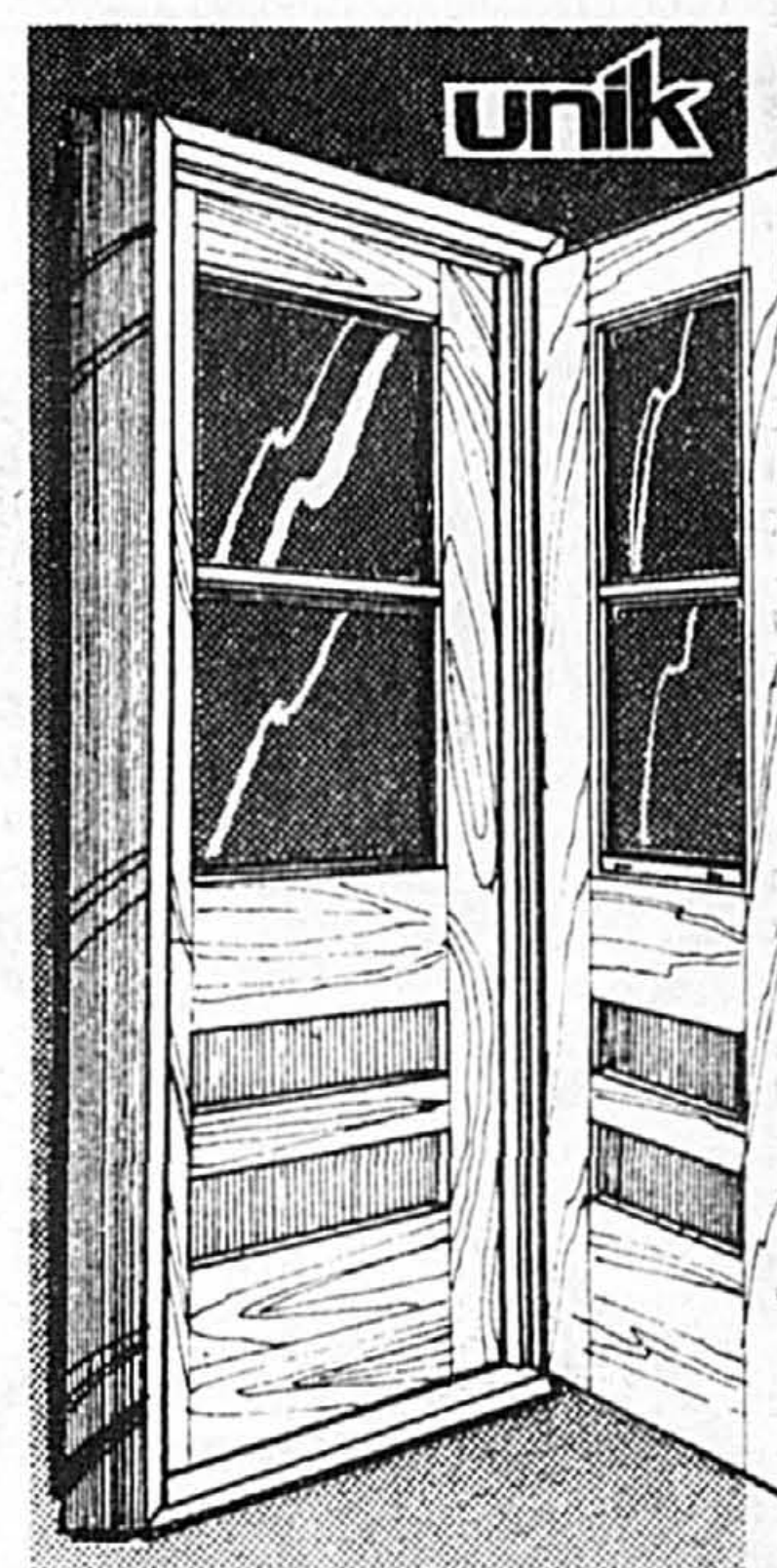
### ENSEMBLE DE CABANON À JARDIN

Facile à monter et économique. Contient tous les matériaux nécessaires à la fabrication, plan inclus. La porte et les fermes sont prémontées.

6 pi. x 8 pi.

PRIX BMR

**395<sup>99</sup>**  
 ENS.

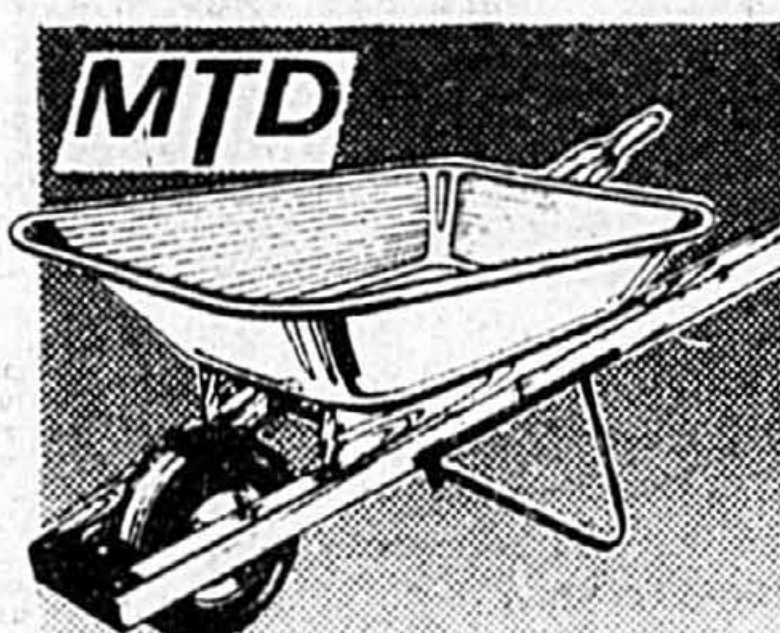


### ENSEMBLE DE PORTES DE SERVICE AVEC CADRAGE

34 po. x 82 po. x 1 3/4 po. lignes lauan. Porte intérieure # 2908 en bois solide à fenêtre fixe. Porte extérieure # 2708, isolée à la mousse d'uréthane. Fenêtre 4 saisons à guillotine avec moustiquaire, assemblées dans un cadre en pin de 7 1/4 po.

PRIX BMR

**215<sup>99</sup>**  
 ENS.



### BROUETTE DE JARDIN 4 pi<sup>3</sup>

Modèle utilitaire. Roue semi-pneumatique de 12 po. x 3 po. avec roulement à billes. Manchons en bois clair. No 412-323-500

PRIX BMR

**51<sup>75</sup>**  
 CHA.

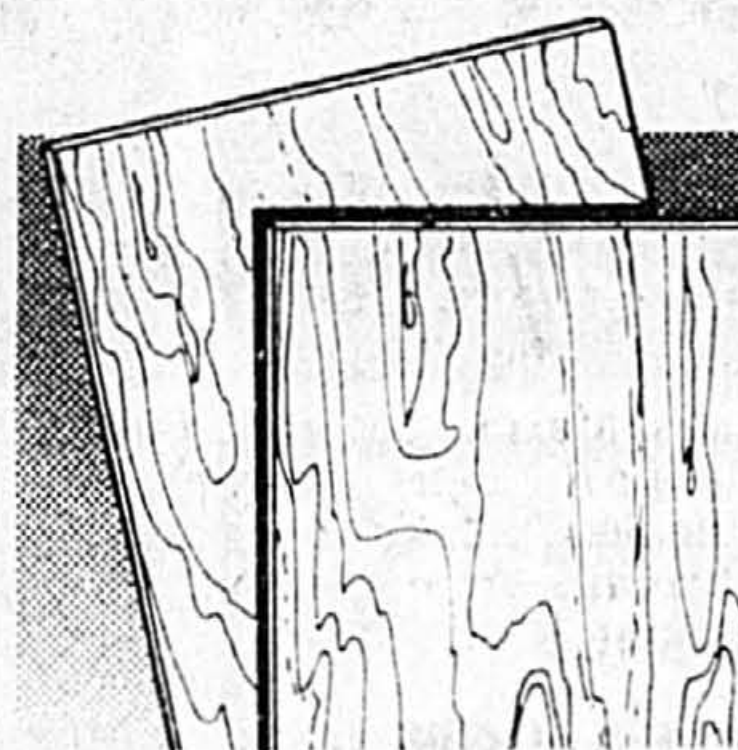


### BROUETTE DE JARDIN 3 pi<sup>3</sup>

Modèle économique. Roue de plastique, 10 po. x 1 1/4 po. Brancards en acier tubulaire. No 412-093-500

PRIX BMR

**22<sup>69</sup>**  
 CHA.

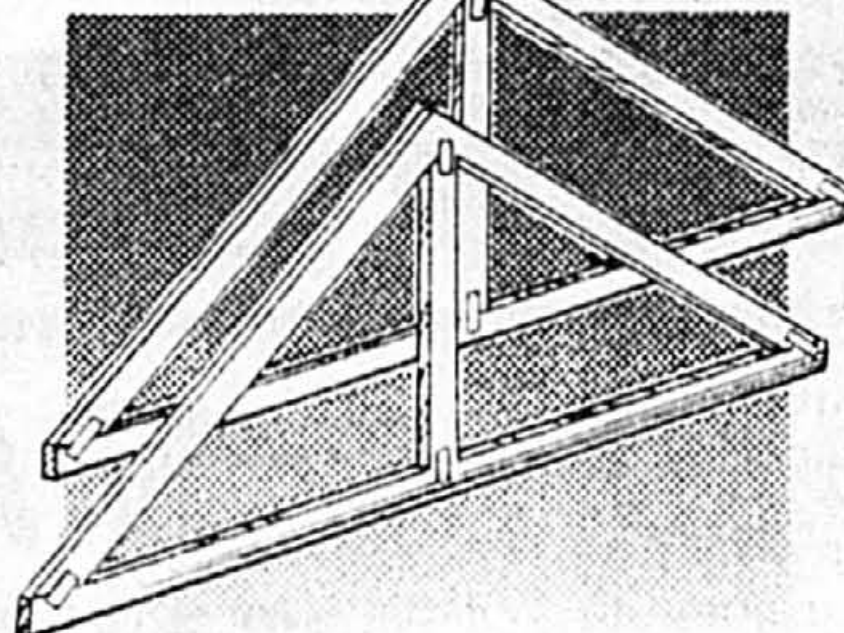


### CONTREPLAQUE DE BOIS D'ÉPINETTE

Recommandé pour usages divers en construction. Grandeur: 1/2 po. x 4 pi. x 8 pi. Standard.

PRIX BMR

**11<sup>10</sup>**  
 PAN.



### FERMES DE TOIT

Pour cabanon de jardin de 8 pi. de large, incluant 2 corniches de 6 po. chacune. En bois d'épinette assemblé très solidement. 18 po. de haut x 108 po. de large.

PRIX BMR

**5<sup>95</sup>**  
 CHA.

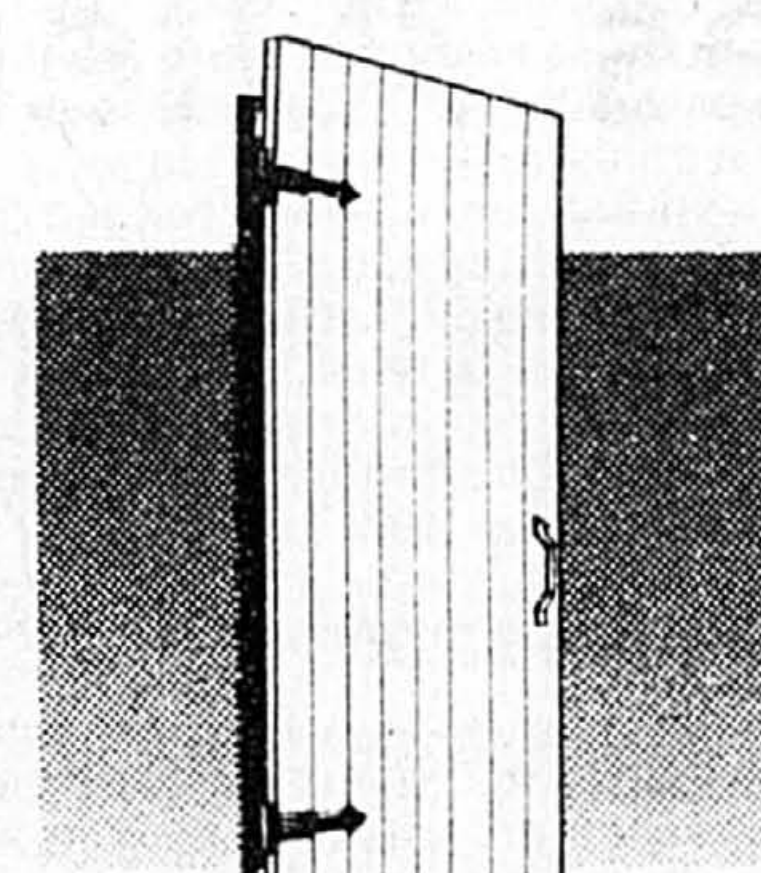


### TUBE DE CALFEUTRAGE MONO

Calfeutrage blanc. Scelle parfaitement la moindre fissure. Tube de 300 ml. Fusil à calfeutrer non compris.

PRIX BMR

**2<sup>97</sup>**  
 TUBE



### PORTE DE CABANON DE JARDIN

34 po. x 72 po. Porte en planches de pin emboutées, joints en V. Quincaillerie non comprise.

PRIX BMR

**17<sup>99</sup>**  
 CHA.

### Payez et emportez

Les prix spéciaux BMR sont en vigueur du 13 au 17 avril 1982

Pour certains articles, les marchands se réservent le droit d'offrir un autre produit de qualité et de valeur similaires et de limiter les quantités.

# BMR

BIEN MIEUX RENSEIGNÉ POUR BIEN MIEUX RÉNOVER

**BMR**  
**LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
**MAGNAN INC.**  
 2461, rue Augustin-Cantin, Montréal 931-2561

**BMR**  
**J.E. TREMBLAY LTÉE**  
 2291, rue Des Ormeaux, Montréal 351-3410

**BMR**  
**LANGEVIN & FOREST (1966) LTÉE**  
 9995, boul. Pie IX, Montréal 322-9330

**BMR**  
**BOIS BERTRAND (1976) INC.**  
 405, avenue Michel Jasmin, Dorval 636-6530

**BMR**  
**NORMAN THOMPSON INC.**  
 6750, boul. Léger, Montréal-Nord 322-2565

**BMR**  
**CENTRES DE RÉNOVATION GENEST INC.**  
 3032, boul. LaSalle, Verdun 767-5373

**BMR**  
**CENTRES DE RÉNOVATION GENEST INC.**  
 7682, boul. Champlain, LaSalle 366-6941-8670

**BMR**  
**ARMAND BRUNET & FILS LTÉE**  
 48, avenue Wolseley Nord, Montréal-Ouest 481-8127

**BMR**  
**MARC ROUSSEAU LTÉE**  
 520, boul. Labelle, Chomedey 688-1170

**BMR**  
**FLEURANT & FRÈRE INC.**  
 328, boul. Curé Labelle, Fabreville 625-0711



### CONSEIL AU RÉNOVATEUR · BRICOLEUR

Pour une belle parqueterie

Les carreaux de parqueterie doivent être ajustés adéquatement les uns aux autres, mais sans pression excessive. Les interstices disparaîtront lors du sablage. En procédant ainsi, vous éviterez peut-être d'avoir plus tard à recoller des morceaux détachés sous l'effet de la pression causé par un changement d'humidité.

À la prochaine, Jean-Guy Guérard.

# SONDAGE GALLUP

## Le PC en avance de 11 p.c. sur les libéraux

Alors que les Communes étaient paralysées par la «grève» des conservateurs, le mois dernier, et que la cloche sonnait en vain le rappel des députés, l'Institut Gallup a mené un sondage auprès des Canadiens afin de connaître leurs intentions de vote.

D'après les résultats de ce sondage, l'arrêt de travail des conservateurs semble avoir été profitable pour eux puisqu'ils ont fait un gain de six pour cent, par rapport au mois de février, dans les intentions de vote des électeurs, obtenant 42 p. cent des voix des électeurs qui ont fait connaître leur choix.

Les libéraux, par contre, qui avaient 35 p. cent des voix en février, se retrouvent maintenant avec 31 p. cent seulement des intentions de vote des Canadiens, soit le pourcentage le plus bas depuis août 1976. Les conservateurs ont donc une avance de 11 p. cent sur les libéraux.

Les néodémocrates ont perdu 2 p. cent des voix, passant de 26 p. cent à 24 p. cent.

Par ailleurs le pourcentage d'indécis qui était de 26 p. cent le mois dernier est passé à 30 p. cent. C'est dans les Maritimes et au Québec que le taux d'indécis est le plus élevé, ayant atteint respectivement 39 p. cent et 37 p. cent.

Au Québec, les libéraux mènent toujours, mais les conservateurs ont doublé leurs voix par rapport aux résultats des élections en 1980. En Ontario, les conservateurs ont maintenant une avance importante sur les libéraux qui arrivent presque nez à nez avec les néodémocrates. Dans l'Ouest, les conservateurs ont presque obtenu la majorité des voix tandis que les néodémocrates devancent de loin les libéraux.

Les résultats du dernier sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,040 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile entre le 11 et le 13 mars dernier. Un échantillon de cette taille comporte une marge de 4 p. cent, une fois sur vingt.

Le tableau qui suit ne tient pas compte des indécis.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

«Si des élections fédérales étaient tenues aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?»

	LIB.	P.C.	N.P.D.	AUTRE
Elections de février				
1980	44 p.c.	32 p.c.	20 p.c.	3 p.c.
Sondages Gallup				
Mars 1980	47	28	22	2
Juin	47	31	20	3
Septembre	50	29	19	2
Décembre	44	34	20	2
Mars 1981	46	35	18	2
Juin	43	36	19	2
Septembre	38	39	20	3
Octobre	40	40	18	2
Novembre (5-7)	38	42	18	2
Novembre (26-28)	35	39	22	4
Janvier 1982	38	40	20	2
Février	35	36	26	3
Mars	31	42	24	3

### EN BRIEF



#### Dollar de la constitution

Le ministre des Approvisionnement et Services a fait savoir, hier, qu'une pièce de monnaie en nickel de \$1, commémorant le rapatriement de la constitution, sera remise à la reine Elizabeth, au cours de son prochain séjour à Ottawa. La pièce, a ajouté M. Jean-Jacques Blais, sera mise en circulation le 1er juillet. On prévoit en vendre 10 millions. Dans un communiqué, le ministre déclare que la pièce «a pour but de symboliser, d'une façon tangible, ce moment historique pour la population canadienne». Sur l'une des faces de la pièce figurera une effigie de la reine. Sur l'autre, une reproduction d'un portrait des Pères de la confédération avec l'inscription: «1867 Confédération — Constitution 1982».

#### Promesse de \$2,000

Le premier ministre Allan Blakeney a promis, hier, des subventions de \$2,000 à quelque 4,000 nouveaux propriétaires de maisons, si le Nouveau parti démocratique est reporté au pouvoir, le 26 avril prochain. La veille, M. Blakeney s'était engagé à supprimer la taxe scolaire en Saskatchewan et, la semaine dernière, il avait promis de rendre les soins dentaires gratuits pour tout le monde. Ces promesses électorales ont réjoui le leader du Western Canada Concept, M. Ray Bailey, parce que les électeurs, selon lui, réalisent que ce sont eux qui vont en défrayer les coûts.

Du côté des conservateurs, le leader Grant Devine a passé la journée à Saskatoon et, du côté des libéraux, le leader Ralph Goodale a visité des villages du sud-ouest de la province.

### SELON TRUDEAU

# Québec a raté sa chance à Victoria à cause d'un «excès de gourmandise»

#### QUEBEC (PC)

Un «excès de gourmandise» lors de la conférence de Victoria, en 1971, a fait perdre aux hommes politiques provinciaux la chance d'asseoir la base d'un Québec plus au goût des nationalistes, à l'intérieur d'une nouvelle constitution du Canada.

Supporté par un droit de veto perpétuel contre tout amendement futur qu'étaient près à lui accorder les neuf autres provinces et le gou-

vernement fédéral, le Québec aurait pu alors consolider ses acquis tout en accordant à de nouveaux pouvoirs.

C'est l'opinion exprimée par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans une entrevue accordée au quotidien québécois le Soleil et publiée hier.

Selon lui, cette situation unique se matérialisa pendant quelques heures à la conférence de Victoria quand le premier ministre libé-

ral de l'époque, Robert Bourassa, donna son accord.

Mais ce n'était qu'un mirage qui s'envola en fumée lorsque l'opinion nationaliste et l'ensemble des partis politiques du Québec exigèrent une dernière concession d'Ottawa. On demanda, en effet, la compétence exclusive du Québec sur la sécurité du revenu. Ottawa refusa et Robert Bourassa fut forcé de revenir sur la décision sous les

assauts de tous les partis.

«Avec le recul des ans, si le Québec, si les leaders de l'opinion québécoise avaient été assez perspicaces à ce moment-là... on se serait évité une dizaine d'années de batailles, de contorsions, d'agressions et de mésententes», a confié le premier ministre fédéral.

«Québec, assez paradoxalement, est sorti de l'entente constitutionnelle, dix ans plus tard, avec rien en plus et plusieurs

choses en moins», a-t-il précisé.

Selon lui, la nouvelle constitution est plus favorable aux vues de ceux qui croient au Canada et à ceux parmi les francophones du Québec qui estiment toujours qu'ils ont leur place dans ce pays.

«Du point de vue des ultra-nationalistes québécois, a-t-il ajouté, ils auraient été bien mieux avec la charte de Victoria».

«C'est ça le parado-

xe, a déclaré M. Trudeau. Ceux qui étaient trop gourmands en 1971... ont fini par avoir beaucoup moins.»

#### Politique de grandeur

Selon Pierre Elliott Trudeau, c'est l'avortement du compromis constitutionnel qu'il avait offert au Québec qui l'a amené à foncer vers l'objectif d'un Canada constitutionnellement centralisé.

D'abord d'accord avec la révolution tranquille, M. Trudeau affirme qu'il a changé d'idée quand celle-ci s'est mise à dériver vers la politique de grandeur et que des institutions se sont mises à attacher autant d'importance à ce qui est devenu la guerre des tapis...

L'importance pour le Québec de récupérer, d'arracher au gouvernement national, au gouvernement canadien, des pouvoirs nouveaux.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

# A&P VENTE

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 17 avril, 1982

Billets de Loto-Québec disponible dans tous les magasins A&P, Minis, Inter, Provincial, Super, Loto-Hockey. Nous remboursons tous les coupons émis par les autres supermarchés.

Achetez-en 2  
**Epargnez 1,09**

**Epargnez 1,10**

**Epargnez 64¢**

Achetez-en 3  
**Epargnez 1,48**

**JUS DE POMMES**  
Concentré, surgelé, Sunny  
Boîtes 12,5 oz

**2 149**  
pour

Notre prix rég 1,29 ch

**BEURRE D'ARACHIDES**  
Crémeux ou croquant, Skippy  
Pot 750 g

**2 49**

Notre prix rég 3,59

**MARGARINE MOLLE**  
Lactantia  
Cont 907 g

**1 49**

Notre prix rég 2,13

**PÂTES ALIMENTAIRES**  
5 variétés assorties, Lancia  
Pqts 500 g

**3 149**  
pour

Vente à demi-prix

Notre prix rég 99c ch

C'est beaucoup mieux au rayon des fruits et légumes

**MAÏS EN ÉPIS**  
Provenance des E.U., Canada No. 1

**6 149**  
pour

**TOMATES ROSES**  
Provenance de l'Ontario, Canada No. 1

**2 18 / 99**  
\$kg

**CONCOMBRES ANGLAIS SANS PÉPIN**  
Provenance de l'Ontario, Canada No. 1

**99**  
ch

Raisins 3,28 \$kg / 1,49 \$lb  
Carottes 2 \$kg / 1,49 \$kg  
Oignons 2 \$kg / 1,49 \$kg  
Pommes 1,65 \$kg / 2 \$lb  
Oranges Navel 8 pour / 1,49

Poires 2,18 \$kg / 99 \$lb  
Pommes 1,65 \$kg / 2 \$lb  
Échalotes 5 pour / 1,49  
Pamplemousse 6 pour / 1,49  
Citrons frais 8 pour / 1,49

**Essuie-tout White Swan**  
Couleurs variées  
Pqt de 2 roul **1 19**  
Epargnez 40¢ Notre prix rég 1,59

**Croustilles Hostess**  
Variétés assorties  
Pqt 200 g **99¢**  
Epargnez 60¢ Notre prix rég 1,59

**Thé Red Rose**  
Orange Pekoe, en sachets  
Pqt de 120 **3 49**  
Epargnez 80¢ Notre prix rég 4,29

**KETCHUP HEINZ**  
Aux tomates  
Bout 750 mL **1 49**  
Epargnez 46¢ Notre prix rég 1,95

**MACARONI AU FROMAGE**  
Spirales, Kraft  
4 Pqts 200 g **1 49**  
Achetez 4 Epargnez 93¢ Notre prix rég 61c ch

**SUBSTITUT DE SUCRE**  
Sugartwin Pqt de 100 sachets **1,49**

**TAMPONS PLAYTEX**  
Réguliers ou super déodorants Pqt de 30 **3,49**

**RINCE-BOUCHE**  
Listerminil Bout 750 mL **3,49**

**PÂTE DE TOMATES**  
Bravo Boîtes 156 mL **3 1,49**

**SHAMPOING**  
Assortis, Marvel Bout 1,5 litre **2,49**

**CORNICHONS MCLARENS**  
À l'ail Pqt 750 mL **1,49**

**MINI WHEATS**  
Céréale, Kellogg's Boîte 425 g **1,49**

**ASSOUPLISSEUR**  
Bounce DE TISSU Boîte de 40 tissus **3,49**

**M. NET**  
Nettoyeur liquide Bout 1,5 litre **3,49**

**NESTLE'S QUIK**  
Chocolat instantané Cont 750 g **2,79**

**SERVIETTES DE TABLE**  
En papier, blanche, White Swan Pqt de 240 **1 49**  
Epargnez 78¢ JOURS 1,49 Notre prix rég 2,27

**BISCUITS LIDO**  
4 variétés assorties Pqt 300 g **1 49**  
Epargnez 46¢ JOURS 1,49 Notre prix rég 1,95

**DENTIFRICE**  
Aim Tube 100 mL **1 49**  
Epargnez 44¢ JOURS 1,49 Notre prix rég 1,93

Magasins A&P situés à:  
MONTREAL: 6415 Rue Sherbrooke Ouest, 5405 Chemin de la Reine Marie, 3421 Avenue du Parc, 455 Boul. de Maisonneuve Est, 1953 Rue St.Catherine Ouest.  
GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau  
ST.LAMBERT, 1461 Avenue Victoria  
ST.ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides  
SHERBROOKE, Centre d'achat, Quatre Saisons  
MADOG, 401 rue Principale  
DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond  
COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale  
TROIS RIVIERES, 850 rue des Récollets  
STATIONNEMENT GRATUIT

# FAIRE PARTIE DU CONSEIL PRIVÉ Au moins huit premiers ministres ont accepté

OTTAWA (PC) — Au moins huit premiers ministres ont accepté de faire partie du Conseil privé. Ils seront assermentés au cours des cérémonies qui marqueront la proclamation de la nouvelle constitution, le 17 avril.

Les premiers ministres Brian Peckford, de Terre-Neuve, John Buchanan de Nouvelle-Ecosse, Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick, William Davis de l'Ontario,

Howard Pawley du Manitoba, Allan Blakeney de la Saskatchewan, Peter Lougheed de l'Alberta et Bill Bennett de la Colombie-Britannique ont accepté l'invitation de M. Trudeau.

M. Trudeau a demandé aux dix premiers ministres, à l'ex-exception du chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, de devenir membres du Conseil

privé pour commémorer l'accord constitutionnel du 5 novembre 1981.

On n'a pas pu rejoindre les premiers ministres James Lee de l'Île-du-Prince-Édouard et John Buchanan de la Nouvelle-Ecosse, mais M. Buchanan avait déjà annoncé qu'il participerait aux cérémonies. Il a aussi été impossible de communiquer avec M. Lyon.

Le premier ministre du Québec, M.

René Lévesque, le seul premier ministre à n'avoir pas entériné l'entente du 5 novembre, a déclaré pour sa part qu'il boycotterait les cérémonies.

On apprend aussi que le chef néo-démocrate allait accepter l'invitation de M. Trudeau.

L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Angus MacLean, et le chef de l'opposition

M. Joe Clark sont déjà membres du Conseil dont la fonction est surtout symbolique.

Le premier ministre fédéral et les membres du Cabinet sont automatiquement nommés au Conseil privé — la nouvelle désignation pour l'Assemblée des conseillers du gouverneur général — mais d'autres personnalités peuvent être honorées de cette façon pour services rendus à la patrie.



Peter Lougheed photo Jean Goupil, LA PRESSE

## Pétrole et gaz: Lougheed met en vigueur un nouveau système de redevances

CALGARY (PC) — Le premier ministre, Peter Lougheed a annoncé hier une restructuration d'envergure du système de redevances sur le pétrole et le gaz extraits du sous-sol albertain.

Accompagné du ministre de l'Énergie, M. Merv Leitch, M. Lougheed a exposé, au cours d'une conférence de presse, tout un nouveau système de stimulants destinés à revivifier l'industrie énergétique qui, a-t-il souligné, a été victime du ralentissement économique mondial, de la récession canadienne et des politiques fédérales.

Le premier ministre albertain a indiqué que, d'ici l'expiration de l'accord fédéral-provincial sur l'énergie en 1986, les changements apportés augmenteront les revenus des industries de \$5,4 milliards.

C'est surtout l'injection de revenus supplémentaires durant les années 1982 et 1983 qu'a visé le gouvernement albertain.

Ces revenus supplémentaires découleront d'une réduction des différentes redevances et de l'adoption de mesures spéciales d'une valeur de \$1,7 milliard.

Le nouveau programme favorise le pétrole conventionnel; les changements sont largement en faveur du pétrole déjà exploité. Comme l'a souligné M. Lougheed, aucun puits de la province ne devrait être obligé de mettre fin à ses opérations ou de réduire sa production à cause de taux de redevances marginaux élevés.

### Importations inutiles

M. Lougheed a noté que les nouvelles structures de redevances laisseront une marge d'autofinancement permettant de nouveaux travaux d'exploration pour des réserves de pétrole conventionnel. Mais, a répété M. Lougheed, on n'obtiendra pas tous les résultats de ces mesures tant que les puits de l'Ouest ne produiront pas à pleine capacité.

«Il est inconcevable que les Canadiens continuent à accepter des importations inutiles de brut étranger de préférence à du brut canadien.»

Si Ottawa n'impose pas une réduction des importations de pétrole, a ajouté le premier ministre albertain, il devrait au moins permettre temporairement à l'Alberta d'exporter ses surplus de pétrole.

### Un premier pas

Des mesures largement favorables à l'exploration de gaz naturel et l'exploitation des réserves existantes seront également en vigueur. Le gouvernement albertain a également l'intention de faire pression auprès d'Ottawa afin de permettre des exportations plus importantes de gaz.

Ces mesures demeurent toutefois un premier pas en vue de ranimer l'industrie pétrolière, a noté M. Lougheed. Il a encouragé Ottawa à agir comme son gouvernement en modifiant ses structures fiscales. Il a surtout donné l'avertissement qu'Ottawa ne devra pas taxer les revenus supplémentaires dont devraient bénéficier les sociétés énergétiques avec les modifications annoncées par l'Alberta.

mieux chez A&P, cette semaine!

# JOURS



**Sunlight**  
Achez-en 2  
**Epargnez 1,37**

**JOURS 1,49**

**DÉTERSIF SUNLIGHT**  
En poudre  
Boîtes 3 litres

**2349**  
pour **3**  
Notre prix rég 2,43 ch

**HEINZ SOUPE AUX TOMATES**  
Achez-en 5  
**Epargnez 76¢**

**JOURS 1,49**

**SOUPE AUX TOMATES**  
Heinz  
Boîtes 284 mL

**5149**  
pour **1**  
Notre prix rég 45¢ ch

**Service personnalisé**  
**Viandes de qualité aux**  
**Prix des supermarchés**

**Epargnez 1,77 \$/kg / 80¢/lb**

**CUISSES ENTIERES DE POULET FRAIS**

**218 / 99**  
\$/kg c/lb  
Notre prix rég 3,95 \$/kg Notre prix rég 1,79 \$/lb

**Biscuits Ritz** **Epargnez 45¢** Pqt 250 g **89¢**  
Christie Notre prix rég 1,34

**Mayonnaise** **Epargnez 56¢** Pot 750 mL **179**  
Hellmann's Notre prix rég 2,35

**Huile Unico** **Achez-en 2 Epargnez 1,09** Bouts 500 mL **2149**  
De tournesol, 100% pure Notre prix rég 1,29 ch

**BREUVAGES ALLANS** **JOURS 1,49** Saveurs variées  
**6249** Bout 850 mL  
Plus de goût sur tout congélateur  
Achez-en 6 Epargnez 1,41  
Notre prix rég 65¢

**JUS DE TOMATES** De fantaisie, Bright's  
**3149** Boîtes 540 mL  
Achez-en 3 Epargnez 16¢  
Notre prix rég 65¢ ch

**CHOCOLAT HERSHEY** 1,69 Aux amandes, chocolat au lait ou pur Pqt de 2

**NOURRITURE POUR CHIENS** 3 Boîtes 709 g 1,49 Au bœuf ou poulet, Daily

**POUDINGS NESTLE** 1,49 Minis, variétés assorties Pqt de 4 Boîtes de 142 mL

**TIGES D'ASPERGES** 1,49 De choix, Aymer Boîte 340 mL

**JAMBON MAPLE LEAF** 3,49 En conserve Boîte 254 g

**PAIN DE VIANDE** 1,49 Royal-All Boîte 340 g

**SPAGHETTI** 2,19 Dans sauce tomates, Heinz 2 Boîtes 358 mL

**BREUVAGES ROUGEMONT** 1,19 Saveurs variées Boîte 1,8 litre

**CAROTTES** 1,49 Tranchées, idéal 3 Boîtes 540 mL

**BISCUITS CHRISTIE** 1,69 Pause-café ou préférés Sac 450 g

**YOGOURT DELISLE** **JOURS 1,49** Saveurs de fruits variés ou nature (1,29) Pqt de 4 cont de 125 g **149**  
Notre prix rég jusqu'à 1,83

**ANANAS DEL MONTE** **Achez-en 2 Epargnez 33¢** Dans son propre jus, tranches, broyés ou en morceaux Boîtes 398 mL **2149**  
Notre prix rég 91¢ ch

**HAUT DE CUISSE** **Epargnez 1,11\$/kg 50¢/lb** **306 / 139**  
De poulet frais \$/kg \$/lb  
Notre prix rég 4,17 \$/kg Notre prix rég 1,89 \$/lb

**POITRINES ENTIERES DE POULET FRAIS** **Epargnez 1,01\$/kg 46¢/lb** **417 / 189**  
Frais \$/kg \$/lb  
Notre prix rég 5,18 \$/kg Notre prix rég 2,25 \$/lb

**RÔTIS DE BOEUF DÉSOSSÉS** **Epargnez 1,54\$/kg 70¢/lb** **593 / 269**  
De coupe ou d'extérieur de ronde \$/kg \$/lb  
Notre prix rég 7,47 \$/kg Notre prix rég 3,39 \$/lb

**RÔTIS DE BOEUF DÉSOSSÉS** **Epargnez 1,98\$/kg 90¢/lb** **615 / 279**  
De pointe de surlonge ou d'intérieur de ronde \$/kg \$/lb  
Notre prix rég jusqu'à 8,13 \$/kg Notre prix rég jusqu'à 3,69 \$/lb

**Bifteck** de 7,25 \$/kg / 3,29 \$/lb D'intérieur, attendri, coupe de bœuf du Canada catégorie "A"

**Bifteck** de 6,15 \$/kg / 2,79 \$/lb Tranche entière, coupe de bœuf du Canada catégorie "A"

**Bifteck** d'intérieur de 6,69 \$/kg / 2,99 \$/lb Coupe de bœuf du Canada catégorie "A"

**Roti de bœuf** 7,25 \$/kg / 3,29 \$/lb De ronde

**Viande hachée combinée** 3,28 \$/kg / 1,49 \$/lb Approx. 50% de bœuf mi-maigre et 50% de porc

**Saucisson** 2,84 \$/kg / 1,29 \$/lb De bologne, cîré, par morceaux, Maple Leaf Emb herm

**Viande fumée** 2,29 Pqt de 4 sac de 50 g

**Saucisson de foie** Pqt 250 g 99¢ Crèmeux aux fines herbes, Maple Leaf

**Bacon de flanc** Emb herm 500 g 1,79 Tranché, Bon Appétit

**Filets de gouberge** 3,28 \$/kg / 1,49 \$/lb Surgelés, emb au magasin

**Croquettes de poisson** Pqt 680 g 1,99 Surgelés, Highlander

**JARRETS DE PORC** 1,30 \$/kg / 59¢ Surgelés

**Saucisses fumées** 1,89 Au bœuf, Dunn's emb au magasin

**Jambon cuit** 1,59 Tranché, Hygrade

**Viandes cuites** Emb herm 175 g 1,09 Tranchées, 4 variétés, Hygrade

**Saucisses** Pqt 500 g 1,99 La Belle Fermière

**Pain de similitude** 3,73 \$/kg / 1,69 \$/lb Maple Leaf

**Pastrami** 10,56 \$/kg / 4,79 \$/lb Noix de ronde, Maple Leaf

## Québec sera à l'écoute des fonctionnaires pour couper... les dépenses

QUEBEC (PC) — Des «boîtes à suggestions» seront bientôt installées dans les édifices gouvernementaux pour les fonctionnaires qui désirent soumettre des moyens d'économiser les fonds publics, a appris hier la Presse Canadienne.

Un montant d'argent représentant un pourcentage de l'économie réalisée sera remis au fonctionnaire dont la suggestion aura été retenue.

Les détails du programme seront révélés la semaine prochaine par le président du Conseil du Trésor, le ministre Yves Bérubé.

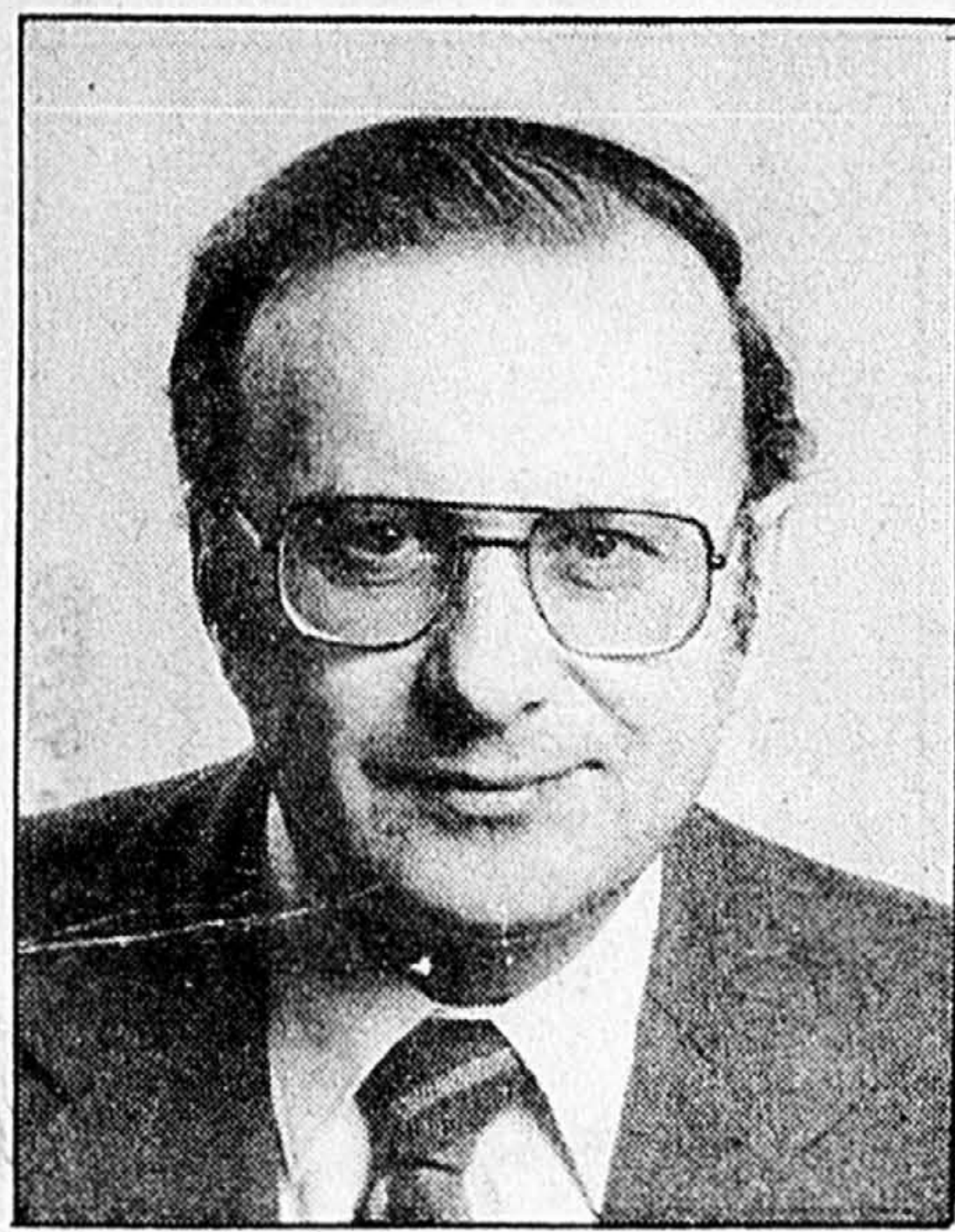
Le système qui sera mis en place ressemble à celui qui existe dans plusieurs compagnies privées: une récompense est versée à l'employé dont les suggestions permettent des économies pour l'entreprise.

La décision a été prise au Conseil du Trésor à la suite d'un avis selon lequel chaque fonctionnaire, au niveau de la base, semble le plus compétent pour trouver comment économiser de l'argent dans le secteur où il travaille.

Autre exemple: par souci d'économie, le ministre de l'Environnement occupera sous peu des locaux laissés vides par le ministère du Revenu à l'édifice Marly, à Ste-Foy, en banlieue de Québec.

«C'est le Conseil du Trésor, présidé par le ministre Yves Bérubé, qui est responsable de cette campagne. L'an dernier, des «coupures» de \$850 millions avaient été réalisées. Cette année, on prévoit retrancher \$670 millions dans un budget de \$23 milliards.

Le gouvernement a décrété d'office un certain nombre de ces coupures. Par exemple, au ministère des Communications, on a décidé de réduire le nombre de publications mensuelles émises par le gouvernement. Pour d'autres, jugées essentielles comme la revue «Protégez-vous» publiée par l'Office de la protection du consommateur, on a cru bon instaurer des frais d'abonnement pour couvrir les frais. La revue était gratuite auparavant. Au ministère des Travaux publics qui est chargé de l'entretien des édifices du gouvernement, on a par exemple décidé de faire le ménage de l'entretien une fois par semaine au lieu de le faire quotidiennement.



Herbert Marx photos LA PRESSE



Camille Laurin

LOI SUR LA LANGUE FRANÇAISE

# Au MEQ: des études mettent en doute la légalité des tests

■ QUÉBEC (PC) — L'existence d'études mettant en doute la légalité des règlements de l'Office de la langue française a été admise implicitement la semaine dernière par le ministre de l'Éducation Camille Laurin.

Le député libéral de D'Arcy McGee Herbert Marx a demandé au ministre, à l'As-

semblée nationale, s'il avait pris connaissance des études qui circulent dans son ministère et à l'Office de la langue française et qui mettent sérieusement en doute la validité des règlements de l'OLF, parce qu'ils ne seraient pas conformes à l'article 35 de la Charte de la langue française.

M. Marx a souligné

que ces études mettaient en doute du même coup la légalité des tests linguistiques, administrés par l'OLF, et qui permettent aux anglophones d'accéder aux ordres professionnels.

«Je suis au courant de ces études et je les étudie présentement», a répondu M. Laurin.

«Le ministre est-il prêt à déposer ces

rapports qui ont été faits aux frais des contribuables», lui a alors demandé M. Marx. Le ministre a répondu qu'il allait étudier la question.

M. Marx mène une campagne contre les tests linguistiques et réclame une enquête sur ce qu'il appelle l'incompétence de l'OLF et sur les injustices qu'il cause.

Il a rappelé en Chambre qu'un rapport du Conseil de la langue française disait que les tests linguistiques étaient de mauvais instruments parce qu'ils ne mesureraient pas ce qu'ils étaient censés mesurer, c'est-à-dire la connaissance appropriée du français à l'exercice d'une profession donnée.

Le député faisait allusion à un rapport du Comité du statut de la langue, daté du mois de mars, qui n'a jamais été rendu public mais qui a été communiqué au quotidien Le Devoir, de Montréal, qui en a publié les recommandations.

Le comité avait alors fait un examen critique des tests linguistiques et avait relevé plusieurs lacunes et vices susceptibles de conduire à une évaluation injuste de la connaissance linguistique des candidats.

Le rapport du comité disait que les tests ne mesureraient pas ce qu'ils sont censés mesurer: la connaissance appropriée du français à l'exercice d'une profession, qu'ils avaient été conçus pour la Loi 22 et non pour la loi 101 et que le règlement de l'OLF relatif à leur application présente des difficultés quant à la légitimité et sa précision.

rapports qui ont été faits aux frais des contribuables», lui a alors demandé M. Marx. Le ministre a répondu qu'il allait étudier la question.

M. Marx mène une campagne contre les tests linguistiques et réclame une enquête sur ce qu'il appelle l'incompétence de l'OLF et sur les injustices qu'il cause.

Il a rappelé en Chambre qu'un rapport du Conseil de la langue française disait que les tests linguistiques étaient de mauvais instruments parce qu'ils ne mesureraient pas ce qu'ils étaient censés mesurer, c'est-à-dire la connaissance appropriée du français à l'exercice d'une profession donnée.

Le député faisait allusion à un rapport du Comité du statut de la langue, daté du mois de mars, qui n'a jamais été rendu public mais qui a été communiqué au quotidien Le Devoir, de Montréal, qui en a publié les recommandations.

Le comité avait alors fait un examen critique des tests linguistiques et avait relevé plusieurs lacunes et vices susceptibles de conduire à une évaluation injuste de la connaissance linguistique des candidats.

Le rapport du comité disait que les tests ne mesureraient pas ce qu'ils sont censés mesurer: la connaissance appropriée du français à l'exercice d'une profession, qu'ils avaient été conçus pour la Loi 22 et non pour la loi 101 et que le règlement de l'OLF relatif à leur application présente des difficultés quant à la légitimité et sa précision.

Un bilan de l'OLF, rendu public en janvier, révélait qu'en décembre presque la moitié des candidats aux tests, appartenant à tous les ordres professionnels, avaient échoué.

Depuis, des éditoriaux du Devoir et de la Gazette ont demandé un moratoire sur les tests linguistiques, afin de donner à l'OLF le temps de les réviser à l'abri des pressions.

M. Laurin a esquivé une réponse directe à une question de M. Marx, qui lui demandait s'il avait l'intention de déclarer un tel moratoire. Le ministre a répondu en parlant, non pas de moratoire, mais d'abolition des tests.

M. Laurin a déclaré qu'il sera prêt à éliminer les tests quand il sera convaincu que tous les Québécois francophones pourront se faire servir en français partout dans la société québécoise. «Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.»

Mais pour éliminer les tests, a-t-il dit, il faudra trouver une meilleure façon de vérifier la capacité des professionnels anglophones de s'exprimer en français lorsqu'ils s'adressent à des clients francophones.

M. Marx a expliqué par la suite, au cours d'une interview, que personne ne contestait la nécessité de vérifier la connaissance du français des anglophones qui demandent à entrer dans un ordre professionnel.

Mais, a-t-il dit, il est reconnu que les tests sont inappropriés et qu'ils créent des injustices, notamment dans le cas des infirmières.

Après l'affaire Curran, M. Laurin avait annoncé des modifications aux tests que devaient subir les infirmières et les infirmières auxiliaires.

Il avait également annoncé que son ministère était en train d'élaborer une nouvelle série de tests «qui vérifieraient d'une façon plus exacte et plus juste la connaissance appropriée de la langue française à l'exercice» d'une profession donnée.

Mais le rapport du Comité sur le statut de la langue française, publié dans Le Devoir, disait que les tests en cours d'élaboration, même s'ils apportaient certains correctifs aux critiques formulées, n'en continueraient pas moins à être contraire à l'esprit de l'article 35 de la Charte de la langue française.

Le ministre a déclaré la semaine dernière que ces nouveaux tests seront prêts d'ici quelques semaines et qu'à «la lumière des critiques qu'a faites le Conseil de la langue française, nous essaierons encore de les améliorer, en tenant compte, justement des recommandations qui nous sont faites.»

Il semble donc évident qu'il n'y aura pas de moratoire sur les tests linguistiques.

**arlington sports**

**Valeur super-spéciale**  
**Le Circuit<sup>MD</sup> BMX**  
Cadre de 20" ultra-robuste. Roues 'mag wheel' robustes 'zitel'. Barre centrale, poignées et poteau coussinés; selle moto-cross.

**149<sup>98</sup>**

**de nouveau sur la route!**

Ces prix comprennent le montage complet des bicyclettes par des assembleurs qualifiés

**Valeur super-spéciale**  
**Le Circuit<sup>MD</sup> Competition BMX**  
Cadre robuste de 20"; poignées de guidon et barre centrale coussinées; selle 'moto-cross' bleue, et pneus larges.  
**129<sup>98</sup>**

**Économisez 20**  
**Le Circuit<sup>MD</sup> 10 vitesses**  
Cadre de 21" pour hommes, et de 19-1/2" pour dames. Toutes deux ont des freins à levier central, des dérailleurs Shimano, une manette de vitesse sur la tige, une selle de course coussinée, et des pneus à flanc de gomme. N/Prix rég. \$149.98  
**EN SOLDE 129<sup>89</sup>**

**Économisez 10**  
**Bicyclette de tourisme 'Raleigh' 5 vitesses**  
Cadre de 21" pour hommes. Manette de vitesse sur la tige; siège coussiné; réflecteurs aux pédales, et freins à main. N/Prix rég. \$139.98  
**EN SOLDE 129<sup>89</sup>**

**Économisez 30**  
**'Raleigh Gran Prix', 10 vitesses**  
Modèle pour hommes. Cadre alliage léger disponible en 23" ou 25". Freins à levier central; selle de course; réflecteurs aux pédales, et manette de vitesse sur la tige. N/Prix rég. \$259.98  
**EN SOLDE 229<sup>89</sup>**

**Ces prix sont en vigueur jusqu'au 20 avril 1982, sauf s'il y a épuisement du stock.**  
Nous réservons le droit de limiter les quantités. Toutes les grandes et tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports et Outdoor Stores, une division de la Société de détail Imasco Inc.

- CARREFOUR DE L'ESTRIE  
3050 Blvd. Portland, Sherbrooke 567-5286
- CHAMPLAIN MALL  
2150 Lapinière Brossard 671-7275
- LES PROMENADES ST-BRUNO  
226 Blvd. Les Promenades 653-1364
- VILLE D'ANJOU  
7201 Blvd. Galeries d'Anjou 353-9000
- CENTRE-VILLE  
1175 rue Ste. Catherine O. 288-0181
- WEST ISLAND MALL  
Route Transcanadienne, Sortie 55 683-8400
- CENTRE LAVAL  
Autoroute des Laurentides, Sortie 8 688-1021

**arlington sports**

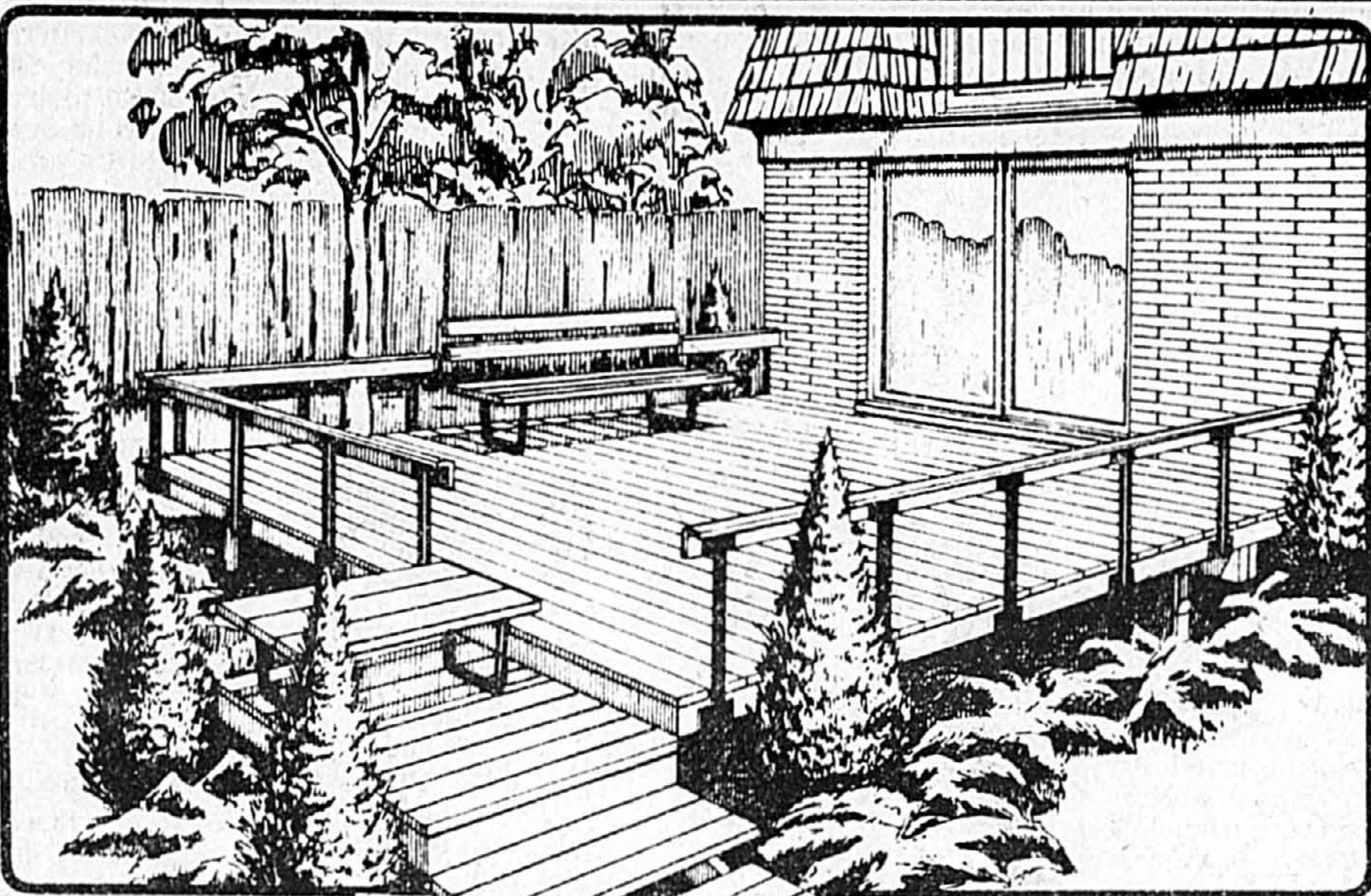
M. Marx, qui est un de ses procureurs, a plaidé que ces règlements ne respectent pas l'article 35 de la loi 101, qui parle de tester la connaissance du français par rapport à la profession. Mme Forget a soutenu que les questions qui lui avaient été posées ne portaient nullement sur des

LE MAÎTRE DE LA MAISON



# LA SUPER VENTE PRINTANIERE DU MAÎTRE DE LA MAISON

Du 14 avril au 1<sup>er</sup> mai. PLUS DE 125 ARTICLES EN PROMOTION



## BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION AU C.C.A. .40

«Un bois ignifugé. Pour une protection permanente contre la pourriture et les termites, seulement le bois traité peut vous donner satisfaction. Venez nous rencontrer pour connaître les quantités requises pour vos constructions de patio, clôtures, terrasses, remises et autres projets de rénovation.

Il nous fera plaisir d'en faire le calcul pour vous, selon vos spécifications et de vous donner notre meilleur prix. Notre bois traité est de qualité supérieure et nous gardons en inventaire toutes les dimensions que l'on peut retrouver sur le marché.

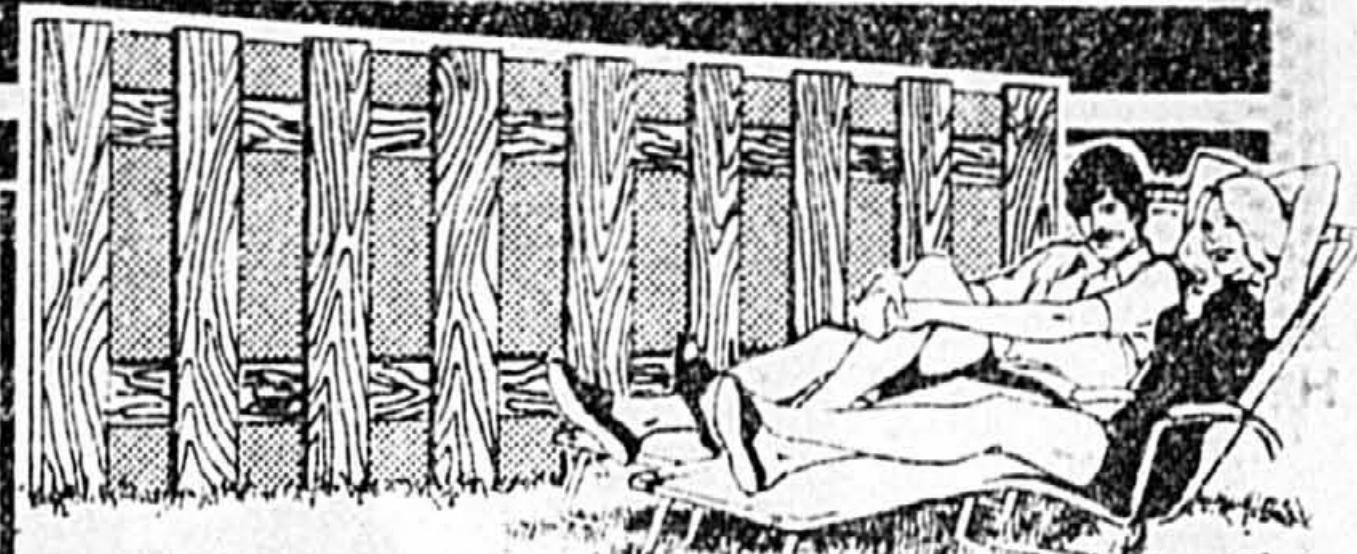
Planche: 1" x 6" R/L	0.34 pl. lin.
2" x 4" R/L	0.40 pl. lin.
2" x 6" R/L	0.66 pl. lin.
2" x 8" R/L	0.87 pl. lin.
2" x 10" R/L	1.18 pl. lin.
4" x 4" x 8'	0.79 pl. lin.
4" x 4" R/L	0.89 pl. lin.
6" x 6" R/L	2.02 pl. lin.
Pin blanc grade #2 séché après traitement:	
1 1/4" x 4" B4F	0.41 pl. lin.
1 1/4" x 5" B4F	0.52 pl. lin.
1 1/4" x 6" B4F	0.62 pl. lin.



## Poutre de soutènement

Peuplier enduit d'un préservatif de couleur vert.  
Dimension: 5" x 6" x 8'

**849**  
le mc



## CLÔTURE EN BOIS.

Nécessaire pour faire une section de 8 pi. de longueur.  
1 section comprend:  
17 morceaux de 1" x 6" et 2 morceaux de 2" x 4" x 8' en épinette de première qualité

**Super spécial**  
Section en  
Épinette

— 48"	<b>12.88</b>
— 60"	<b>15.42</b>
— 72"	<b>17.98</b>

En option:

Poteau en cèdre 4" x 4" x 8'	<b>6.96</b> le mc.
Poteau de pin traité 4" x 4" x 8'	<b>6.32</b> le mc.
1" x 6" (épinette de première qualité)	<b>0.15</b> le pi.
2" x 4" x 8" (épinette de première qualité)	<b>1.34</b> le mc

Prix sur demande pour les sections autres qu'annoncées ci-haut.

## DALLES DE PATIO

18" x 18" grises

**1.47**  
ch. emportée  
**1.87** ch. livrées

Grade #1, Première qualité.  
Super Spécial 2" x 3" x 8'

2" x 4" x 8'

**92¢** le mc. **1.34** le mc.

## Hunter Douglas ThermaR

Le produit révolutionnaire à la fois parement et isolant.

ThermaR (MC) est un nouveau parement extraordinaire, qui réduit les frais de chauffage en même temps qu'il embellit et protège la maison. La plus récente des innovations de Hunter Douglas, ThermaR est un ensemble monobloc constitué d'un parement muni de son propre isolant. Grâce à son coefficient d'isolation élevé, 5,4R, ThermaR est admissible aux subventions du gouvernement (PITRC).

Boîte de 12 morceaux, 9" x 11" couvrant 88 pi. car. Quantité limitée.

Super Spécial **109.00** Boîte de 88 pi. car.



## REVÊTEMENT WEAVY EDGE HAIDA

Cèdre naturel de qualité select longue durée. Seulement le cèdre rouge «Haida Skiri» vous procurera une ondulation spéciale.

Longueurs assorties: 15/16" x 10" et 15/16" x 12"

**895.00** /mil pi. car.

## PORTES EXTÉRIEURES EN CÈDRE, TOUTES SAISONS.

Unité de vinyle ajustable, moustiquaire, dimension: 34" x 82" x 1 3/4"

Modèle #100 Bon Achat **114.95**

## TONDEUSE À GAZON



Modèle 180 de 20 po. Tondeuse de 20 po. à éjection latérale. Un moteur de 3.5 HP à lanceur, des déflecteurs avant et arrière et un guidon pliable très pratique.

Spécial **209.00**

## Makita



SCIE CIRCULAIRE 7 1/4" Moteur 1 400 watt Coupe deux 2 x 4 en moins de 2 secondes. Diamètre de la lame, 7 1/4". Modèle 5007B

Super Spécial **117.95**



PERÇEUSE 3/8" RÉVERSIBLE Modèle à vitesse variable 0-1050 T/mn. Perçuse à double isolation. Grande capacité de perçage. Marche arrière. Modèle 6510 LVR

Super Spécial **77.95**

## BANC DE SCIE CIRCULAIRE 9"

ROCKWELL



Super Spécial **329.00**

Banc de scie de très bonne qualité, pour effectuer un travail de précision. Table en fonte de 22" x 37" avec rallonge. Moteur et garde non-inclus. Modèle 6201B seulement.

## POIGNÉE DE PORTE



Modèle A501DLB, fini 9-26D

**16.99**



FLECTO Varathane #90 & 91. Contenant de 4 litres.

**23.95** ch.

**MULCO**

**CIMENT PRÉMÉLANGÉ**  
Ciment sable (30 kg.)  
Ciment mortier (30 kg.)  
Ciment béton (30 kg.)

**279** le sac

**MULCO**

**CALFEUTRAGE MULCO 20 ANS**  
Scellant professionnel MULCO  
Couleurs en magasin. Garantie de 20 ans.  
Scellant intérieur/extérieur 20 ans

**SPÉCIAL 3.59**

**ESCABEAU EN ALUMINIUM DE 5**  
Modèle HHS - 5

**29.95**

**ÉCHELLE EN ALUMINIUM 24'**  
Modèle HHE - 24

**79.00**

**OLYMPIC TEINTURE**

Surpeinture blanc extérieur	<b>19.95</b>
Teinture Semi-Transparente #704	<b>17.45</b>
Teinture au Latex blanc extérieur et brun oxford	<b>16.95</b>

**LANterne EXTÉRIEURE**

Super Spécial **16.99**

Appliqué mural, fini noir satiné, avec panneaux à motif losange ambré. Ampoule non-inclus. Modèle #4328

Lanterne fini noir satiné, panneaux ambré. S'adapte à un poteau de 3" non-inclus. Ampoule non-inclus. Modèle #4326

**TOUTES LES SORTES DE BOIS QUE VOUS AVEZ BESOIN. Plus de 125 articles en promotion.**

**BROUETTES ERIE**

Modèle 903 Capacité de 4 pi. cu. Pneu increvable semi-gonflé. Manche de métal. Poignée de plastique.	<b>34.95</b>
Modèle 910 Capacité de 4 pi. cu. Pneu, 2 plis. Manche de métal. Poignée de plastique.	<b>68.95</b>
Modèle 911 Capacité de 4 pi. cu. Très robuste. Pneu, 2 plis. Manche de bois.	<b>74.95</b>

**BOYAU D'ARROSEMENT strata**

Modèle #41052, diamètre 1/2" Longueur 50'

**4.39**

**FIL ÉLECTRIQUE NMD 7 14/2**

Rouleau de 75 m. (246 pi. lin.)

Super Spécial **30.95**

**GRADATEUR DE LUMIÈRE. LEVITON**

Modèle: #FP 6681

**6.99**

**FIL EXTENSION.**

Pour cuisinière	<b>5.99</b>
Modèle #44147	
Pour sècheuse	<b>4.99</b>
Modèle #44150	

Nous avons toutes les sortes de bois que vous avez besoin. Tous les prix des produits annoncés sont Payés et Emportés. Les conditions de livraison varient selon les magasins. Si à cause du manque d'espace, l'article de votre choix ne soit pas en magasin, nous vous l'obtiendrons rapidement de notre fournisseur, sujet à sa disponibilité. Malgré tout le soin apporté à la préparation de ce circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si nous en découvrons, elles seront indiquées dans notre magasin.

Nous vous remercions de votre patronage et soyez assurés de notre désir de vous satisfaire. Les prix des produits de ce circulaire sont en vigueur jusqu'à épuisement des Stock avec la date limite du 1<sup>er</sup> mai.

**TOUTES LES SORTES DE BOIS QUE VOUS AVEZ BESOIN.**

9 magasins pour mieux vous servir. Notre devise: **SERVICE & QUALITÉ**

- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE Ste-Thérèse, Qué. (514) 435-9546 Mascouche, Qué. (514) 474-2432/4105
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE Ste-Adèle, Qué. (514) 229-3566 St-Sauveur-des-Monts, Qué. (514) 227-4601/229-3566
- J.S. GOSSELIN LTÉE Valleyfield, Qué. (514) 373-0922
- SHEARER & RUTHERFORD INC. Montréal, Qué. (514) 748-6161
- LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTÉE St-Jérôme, Qué. (514) 436-2396 Lachute, Qué. (514) 562-5231
- DAIGLE & PAUL (1980) INC. Candiac, Qué. (514) 659-5444

La photo de certains produits annoncés peut différer à l'occasion. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ces prix spéciaux sont valables du 14 avril au 1<sup>er</sup> mai 1982, et s'appliquent à la marchandise en magasin seulement. «PAYEZ — EMPORTEZ»

# L'Église unie ... divisée sur la constitution

La chose n'a pas encore pris les proportions d'une tempête et ne risque sans doute pas de produire un schisme

**JULES BELIVEAU**

mais elle a donné lieu, hier, à quelques bons coups de téléphone entre les bureaux montréalais et toron-

tois de l'Église unie du Canada: un organisme consultatif mis sur pied il y a plusieurs années par cette Église réformée pour examiner de plus près les relations entre les anglophones et les francophones au Canada s'est vu refuser par la maison mère de Toronto, dans la matinée d'hier, de divulguer

dans le grand public sa prise de position sur le rapatriement de la constitution canadienne. Cette déclaration, conçue par le «Groupe de travail de l'Église unie du Canada sur les relations entre anglophones et francophones» et condamnant comme injuste le rapatriement de la constitution sans l'ac-

cord du Québec, a cependant été communiquée aux quelque 3,500 pasteurs de l'Église. Selon M. Gérard Gautier, directeur de la revue «Credo» de l'Église unie et membre du groupe de travail impliqué dans cette affaire, il n'est pas du tout habituel que les plus hautes autorités de l'Église

s'interposent dans le processus de divulgation des déclarations de ses organismes consultatifs. L'Église unie serait d'ailleurs sur ce plan non seulement des plus tolérantes à l'égard de ses divers services mais ferait preuve elle-même, et plus souvent qu'à son tour si on la compare à l'ensemble des autres grandes dénominations chrétiennes du Canada, d'un indéniable progressisme et d'une ouverture d'esprit non moins remarquables au niveau de ses implications sociales.

## Ordre de non-divulgation

S'avouant incapable de dire précisément ce qui, dans la déclaration du groupe de travail, pouvait avoir provoqué le refus des autorités de l'Église à Toronto, ni même de qui exactement était venu cet ordre de non-divulgation, M. Gautier a émis l'opinion qu'il pouvait être le résultat des protestations d'un nombre indéterminé de pasteurs ou de membres de sa dénomination religieuse.

Certains fidèles de l'Église unie, en effet, peuvent ne pas être arrivés, au sujet du rapatriement de la constitution canadienne,

aux mêmes conclusions que celles exprimées unanimement par les membres du groupe de travail sur les relations entre anglophones et francophones. Certains, contrairement à ce comité présentement composé majoritairement de personnes de langue anglaise, peuvent avoir fort mal accepté qu'on leur recommande de s'abstenir de participer aux réjouissances devant entourer cet événement ou, tout au moins, s'ils le font, «d'y exprimer clairement et prophétiquement le caractère injuste du présent accord constitutionnel».

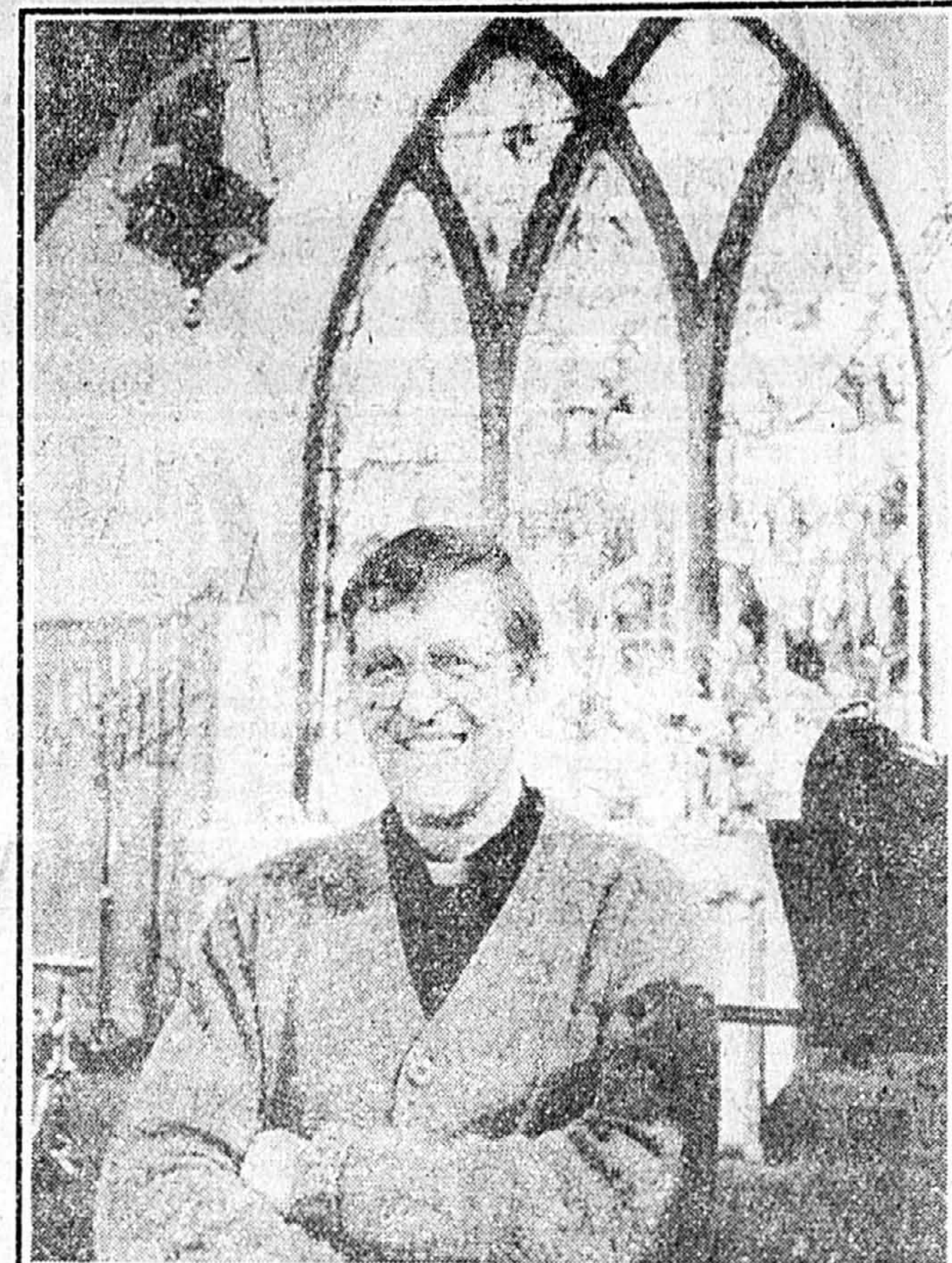
Au sujet de cette déclaration comme de toutes les autres conclusions du groupe de travail dont il fait partie, M. Gautier a indiqué qu'elles ne doivent d'aucune façon, sauf lorsque les instances supérieures dûment mandatées en décident ainsi, être considérées comme des prises de position officielles de l'Église unie du Canada.

En revanche, M. Gautier a signalé que ni lui-même, ni le pasteur Pierre Goldberger, principal du Séminaire de théologie de l'Église unie affilié à l'université McGill, ni Mme Kathryn Anderson, di-

rectrice du Centre Dialogue de l'Église unie, qui sont égale-

ment membres du groupe de travail responsable de la déclara-

tion controversée, ne se sentent liés par «le refus de Toronto».



## La reine s'y rendra

La reine Elisabeth II écrira un nouveau chapitre de l'histoire de l'église anglicane St. Bartholomew's lorsqu'elle s'y arrêtera quelques minutes, vendredi, lors de sa visite à Ottawa. Elle deviendra le premier monarque régnant à visiter le temple. Le curé de la paroisse, le chanoine William Wright (photo) lui servira de guide.

**17 1/4%\*** 3 à 5 ans  
Minimum 1000\$  
Intérêts versés annuellement  
\*Taux sujet à changement sans préavis

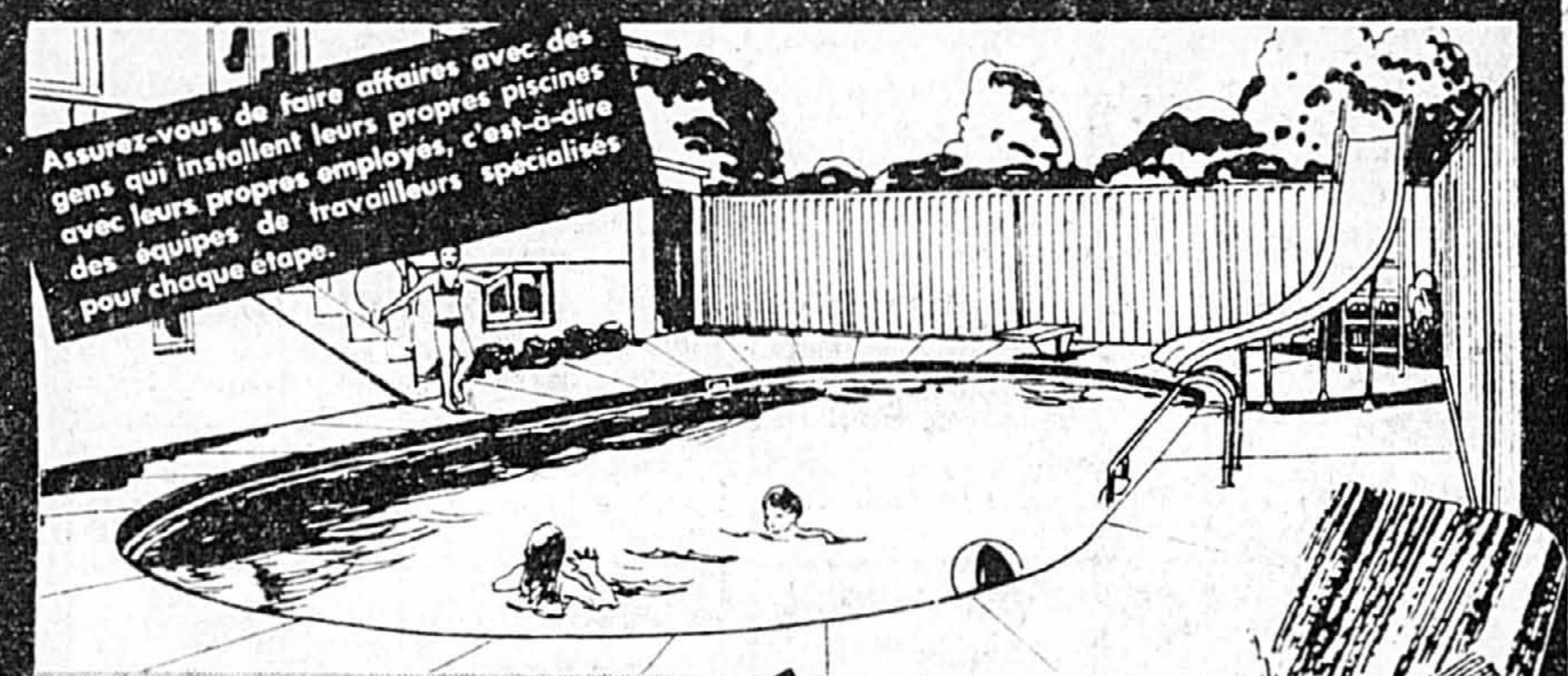
# dépôt garanti

## Je vois à mes intérêts!

Pour un placement sûr, il faut y aller sûrement. Avec la Fiducie Populaire, vos économies fructifient à un taux d'intérêt élevé et garanti.

**fiducie populaire**  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec  
1405, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Québec H2C 1H1  
(514) 382-2282

# VENTE PRÉSAISON SUR INVENTAIRE 1981



**CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT D'ACHETER UNE PISCINE DIT JACQUES DUVAL**  
24' de diamètre  
**1 199 \$**  
Spécial sur toutes autres grandeurs  
PISCINE HORS-TERRAIN: mur, structure et toile. Garantie de 10 ans. Filtre Jacuzzi et équipement complet.

**ÉPARGNEZ!**  
Toutes les formes disponibles. Quantités limitées.

**SPÉCIAL**

**LES PISCINES**

**revi**

**Ouvert 7 jours par semaine**

Lundi au mercredi 9h à 6h p.m.  
Jeudi et vendredi 9h à 9h p.m.  
Samedi 9h à 5h p.m.  
Dimanche 12h à 5h p.m.

**515, Boul. LABELLE Fabreville Laval 622-9801**

Montréal — Rive Sud — West Island. 327-5367 327-5326

# TRS-80 À Montréal...



## Il suffit d'un appel

**Venez voir les ordinateurs TRS-80® en action à 500 mots par minute!**  
Il suffit d'un appel pour pouvoir participer à un séminaire Radio Shack.

Nous vous invitons à venir découvrir nos programmes de gestion économiques TRS-80. Venez passer quelques heures au centre de micro-ordinateurs Radio Shack local. Son gérant vous offre des séminaires de démonstration gratuits sur les programmes de gestion TRS-80. Notre logiciel peut rationaliser vos travaux de routine quotidiens et rendre votre entreprise plus rentable. Consultez les dates et les heures ci-dessous, puis appelez-nous pour confirmer votre réservation.

Ce séminaire présente le système de traitement de texte TRS-80®  
Un ordinateur TRS-80 et le logiciel SCRIPSIT vous offre un des traitements de texte des plus économiques et puissants sur le marché. Si vous voulez des copies parfaites de vos "originaux", à 500 mots par minute, ou imprimer vos données informatisées, le système de traitement de texte TRS-80 est pour vous.  
**Achetez un TRS-80 Modèle II ou III et recevez un logiciel SCRIPSIT gratuit, (valant jusqu'à \$499.)**  
Participez à notre démonstration SCRIPSIT et achetez un TRS-80 Modèle II ou III économique; Radio Shack vous offrira gratuitement un logiciel SCRIPSIT®.

**Radio Shack TRS-80**

Inscription préliminaire par téléphone: (514) 337-2741 dans le nord (514) 931-4494 dans l'ouest (514) 849-2031 dans le centre

**Inscription préliminaire par téléphone:**

Démonstration GRATUITE du SCRIPSIT Radio Shack. Faites votre inscription dès maintenant. Achetez un TRS-80 Modèle II/III dans les 30 jours suivants la démonstration et nous vous donnerons un logiciel SCRIPSIT GRATUIT valant jusqu'à \$499. (L'offre expire le 18 mai 1982.)

Formule d'inscription préliminaire: Séminaire SCRIPSIT

Communiquer avec votre Centre d'ordinateurs pour confirmer, sans obligation, votre démonstration de programme de gestion TRS-80. Complétez la formule ci-dessous et choisissez le temps qui vous convient.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

BUSINESS/TITRE \_\_\_\_\_

MER. 14 AVRIL  JEU. 15 AVRIL  VEN. 16 AVRIL  SAM. 17 AVRIL

9 heures  13 heures  19 heures  10 heures  13 heures

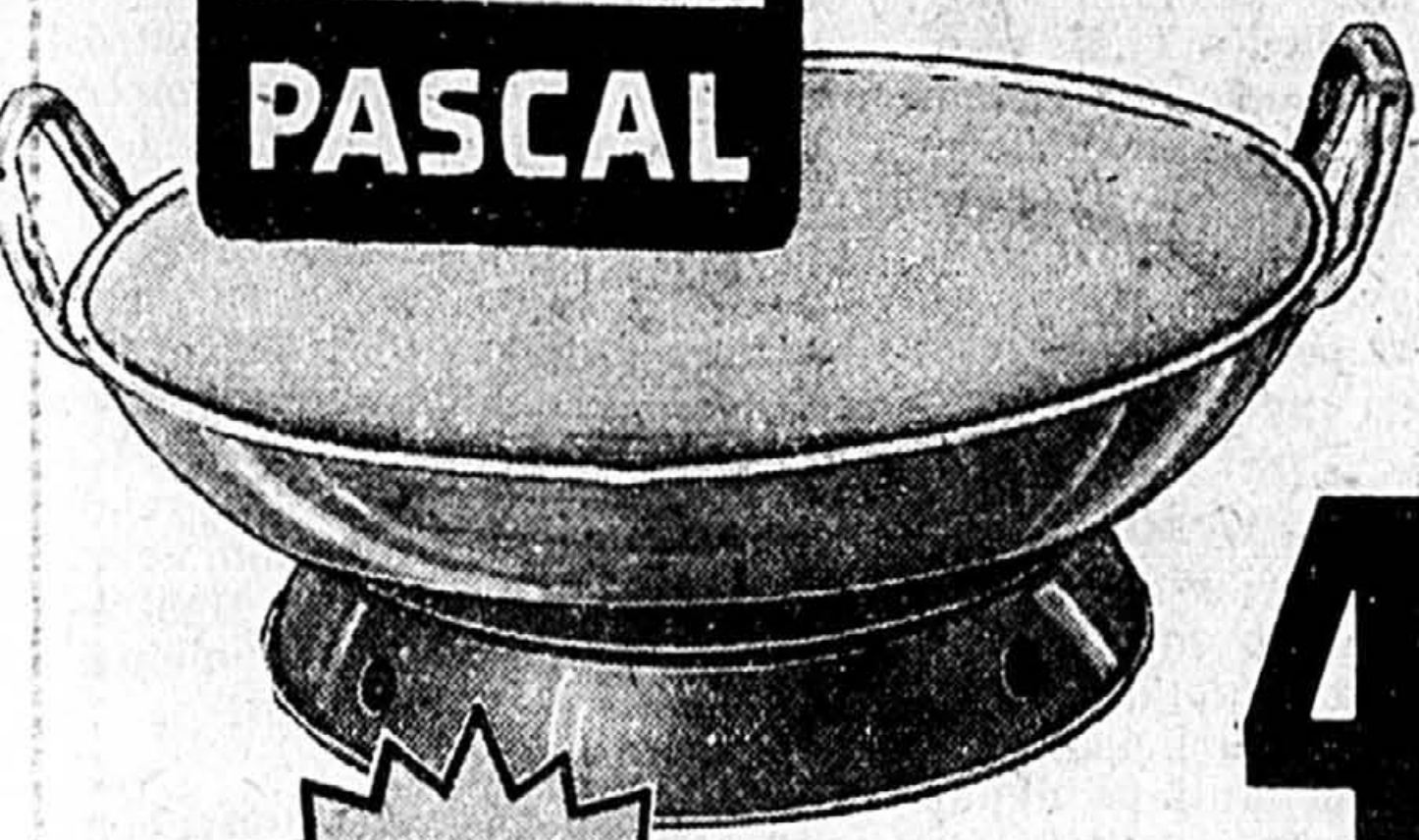
**Centre d'ordinateurs Montréal**  
8092 Voie de Service Sud, Ville St-Laurent, (514) 337-2741  
• 1255 rue Guy, (514) 931-4494  
• 2001 rue University, (514) 849-2031

DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE



# Les aubaines, on les trouve chez Pascal!

**Wok 12" avec anneau de support**



Cour. 9.95

Solde

**4.97** ch.

**1/2 PRIX**

Le wok...un poêlon oriental de haute performance en acier de qualité. Support 8-3/4" en acier. Facile à entretenir.

**Un toast à cette belle verrerie à prix éclatant**



Cour. 1.75

Solde

**88¢** ch.

**1/2 PRIX**

Pour une table dressée élégamment ou pour un apéritif de bon goût. Avec ces bas prix vous ne serez plus jamais à court de verres!

**Verrerie importée... une idée élégante!**



Cour. 4.95

Solde

**2.48** le jeu de 6

**1/2 PRIX**

Verrerie pour cocktails, boissons gazeuses, etc...7oz. Emballage pratique de 6.

## Servez-vous une portion d'aubaines...un plat bien garni!

**Service 45 pcs en porcelaine à motif floral**

**Service 20 pcs à motif floral oriental**

**Service 20 pcs en porcelaine à filet doré**

**Service 20 pcs en porcelaine à motif floral**



**ECONOMIE DE 8.00**

Cour. 47.50

Solde

**39.50** le service

Un service comprend: 8 assiettes plates, 8 assiettes à dessert, 8 tasses et soucoupes, 8 bols, 1 plat ovale, 1 crémier, 1 sucrier avec couvercle.



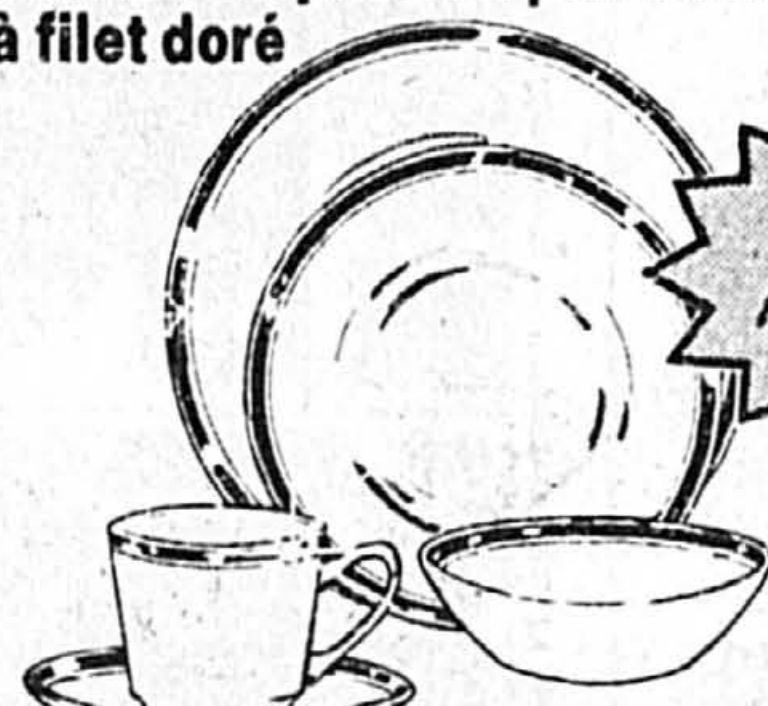
**ECONOMIE DE 10.00**

Cour. 29.95

Solde

**19.95** le service

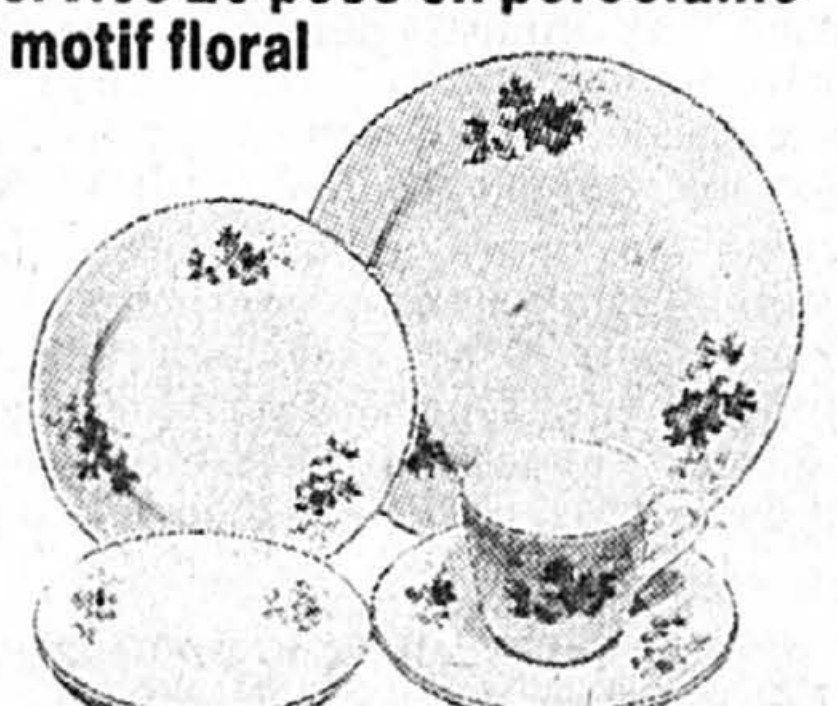
Service pour 4. Assiettes plates, assiettes à dessert, bols, tasses et soucoupes.



**SUPER AUBAINE**

Super aubaine. 4 de chaque: assiettes plates, assiettes à dessert, bols, tasses et soucoupes.

**17.50** le service



4 de chaque: assiettes plates, assiettes à dessert, bols, tasses et soucoupes.

**17.50** le service

**Terrine**

Moyenne **5.88** ch.  
Grande **8.77** ch.

Terrine de style campagnard. Offerte en 2 formats pratiques.

**Tasses et soucoupes**

Economisez **95¢** l'ens.  
**5.00** le jeu de 6 ens.

Un ensemble comprend une tasse et soucoupe à motif floral.

**Jeu d'ustensiles**

Cour. 12.50 Solde **8.50** le jeu

Comprend 6 ustensiles en acier inox. avec support.

**Étuveuse en acier inox.**

Cour. 2.45 Solde **1.97** ch.

Cuire des légumes à la vapeur n'est plus une corvée!

**Bouilloire sifflante**

Solde **5.97** ch.

Bouilloire en aluminium motif floral 2 1/2 pintes.

**Sous-plats**

**ECONOMISEZ .26**

Cour. **VOTRE CHOIX** **49¢** ch.

En paille colorée. Protège dessus de table ou comptoir.

**Plateaux de service**

A la pièce: Petit **3.95** ch., Moyen **5.95** ch., Large **9.95** ch.

Jeu de 3 **18.95** le jeu

Plateaux orientaux pour servir ou pour exhiber. 3 grandeurs pratiques.

**Pour offrir des mets délicats**

Bol pour soupe à l'oignon **1.45** ch.  
Plat à escargots **1.75** ch.

Dégustez des plats de gourmets à la maison! En maron.

**Roulettes pour réfrigérateur**

**4.95** l'ens.

Facilitent le déplacement des électroménagers.

**Cintres à pantalons costumes ou jupes!**

**1.49** l'ens. de 3 **VOTRE CHOIX**

Cintres de qualité en bois. Pour une garde-robe rangée.

**Parapluie pour homme**

**4.75** ch.

Large parapluie noir à poignée vinyle. Automatique.

**Miroir à base en porcelaine**

Diamètre 5" **SUPER AUBAINE** **2.45** ch.

Base à motif floral. Pour la chambre ou la salle de bain.

**Brosse en plastique pour le bain**

**SUPER AUBAINE** **1.33** ch.

Brosse en plastique décorative et très utile pour le bain.

**Poêles à frire en fonte**

**SUPER AUBAINE** **7.95** l'ens. de 3

Poêles à frire en fonte de qualité. En 3 dimensions populaires.

**Porte-valise chromé**

**SUPER AUBAINE** **10.75** ch.

10 x 15". Pliable pour le rangement. Roulettes en caoutchouc. Câble élastique pour fixer les valises.

**Aubaine sur couverture de plaid**

Solde **8.75** ch.

Plaid à franges 49 x 65 pou. idéal pour plus de confort et de chaleur en voyage. Motif à carreaux seulement. Cour. 12.75

**Garniture de siège d'auto**

**ECONOMISEZ 2.00** Solde **5.50** ch.

Attrayante apparence tissée. Universelle...convient pour siège avant ou arrière. Cour. 7.50

**Lampe au kérosène**

**SUPER AUBAINE** **6.95** ch.

Très décorative avec support mural. Fini laiton se mariant à tout décor.

**Outils pour réparation de carrosserie**

Solde **34.97** le jeu **1/2 PRIX**

Ens. 7 pièces avec marteaux spéciaux, enclumettes, tas et boule.

**Quincaillerie en fer ancien**

- A. Porte-lampe Double **5.45** ch.
- B. Simple **2.95** ch.
- C. Jardinière et support **3.95** ch.
- D. Crochet **2.70** ch.
- E. Supports 4-1/2" x 6-1/2" **1.15** ch.
- F. Patère 7" x 9" **1.95** ch.
- G. Patère **3.45** ch.
- H. Fer à repasser à l'ancienne **9.75** ch.
- I. Bouilloires: Diam. 7-1/2 pou. **8.95** ch., Diam. 9-1/2 pou. **16.95** ch., Diam. 12-1/2 pou. **27.50** ch.

**Aubaines des bricoleurs jusqu'à 10.00**

- A. Cisailles de ferblantier 12 pou. No 389
- B. Marteau 16 oz., poignée en bois No 75AX
- C. Clé serre-tube robuste 12 oz. No 388R
- D. Jeu de 6 clés à fourche No 213
- E. Pince-étau 12 pouces No 1462
- F. Scie à métaux robuste No 822
- G. Clé à molette industrielle 10 pou. No 217X
- H. Perceuse manuelle 1/4 pou. No 49-1/4"

**VOTRE CHOIX 5.00** ch.

**CENTRES COMMERCIAUX**

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
- Boulevard — Pie IX et Jean-Talon est... 722-4681
- Normandie — Boul. de Salaberry... 334-6311
- Dorval — 950 chemin Herron... 631-4291
- Fairview — Pointe-Claire... 695-6655
- Greenfield Park — 473 boul. Taschereau... 672-1771
- Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour... 687-1220

**MAGASINS**

- 6824 Côte des Neiges... 735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine... 878-5574
- 5742 av. du Parc... 878-5600
- 4833 ouest rue Sherbrooke... 878-5605
- 4050 Wellington, Verdun... 878-5611
- 1493 ouest rue St. Catherine... 878-5566
- 1819 av. Dollard, Lasalle... 364-4442

**IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS**



**CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 24 AVRIL LIVRAISONS SANS FRAIS AVEC ACHAT DE \$100.00 OU PLUS**

LA BANLIEUE EN SESSION DURANT DEUX JOURS

# Corbeil et Descary pressent le gouvernement d'accorder sans délai la parité à la banlieue

Le président de la Conférence des maires de banlieue de la CUM, M. Jean Corbeil, a demandé à tous les députés libéraux de la région de Montréal et aux membres du caucus péquiste d'y penser à deux fois avant de conserver à Montréal un contrôle dont la fi-

nalité serait, dans quelques années, de créer «une île, une ville».

**FLORIAN BERNARD**

Selon M. Corbeil, l'administration de Montréal poursuit le même rêve depuis des années, celui d'englober la banlieue dans son giron. Il s'agirait, selon M. Corbeil, d'une solution catastrophique. Seul un équilibre entre Montréal et la banlieue permettra à la CUM de progresser dans l'harmonie. Le maire Corbeil a demandé à l'ensemble de la députation montréalaise de même qu'au premier ministre du Québec d'appuyer le projet de loi 46 déposé par le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard, et de voter en faveur de l'établissement d'une véritable parité entre Montréal et la banlieue.

Cette déclaration du maire Corbeil arrive au moment même où les dirigeants des villes de banlieue se réunissent durant deux jours, à compter de ce matin, en session annuelle, et au moment également où l'Assemblée nationale s'apprete à étudier en deuxième lecture le projet de loi controversé sur les structures de la CUM.

Le maire Corbeil n'a pas été tendre à l'endroit des députés qui, depuis quelques jours, ont signalé leur intention de permettre à Montréal de conserver une majorité et une prépondérance au sein de la CUM. Il s'agit, selon M. Corbeil, d'une attitude électoraliste. «Conférer à Montréal la prédominance pour dix ou quinze autres années est impensable. Plutôt entamer immédiatement la fusion

totale de toutes les municipalités de l'île que d'aboutir à une réforme qui ne change rien à rien.» Citant les exemples de Londres, Munich et Toronto, M. Corbeil a indiqué que ces villes ont travaillé de concert avec les banlieues qui les entourent pour le plus grand bien de toute l'agglomération.

**Faillite de Montréal**

De son côté le maire de Lachine, M. Guy Descary a émis un long communiqué dans lequel il soutient que sans la participation financière de la banlieue depuis douze ans, l'administration de Montréal aurait été accumulée à la faillite et à la tutelle.

En devenant partenaires contre leur volonté de la CUM il y a douze ans, la banlieue a été forcée de dé-

frayer une large part des dettes énormes encourues par Montréal au chapitre de la police, du métro, de l'aménagement et d'une foule d'autres domaines. C'est la banlieue qui, selon le maire Descary, a permis à Montréal de rencontrer ses obligations. C'est encore la banlieue, a-t-il dit, qui a permis à l'administration Drapeau-Lamarre de conserver un taux relativement stable de taxation, ce qui permet actuellement à Montréal de faire des offres aux municipalités qu'elle désire annexer.

Le maire Descary a invité les députés de tous azimuts de ne pas se laisser influencer par le lobbying qui fait actuellement l'administration Drapeau-Lamarre dans le but de conserver sa suprématie au sein de la CUM.

## Une semaine de prévention du crime à la CUM

La conférence des maires de banlieue a consacré la première journée de ses assises annuelles à la prévention du crime sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ces assises qui débutent aujourd'hui permettront à plusieurs intervenants, dont le directeur Henri-Paul Vignola de la police de la CUM, de faire le point sur les méthodes actuellement employées dans le but de diminuer la criminalité, principalement chez les jeunes.

**FLORIAN BERNARD**

D'autres spécialistes dans le domaine de la police et de la justice s'adresseront aux maires réunis au centre-ville, notamment le sous-ministre de la Justice, Pierre Verdon, la criminologue Alice Parizeau, le président du Comité de protection de la jeunesse, Jacques Tellier, le criminologue Jean-Paul Brodeur, etc.

Cette semaine de la prévention du crime donnera également lieu à diverses manifestations dans l'ensemble du territoire de la CUM. Les villes ont organisé des colloques et des expositions auxquels doivent participer des représentants des différents corps de police, de même que des représentants du milieu scolaire, des organismes de loisir et de jeunesse et des mouvements d'éducation.

**Dans les villes**

De son côté, le Conseil pour la prévention du crime — district policier 31 — organise une série d'activités communautaires dans les quartiers montréalais de Côte-des-Neiges et de Snowdon, de même que Mont-Royal.

Le conseil a mis en place le projet «Genèse» qui travaille en collaboration avec le Centre communautaire noir, l'Age d'or, le CLSC Côte-des-Neiges, la Voix des femmes sur la sécurité publique, le centre récréatif Notre-Dame-des-Neiges et d'autres organismes bénévoles. Le comité intensifiera l'opération qui consiste à marquer les objets de valeur et poursuivra une campagne d'information auprès de 5,000 foyers du secteur. Enfin, à compter de demain, le conseil aura une table d'information à la Plaza Côte-des-Neiges où les citoyens pourront se familiariser avec les moyens de combattre le crime.

**A Saint-Laurent**

A Saint-Laurent, les dirigeants municipaux ont consacré quatre journées qui exploiteront chacune un thème différent en rapport avec la criminalité, soit le vol, le vandalisme, les actes de violence et l'usage des stupéfiants.

Ces crimes étant souvent commis par des adolescents, plusieurs manifestations se dérouleront dans les écoles de Saint-Laurent. Des détenus des centres pénitenciers et de réhabilitation viendront témoigner des conséquences d'un acte criminel. Des pensionnaires du centre de désintoxication Le Portage viendront de leur côté rencontrer les élèves.

Enfin, dans les centres commerciaux, les trois instances policières, soit la police de la CUM, la Sûreté du Québec et la GRC informeront la population sur le rôle que chaque citoyen peut jouer dans la prévention du crime par l'installation de systèmes d'alarme et par des programmes de surveillance du quartier.

POINTE-AUX-TREMBLES

## Le RCM propose un référendum avant la fusion

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) demande au ministre des Affaires municipales du Québec qu'il accorde aux Montréalais le droit de se prononcer par voie référendaire avant que l'administration Drapeau-Lamarre n'aille plus loin dans son projet d'annexer Pointe-aux-Trembles.

Le RCM, qui estime que la proposition montréalaise de fusionner Pointe-aux-Trembles risque de coûter quelque \$120 millions aux contribuables montréalais, demande aussi au ministre Jacques Léonard de nommer un comité d'enquête ad hoc qui devrait rendre compte de toutes les incidences financières et de toutes les conséquences d'une éventuelle fusion tant sur les Montréalais que sur les Pointeliens.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir la semaine dernière au ministre, le conseiller Michael Fainstat, appuyé dans sa démarche par Jean Roy, président du RCM, suggère même de convo-

quer des audiences publiques sur le sujet et prie le ministre Léonard de proposer un échéancier qui viserait la publication des résultats de cette étude pour permettre la tenue d'un référendum montréalais en même temps que les élections municipales du 1. novembre prochain.

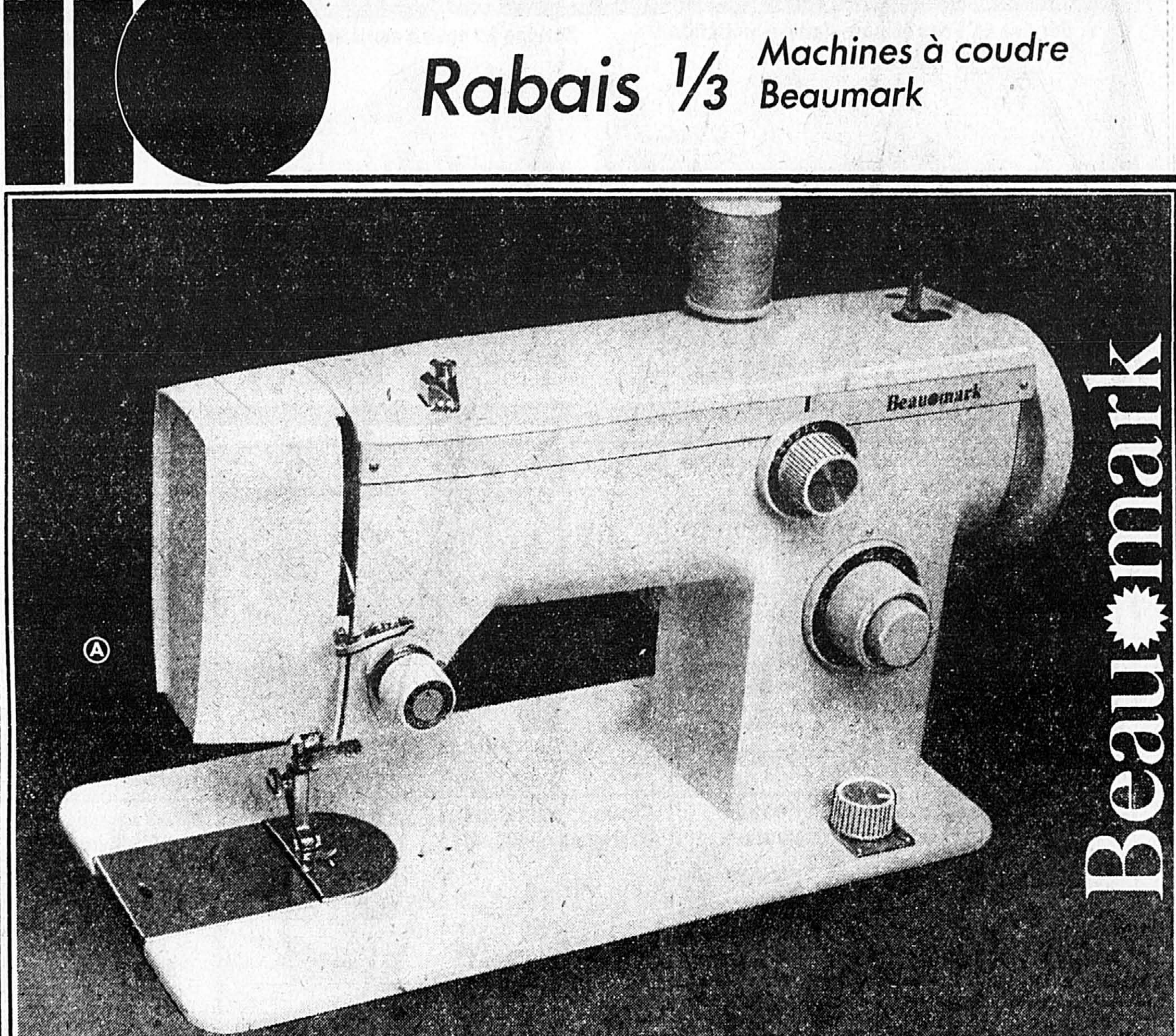
Dans cette lettre rendue publique hier en conférence de presse, le conseiller Fainstat souligne que le seul intérêt des Pointeliens pour l'annexion semble être d'ordre financier alors que celui de l'administration Drapeau-Lamarre apparaît à première vue en être un visant à assurer à Montréal son poids démographique à la Communauté urbaine de Montréal.

Le conseiller du RCM reproche finalement à l'administration municipale de n'avoir diffusé presque aucune information à l'intention des Montréalais, ceux-là même qui auront à faire les frais de l'alléchante proposition de Montréal.

## Les pilotes de Québecair sont pour la grève

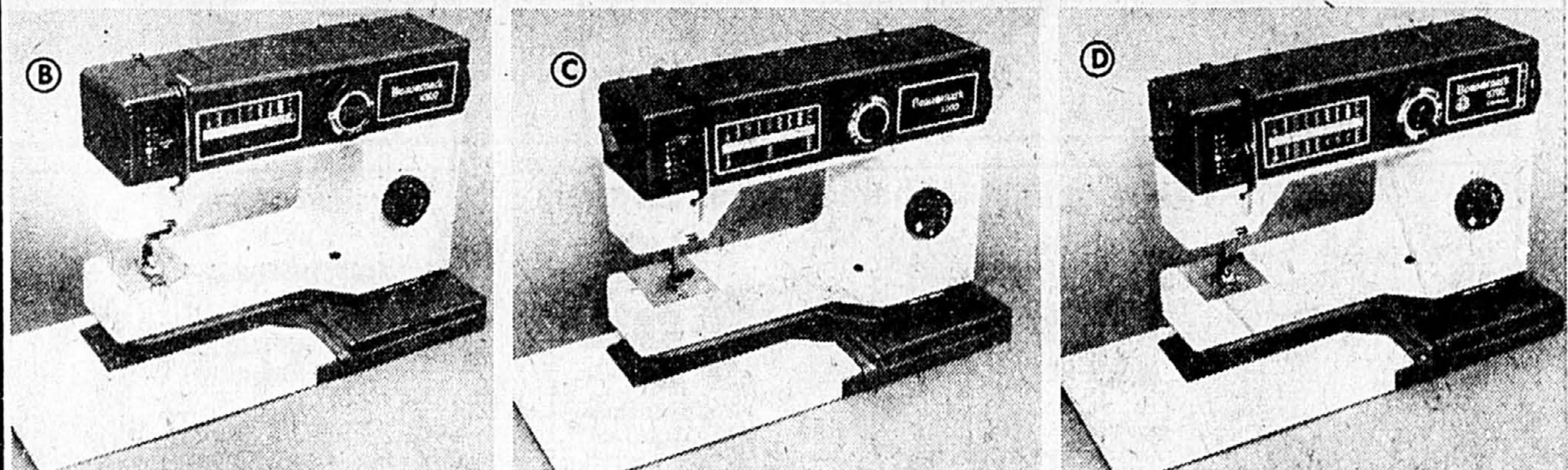
C'est jeudi dernier que les pilotes syndiqués de Québecair ont dans une proportion de 90% voté pour la grève. Les 80 pilotes de Québecair, qui ont abandonné, l'an dernier, l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale pour s'affilier à la Calpa, sont sans contrat de travail depuis plus d'un an. M. Roland Tremblay, du ministère fédéral du Travail, agit présentement comme conciliateur. Il semble toutefois que la grève ne sera pas déclenchée au cours des prochains jours.

1872 1982



Rabais 1/3 Machines à coudre Beaumarck

Beaumarck



**rabais \$50**

A. MACHINE À COUDRE ORDINAIRE À ZIG-ZAG. Pour coutures droites ou zig-zag; sélecteur à deux cadrans. Bobinoir automatique, cames escamotables. Marche arrière à bouton-poussoir. Éclairage. Modèle 92100.

(139.98) vente **89<sup>98</sup>**

**rabais \$150**

B. MACHINE À COUDRE BRAS LIBRE Se transforme en modèle ordinaire. 8 points tout usage, 3 points décoratifs. Guide-boutonniers intégré, cames escamotables. Pied-de-biche s'enclenchant, section de rangement incorporée pour accessoires. Modèle 94300.

(449.98) vente **299<sup>98</sup>**

**rabais \$200**

C. MACHINE À COUDRE BRAS LIBRE DE LUXE. Des coutures précises grâce au cadran-sélecteur. 12 points tout usage, 3 points décoratifs, guide-boutonniers intégré. Cames escamotables. Se transforme en modèle ordinaire. Modèle 94500.

(569.98) vente **369<sup>98</sup>**

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 371, machines à coudre. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

**rabais \$300**

D. MACHINE À COUDRE BRAS LIBRE ÉLECTRONIQUE. 14 points tout usage, 7 points décoratifs. Bobinoir à arrêt automatique et aiguille 3 positions. Cames escamotables, guide-boutonniers intégré. Se transforme en modèle ordinaire. Modèle 95700.

(849.98) vente **549<sup>98</sup>**

Profitez de notre garantie prolongée sur tous les appareils Beaumarck! Vous êtes ainsi assuré que votre nouvel appareil continuera à jouir de la fameuse protection Simpsons! Appelez-nous dès aujourd'hui pour de plus amples renseignements.

Composez 284-4994

**Simpsons** MD ... C'EST LA SOLUTION.



# Mode Simpsons DIRECTION 110



## Rabais 20%

C. LA VRAIE! VESTE «K-WAY» POUR GARÇONS ET FILLES. La «veste dans une pochette»! Polyamide rebelle à l'eau et au vent. Cordon coulissant à l'ourlet, capuchon tenant. Se pliant dans pochette à glissière. Marine, bleu roi, rouge, jaune ou blanc. Tailles 2 (6 à 8 ans), 3 (10-12 ans).

(\$25) vente **19<sup>99</sup>**

Rayon 336, vêtements pour fillettes. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
**842-7221** jour et nuit.



**29<sup>99</sup>** Prix Simpsons

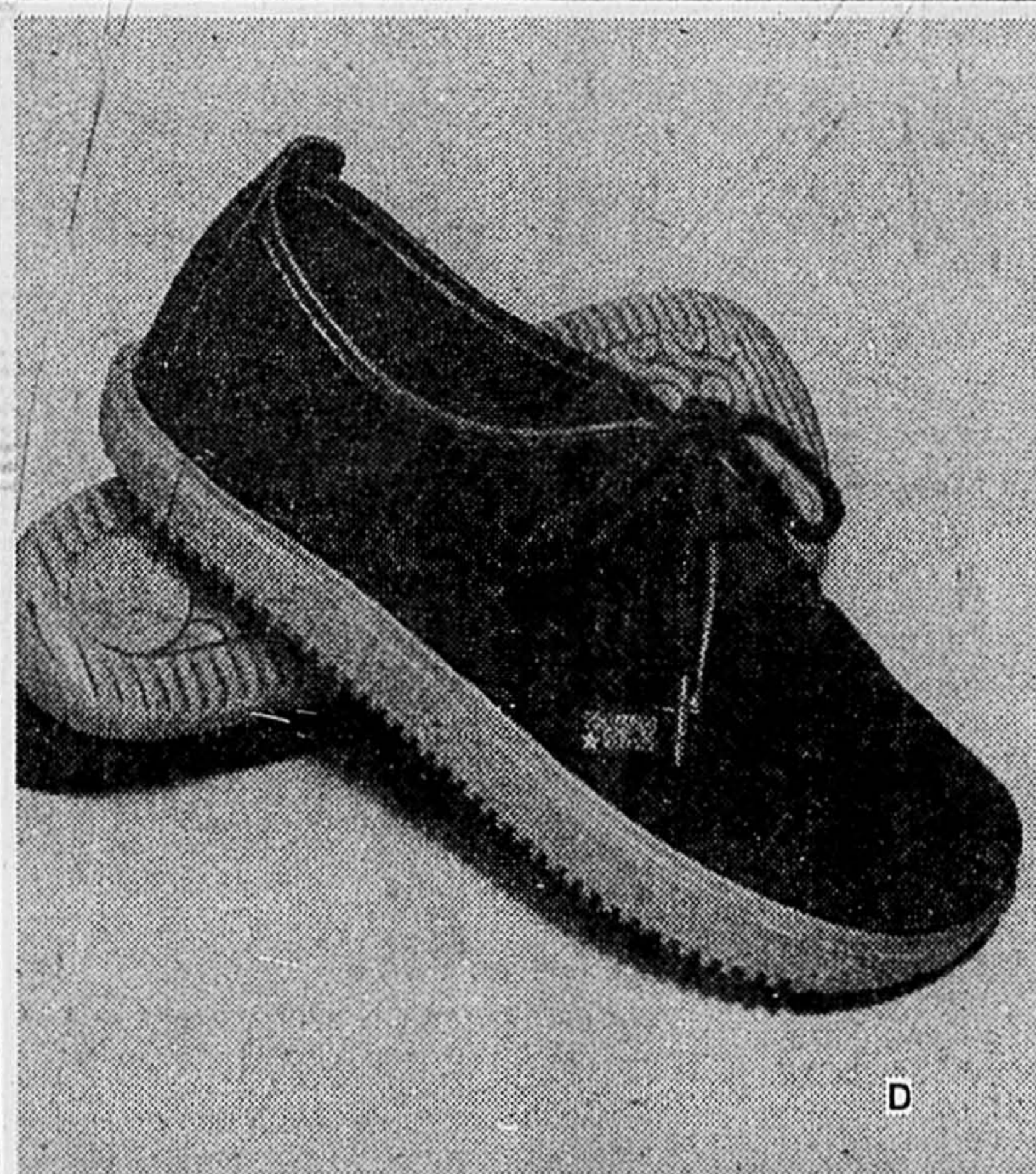
ROBES D'ENTRETIEN FACILE. 100% polyester lavable à la machine. Tailles moyennes 12 à 20; demi-tailles 16½ à 24½.

A. ROBE GENRE CHEMISIER avec glissière devant. Beige, bleu ou rose foncé.

B. ROBE AVEC NOEUD À L'ENCOLURE. Bleu, pêche ou lilas.

Rayon 616, robes à prix modiques pour dames. Centre-ville, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
**842-7221** jour et nuit.



**14<sup>99</sup>** Prix Simpsons

D. SOULIERS SPORT «NORTH STAR» POUR ENFANTS. Empeignes en souple cuir suédé, talons et cambrillons coussinés, robustes semelles monopieces. Marine ou beige. Pointures (avec ½) 11 à 6.

Rayon 283, chaussures pour enfants. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
**842-7221** jour et nuit.



## Rabais 28%

E. ESPADRILLES D'ITALIE POUR DAMES. Ces souliers sont si confortables, on dirait des pantoufles! Empeignes en toile, intérieur coussiné, semelles en crêpe, talons compensés, garniture corde. Marine, beige ou rouge. Pointures (avec ½) 7 à 9, largeur AA, 5½ à 9½ largeur B.

(\$28) vente **19<sup>99</sup>**

Rayon 276, chaussures pour dames. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
**842-7221** jour et nuit.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.



### Vente anniversaire 110 Simpsons

Simpsons a 110 ans! Venez fêter avec nous en profitant des bons achats-mode, achats pour le foyer et beaucoup plus.

Consultez la première circulaire spéciale «Vente anniversaire 110» chez Simpsons encartée dans LA PRESSE de samedi le 17 avril. L'an 110 de Simpsons... c'est un événement à célébrer!

**Simpsons** MD

# AUX MÊMES BAS PRIX QU'IL Y A UN AN

## Rabais \$4 — Maillots de golf

### «Penguin» chez Simpsons

1872 1982



Un des meilleurs achats  
110 Simpsons.  
Meilleur prix

Meilleure occasion  
Meilleure qualité  
Meilleurs prix

## 3/\$39

13<sup>99</sup> (\$18 3/50)

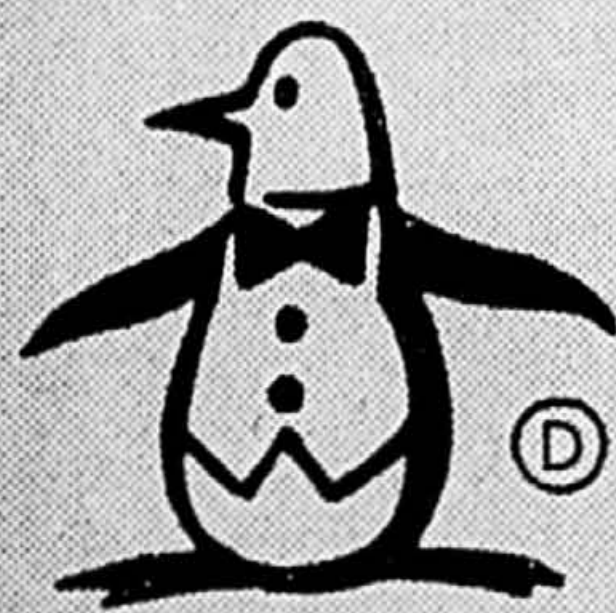
MAILLOT DE GOLF  
«PENGUIN» DE «STANFIELD».  
Confection canadienne en frais  
et absorbant tricot coton / po-  
lyester à texture point «al-  
véole», revers français, gousset  
à l'aisselle et patte 3 boutons  
devant. Faites-en provision  
maintenant... profitez du prix de  
vente! Vert, jaune, blanc,  
rouge, bleu poudre, écru, me-  
lon, chameau, kaki, marine,  
brun ou prune. P,M,G,TG.

Rayon 264, vêtements sport  
pour hommes. Centre-ville,  
Fairview, Anjou, Laval et St-  
Bruno

Les prix entre parenthèses sont  
les prix ordinaires de Simp-  
sons.

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit.

Prix de vente en vigueur  
jusqu'au 24 avril



## UN DES MEILLEURS ACHATS «110»

**Simpsons** MD

